

ÉDITORIAL

Bilan d'un mandat

Trois années déjà. Une élection présidentielle, un changement de gouvernement, une chute prolongée de la bourse, l'attentat du 11 septembre, la guerre d'Irak, les difficultés économiques, l'effort de recherche qui décline en France, l'écart grandissant entre les moyens consacrés à la recherche aux États-Unis ou au Japon et dans les pays européens. C'est dans ce contexte tourmenté que des réformes ont été entreprises et que le projet de rénovation a été poursuivi en bénéficiant de l'intervention et du soutien du Président de la République, Monsieur Jacques Chirac.

Cette volonté de changement n'aurait pu être mise en œuvre sans l'excellente cohésion du bureau, la confiance et le soutien constant de l'Assemblée, les efforts répétés des agents des services de l'administration et, en dépit de certaines craintes, de l'adhésion de la majorité des personnels.

Un bilan s'impose, celui des réussites mais aussi celui des difficultés qu'il va falloir surmonter.

Afin de nous accompagner dans cette dynamique de réforme, et en accord avec nos autorités de tutelle, pour la première fois dans la longue histoire de notre Institution, nous nous sommes dotés d'un Comité d'orientation scientifique et stratégique. Constitué de personnalités étrangères, ce comité va évaluer nos activités et nous aider à amplifier notre politique internationale.

Enseignement et organisation de la recherche

Vingt chaires ont été créées depuis septembre 2000. De plus, lors de sa dernière réunion, l'Assemblée des professeurs a pris la décision de proposer à nos autorités de tutelle le projet d'une chaire de «Création artistique» qui permettrait d'inviter chaque année un musicien ou un cinéaste, homme de théâtre, architecte, urbaniste... Un cycle de colloques annuels pluridisciplinaires a été lancé. Consacrés au thème «La vérité dans les sciences» puis «Gènes et culture», les deux premiers colloques ont attiré un vaste public. Le thème du prochain colloque prévu en octobre 2003 sera «L'homme et ses espaces». Les manifestations scientifiques se sont multipliées et il devient difficile de faire face à toutes les demandes.

L'organisation de la recherche a également connu des transformations : tout d'abord, afin de clarifier la situation de certaines équipes, de préciser celle des personnels travaillant au Collège mais rémunérés par d'autres organismes, et de favoriser les collaborations et le développement de nouveaux projets, des conventions sans grand enjeu financier mais visant à améliorer la visibilité des responsabilités institutionnelles partagées ont été signées avec tous nos partenaires, organismes de recherche, institutions et universités. Un accord de collaboration a aussi été établi avec l'Institut Mendès France localisé sur le site Cardinal Lemoine du Collège de France.

Durant cette même période, huit équipes indépendantes des chaires, évaluées par des professeurs et reconnues par des organismes de recherche, ont été accueillies dans le cadre de conventions de quatre ans, renouvelables une fois. En introduisant une mobilité indispensable, cette politique d'ouverture enrichit notre potentiel scientifique et favorise la

formation de jeunes équipes ou l'accueil d'équipes autonomes formées lors du départ à la retraite d'un professeur.

Mobilité encore : grâce à un accord avec le CEREGE et l'Université d'Aix-Marseille III, les chaires de nos collègues E. Bard et X. Le Pichon bénéficieront d'un bâtiment rénové mis à leur disposition dans l'Europôle de l'Arbois. Cette nouvelle antenne du Collège, comme toutes les implantations de laboratoires et d'équipes de recherche hors de Paris, devrait favoriser la décentralisation des cours, encouragée, on le sait, par la possibilité offerte à tous les professeurs de donner un tiers de leurs enseignements en province ou à l'étranger. Enfin, plus de la moitié de nos 70 postes d'enseignants-chercheurs sont maintenant utilisés pour accueillir temporairement des chercheurs étrangers ou de jeunes chercheurs revenant en France. Plus d'une centaine de chercheurs ont été ainsi accueillis pendant ces trois dernières années.

Politique patrimoniale et diffusion de la recherche :

Nous souhaitons développer une politique commune de gestion de la future bibliothèque générale et de nos diverses bibliothèques spécialisées, accélérer et harmoniser l'informatisation des catalogues et sauvegarder nos archives. Cet objectif a été rapidement atteint grâce à l'efficacité du service des bibliothèques et des archives et à la collaboration de plusieurs professeurs ayant la responsabilité scientifique des bibliothèques spécialisées. Les archives scientifiques ont été regroupées et transférées dans le très beau centre de l'IMEC (Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine), assurant ainsi la mise en valeur de cet important patrimoine scientifique dans le cadre d'une collection Collège de France - IMEC. Les archives institutionnelles devraient être transférées aux Archives Nationales. Un projet ambitieux d'archives audiovisuelles «La Mémoire du Collège de France», a été entrepris avec la société de production MVC (Media-Video-Compagnie). Un accord récent avec la chaîne de télévision Histoire viendra accélérer cette démarche et, dès la fin de cette année, dix professeurs titulaires et honoraires auront été interviewés et filmés.

Un accord signé avec les Éditions O. Jacob permet désormais de publier et de diffuser les colloques annuels pluridisciplinaires ou les colloques plus spécialisés organisés par des professeurs. Enfin, les leçons inaugurales, événements marquants de l'Institution, seront publiées et diffusées par les Éditions A. Fayard.

Stratégie de changement, politique d'ouverture, renforcement de l'image de l'Institution nécessitent une politique de communication interne et externe dynamique. Dans ce domaine, de nombreuses actions ont été entreprises et leur énumération vaut mieux qu'un long discours : nouvelle charte graphique, nouvelle présentation de nos programmes d'enseignement et documents de présentation de l'institution, notamment «Le Collège en Chiffres» qui fournit un grand nombre de données quantitatives sur l'institution et nos activités, site Web modernisé et maintenant largement consulté, «La Lettre du Collège» publiée trois fois par an et largement diffusée, accords avec Le Monde et L'Express, retransmission intégrale de certains cours par France Culture, accompagnée d'un entretien avec le

professeur, enfin, diffusion par le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) d'enregistrements audiovisuels, ceux des leçons inaugurales et prochainement ceux de conférences de sensibilisation à de nouveaux domaines de recherche, destinées aux enseignants.

Poursuite de la rénovation architecturale

La rénovation du Collège, entreprise en 1992 par notre Administrateur André Miquel, et le succès des nouveaux locaux d'enseignements inaugurés en 1998 ont grandement favorisé cette politique de réformes.

Il a fallu pourtant, ces dernières années, un effort financier sans précédent du Collège, sur ses fonds propres, pour les nouvelles rénovations entreprises dans le bâtiment Chaligny et le bâtiment de Biologie. Les inaugurations se sont succédé : bureaux des professeurs littéraires et de l'administration, salle de l'assemblée des professeurs dont les tableaux ont été malheureusement endommagés depuis par une inondation, institut de biologie qui regroupe environ 200 chercheurs et ITA disposant maintenant de locaux fonctionnels, appartements des personnels d'astreinte... sans oublier l'abri des motos et vélos et l'installation du nouveau groupe électrogène ! Et le bruit des marteaux piqueurs a repris au début de cette année avec la construction d'un amphithéâtre supplémentaire de 180 places, dont le besoin se faisait pressant, étant donné l'affluence croissante aux cours. Enfin, après une trop longue attente, les travaux de rénovation du bâtiment de la rue d'Ulm viennent de commencer. Mathématiciens, physiciens théoriciens, économistes, juristes et spécialistes du monde contemporain se retrouveront à la fin de 2004 dans un bâtiment agréable qui facilitera les collaborations déjà engagées avec l'École Normale Supérieure.

Mais tout n'a pas été facile. Des obstacles administratifs, financiers ou architecturaux se sont multipliés pendant la réalisation de la phase 2 du projet de rénovation dont la décision avait été pourtant prise par l'État dès le début de 1998 : cinq années de difficiles négociations à tous les niveaux, de démarches inlassablement répétées pour récupérer des crédits octroyés et momentanément disparus, de déceptions et d'espoirs souvent remis en question, de changements d'architectes, de déménagements retardés. Toutefois, l'intervention du Président de la République en 2001 a été décisive : le projet a été relancé, les études d'une phase 2 élargie sont presque terminées. Il nous reste encore à convaincre les architectes des Bâtiments de France, à obtenir le permis de construire, à réussir les appels d'offres aux entreprises, à trouver quelques financements supplémentaires – car en cinq ans les prix augmentent – pour qu'enfin ce nouveau chantier débute vers la fin de l'année.

Enfin, beaucoup d'efforts et de patience pour récupérer une vaste surface de laboratoires anciens que nous avons été contraints de fermer car ils ne répondaient plus aux normes de sécurité. Les perspectives de nouveaux laboratoires de biologie et de chimie, de plates-formes techniques, de la nouvelle bibliothèque générale littéraire et scientifique tant attendue, d'une cafétéria accueillante, se dessinent à l'horizon. Mais une dernière phase de travaux sera encore nécessaire pour rénover les

laboratoires des futurs physiciens et physico-chimistes et bénéficier d'un centre d'accueil pour les nombreux visiteurs étrangers, avant que la transformation du Collège soit achevée et que le rêve de 1992 devienne enfin une réalité.

Espoirs, incertitudes, craintes : ainsi peut se résumer l'évolution de notre situation financière durant ces derniers mois.

Le budget est fixé dans le cadre de plans quadriennaux en principe révisables à mi-parcours. Le contrat 2001-2004 a été finalement signé en juin 2002 à la suite de difficiles et longues négociations. Ce budget a tout d'abord été augmenté de 14 % par rapport à celui du contrat précédent, augmentation qui a finalement atteint 19 % en 2003 grâce à la compréhension de Madame C. Haigueré, notre nouvelle Ministre de la Recherche. Dans cette période économique difficile, cette rapide et très appréciable progression traduit très vraisemblablement une reconnaissance de nos missions et de notre stratégie de changement dont les résultats sont aisément perceptibles.

Toutefois, la situation est loin d'être brillante car en tenant compte de l'inflation, nous n'avons fait que rattraper le niveau du budget de 1992. De plus, les crédits de fonctionnement ou d'équipement destinés à la recherche ont été diminués pour faire face aux dépenses croissantes de maintenance, d'infrastructure ou de fonctionnement des services administratifs. Enfin, depuis le début de l'année, les espoirs ont fait place aux incertitudes puisqu'à la fin du mois de mai, seuls 50 % de nos crédits annuels ont été notifiés. Difficile de progresser et de mobiliser les énergies dans ces conditions. Incertitudes, inquiétudes et craintes partagées : tous les acteurs de la recherche sont confrontés aux mêmes problèmes et le découragement gagne du terrain. On peut le comprendre. Les articles de scientifiques, de responsables européens de la politique de recherche, de journalistes, se sont multipliés dans la presse pour dénoncer cette crise de la recherche qui conduit un nombre de plus en plus grand de jeunes chercheurs à s'expatrier. Le Collège de France ne restera pas silencieux et prendra, le moment venu et à son niveau, ses responsabilités pour préserver l'avenir.

Il faut néanmoins poursuivre avec détermination et pugnacité dans la voie que nous nous sommes tracée et mettre en œuvre de nouveaux chantiers. Nous devons ainsi nous préparer à de nouvelles modalités de gestion qui s'appliqueront dès 2006 à toutes les universités et institutions de recherche et qui devraient permettre de corriger certaines anomalies dont nous nous plaignons depuis longtemps. Une informatisation plus cohérente et moderne de nos structures administratives est indispensable. Elle ne peut se faire sans une amélioration de notre politique des ressources humaines avec une attention particulière sur la politique de formation. La réflexion sur ces nouvelles réformes est déjà engagée, mais des débats internes et des concertations seront nécessaires pour atteindre ces objectifs qui exigeront, une fois encore, une large mobilisation de tous les personnels du Collège.

Les nombreuses étapes franchies pendant ces trois dernières années autorisent tous les espoirs.

Jacques Glowinski

CHAIRE INTERNATIONALE 2002-2003



Professeur de
Biochimie à
l'Université de
Genève (Suisse),
Membre
étranger de
l'Académie des
Sciences depuis
1998

Stuart EDELSTEIN

a donné sa leçon inaugurale le 27 février 2003, sur le sujet suivant :

«La transduction du signal en biologie»
Ses cours ont débuté le 3 mars 2003 et ont porté sur : «Les mécanismes de la transduction du signal en biologie».

Extrait de la leçon inaugurale :

«Mes recherches ont souvent touché à la génétique humaine et comme tous les chercheurs dans ce domaine, je suis très impressionné par le séquençage récent de notre patrimoine génétique. Aujourd'hui marque exactement 50 ans depuis la découverte de la double hélice par Watson et Crick. Les 2,9 milliards de paires de bases sont maintenant largement déchiffrés et ont révélé quelques 31 000 gènes. On peut concevoir cette information comme la vaste partition d'un orchestre de 31 000 instruments qui joue sans chef, ni musicien. Chaque instrument se met à jouer lorsqu'il reçoit un signal, au moment approprié, venu d'un autre instrument. Quand les instruments jouent ainsi en harmonie, une biologie joyeuse est perçue. Les dissonances, en revanche, sont à l'origine de troubles pathologiques.

Comme pour cet orchestre virtuel, la vie à tous les niveaux dépend de la réception de signaux et de leur transduction en actions physiologiques. Les biologistes n'ont pas encore compris dans tous les détails les mécanismes de la transduction du signal, mais plusieurs principes-clés ont été dégagés. Ce champ de savoir sera le sujet de la Chaire internationale que j'ai l'honneur d'occuper cette année.

Les signaux biologiques m'ont fasciné depuis que j'ai commencé ma thèse sur l'hémoglobine à Berkeley en Californie dans le laboratoire de Howard Schachman. Pendant mes recherches de thèse, Jean-Pierre Changeux est arrivé à notre laboratoire pour un stage post-doctoral, après avoir terminé sa thèse sous la direction de Jacques Monod. Dans ses bagages il transportait le

manuscrit d'une théorie sur la transduction du signal, développée par Jacques Monod, Jeffries Wyman et lui-même, appelée par la suite «modèle Monod-Wyman-Changeux» ou simplement «modèle MWC.» Ce modèle m'a tout de suite captivé et les discussions avec Jean-Pierre Changeux m'ont initié à une nouvelle manière d'aborder les problèmes scientifiques en s'appuyant explicitement sur des modèles théoriques a priori, dans une tradition cartésienne bien française.

Cette approche des problèmes scientifiques, développée à la perfection par l'école de François Jacob et Jacques Monod, m'attirait fortement, surtout par rapport à la formation scrupuleusement empiriste dispensée à Berkeley. Lors d'un passage en Californie, Jacques Monod, rendit visite à notre laboratoire. Il renforça mon désir de poursuivre mes recherches en France, et grâce à son invitation à faire un stage post-doctoral dans son laboratoire, j'ai pu transformer ce souhait en réalité en entreprenant mon premier voyage en Europe.

Le hasard – ou peut-être la nécessité – a voulu que quelques jours seulement après mon arrivée à Paris, en automne 1967, Jacques Monod m'invitât à sa leçon inaugurale au Collège de France. Je suivais difficilement son discours tant mon français était rudimentaire, mais mes souvenirs de la salle comble et enthousiaste restent fixés dans ma mémoire. Bien sûr, jamais je n'aurais imaginé à ce moment qu'un jour j'aurais l'honneur de présenter une leçon inaugurale dans cette illustre institution. Cette boucle qui se referme aujourd'hui est pour moi la source d'une très grande émotion.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance aux professeurs du Collège de France pour leur confiance et à mes confrères de l'Académie des Sciences pour leur approbation. Je voudrais également témoigner toute ma gratitude à Jean-Pierre Changeux qui m'a sollicité pour cette chaire internationale et a défendu ma candidature. Les contacts noués avec lui depuis notre rencontre à Berkeley m'ont beaucoup enrichi sur le plan scientifique, mais aussi sur bien d'autres, et d'abord sur celui de l'amitié...»

Texte intégral de la leçon inaugurale disponible prochainement et en vidéo, co-production Collège de France/CNED

Quelques titulaires :

Bronislaw Geremek (1992-1993)
Harris Memel-Foté (1995-1996)
Patrice Higonnet (1998-1999)
Miklós Szabó (2000-2001)

ÉTUDES JURIDIQUES COMPARATIVES ET INTERNATIONALISATION DU DROIT



Mireille DELMAS-MARTY

a donné sa leçon inaugurale le 20 mars 2003.

Sa chaire a été créée par l'Assemblée des Professeurs du 25 novembre 2001 en remplacement de la chaire de *Sociologie* de Pierre Bourdieu.

Membre du
Comité de
surveillance de
l'Office européen
de lutte
antifraude,
membre du
Comité
consultatif
national
d'éthique

Extrait de la leçon inaugurale :

«En ce moment où le droit semble céder le pas à la force, présenter une chaire d'études juridiques peut sembler quelque peu inactuel. Raison de plus pour s'affirmer, à l'exemple de Nietzsche, résolument intempêtif et méditer ce qu'il écrivait en 1873, après le succès militaire de l'Allemagne : «une grande victoire est un grand danger», car l'illusion de croire à la victoire d'une forme de civilisation pourrait mener, disait-il, à la défaite de l'esprit au profit de l'Empire. Défaite de l'esprit ou défaite du droit, il faut, pour tenter d'y voir clair, prendre quelque distance avec une actualité trop brûlante. (...)

C'est de prospective qu'il s'agit car cette chaire qui associe une méthode – les études comparatives – à un processus en cours – l'internationalisation du droit, c'est-à-dire son extension hors des frontières nationales –, s'inscrit dans l'avenir, si incertain soit-il. Les événements en cours soulignent tragiquement l'absence d'un véritable ordre juridique mondial : le système de sécurité collective de la Charte des Nations Unies a montré sa fragilité et le droit n'a pas su désarmer la force. Mais à l'inverse la force n'a pas empêché cette extension du droit, sans précédent dans l'histoire, au point qu'aucun État, fût-il le plus puissant, ne saurait durablement s'en affranchir.

En dépit des apparences, il n'est plus possible aujourd'hui de méconnaître la superposition de normes, nationales, régionales et mondiales, ni la surabondance d'institutions et de juges, nationaux et internationaux, à compétence élargie. Ces réalités nouvelles font évoluer le droit vers des systèmes interactifs, complexes et fortement instables. Plus que d'une défaite du droit, il s'agit peut-être d'une mutation de la conception même de l'ordre juridique.

C'est pourquoi nous avons sans doute besoin de ce que Bachelard appelait les «forces imaginantes de l'esprit», qu'il plaçait selon deux axes : «les unes, écrivait-il, s'amusent du pittoresque, de la variété, de l'événement inattendu»; quant aux autres, elles «creusent le fond de l'être; elles veulent trouver dans l'être à la fois le primitif et l'éternel». N'est-ce pas décrire le travail du comparatiste : curieux de découvrir l'extrême variété des systèmes de droit, il creuse aussi parfois, cherchant par delà la diversité, quelque chose sinon d'éternel, du moins d'universel ou d'universalisable. (...)

Mais c'est au droit international, dans ses formes les plus innovantes qui n'identifient plus le droit aux seuls États, qu'il revient depuis un demi-siècle de donner existence juridique à l'humanité. Au delà même de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'humanité est reconnue, à partir du procès de Nuremberg, victime de crimes que l'on nommera précisément «crimes contre l'humanité». Elle devient ensuite titulaire d'un «patrimoine commun», qui l'engage vis-à-vis des générations futures. La formule vise le patrimoine mondial, culturel et naturel, annexe la lune et autres corps célestes et va jusqu'à inclure «dans un sens symbolique» le génome humain.

Ce droit qui d'intérêtatique devient ainsi supraétatique, mais seulement par fragments, aura-t-il jamais vocation de langage commun, de commune sagesse? On ne peut le promettre, mais on doit plus que jamais l'espérer, à condition de ne pas diviser les forces imaginantes du droit : désormais, c'est l'ensemble du droit qui se trouve en première ligne. (...)

Mais y a-t-il seulement un chemin, alors qu'on ne voit qu'une accumulation de fragments, balises innombrables, dispersées en des lieux divers et indiquant des sens différents et parfois contradictoires?

C'est en effet une illusion de croire que la «déréglementation» qui accompagne l'internationalisation en matière économique serait le contraire de la réglementation. En réalité c'est un redéploiement, par une multiplicité d'acteurs, publics et privés, selon des dispositifs d'incitation, de négociation, de flexibilité qui appellent des normes temporaires, évolutives, réversibles. Certes le droit européen se limitait au départ à des questions techniques, mais il influence aujourd'hui des pans entiers du droit. Et le droit mondial prolifère lui aussi...»

Texte intégral de la leçon inaugurale disponible prochainement et en vidéo, co-production Collège de France/CNED

Quelques titulaires :

Pierre de Pastoret (1804-1821)

Droit de la nature et des gens

Édouard Laboulaye (1849-1883)

Histoire générale et philosophique des législations comparées

René-Jean Dupuy (1979-1989)

Droit international

ÉQUATIONS AUX DÉRIVÉES PARTIELLES ET APPLICATIONS



Membre de l'Académie des Sciences, Médaille Fields (1994), il est à l'origine de la théorie des solutions de viscosité dont les applications vont du traitement d'images à la finance.

Pierre-Louis LIONS

a donné sa leçon inaugurale le 22 mai 2003. Sa chaire a été créée par l'Assemblée des Professeurs du 25 novembre 2001 en remplacement de la chaire d'*Antiquités sémitiques* de Javier Teixidor.

Résumé de la leçon inaugurale :

En quelques décennies, les simulations numériques sont devenues un outil privilégié d'investigation dans les sciences et les technologies. Elles ont pour but de reproduire par le calcul le comportement d'un système décrit par un modèle, très souvent constitué d'équations aux dérivées partielles. Ces équations correspondent à la traduction mathématique de lois scientifiques. L'essor des simulations numériques renforce donc la nécessité de l'étude mathématique (analyse) de ces équations et de leur résolution numérique.

Rendues possibles par les ordinateurs modernes, inventés précisément pour effectuer de telles simulations, les simulations numériques permettent aujourd'hui d'étudier des systèmes complexes et d'observer des phénomènes ou des situations inaccessibles ou difficilement accessibles à l'expérience.

Pour reproduire ou prédire par le calcul le comportement d'un système, il est nécessaire de décrire ce système par un modèle. Traductions mathématiques de lois ou principes, les modèles utilisés dans de nombreux domaines scientifiques (physique, chimie, mécanique, météorologie, sciences de l'ingénieur, finance...) et secteurs industriels

(aéronautique, spatial, automobile, nucléaire...) sont constitués (ou incorporent) d'équations aux dérivées partielles. Une simulation numérique consiste donc à «résoudre ces équations» grâce aux ordinateurs.

Pour effectuer une simulation, il est nécessaire de définir le problème qui doit être résolu par l'ordinateur (problème dit discrétisé), ainsi que la manière appelée algorithme ou méthode numérique dont la

machine effectuera les calculs. La discrétisation des équations aux dérivées partielles est en effet indispensable car les inconnues, dont les valeurs numériques sont à déterminer grâce aux simulations, sont a priori en nombre infini.

L'étude mathématique ou analyse mathématique, de ces équations permet d'aborder systématiquement les questions de discrétisation et d'algorithmes. Elle a, en outre, pour ambition d'étudier la validité des modèles à travers la découverte de propriétés satisfaites par les solutions des équations, ces propriétés pouvant être confrontées aux phénomènes réels.

Cependant, l'analyse mathématique des équations aux dérivées partielles est souvent délicate en raison des phénomènes non linéaires présents dans la plupart des modèles réalistes. ■

Quelques titulaires :

Sylvestre-François Lacroix (1815-1843)

Mathématiques

Joseph Serret (1861-1885)

Mécanique céleste

Szolem Mandelbrojt (1938-1972)

Mathématique et mécanique

Jacques-Louis Lions (1973-1998)

Analyse mathématique des systèmes et de leur contrôle

Texte intégral de la leçon inaugurale disponible prochainement et en vidéo, co-production Collège de France/CNED

CRÉATION DE CHAIRE

Lors de l'Assemblée des Professeurs du 16 mars 2003, la chaire de PARTICULES ÉLÉMENTAIRES, GRAVITATION ET COSMOLOGIE a été créée, en remplacement de la chaire de *Bioénergétique cellulaire* de M. Pierre Joliot.

NOMINATIONS DE PROFESSEURS

M. Michael EDWARDS, professeur de Littérature anglaise à Warwick (Grande-Bretagne), a été nommé Professeur, titulaire de la chaire d'*Étude de la création littéraire en langue anglaise*. Sa leçon inaugurale aura lieu le 11 décembre 2003.

M. Theodor BERCHEM, professeur à l'université de Würzburg (Allemagne), a été nommé Professeur, titulaire de la *Chaire européenne* pour l'année académique 2003-2004.

Pour suivre l'actualité du Collège de France,
dates et horaires des cours, conférences, séminaires, professeurs invités, travaux des chaires...

et

télécharger le programme 2003-2004, dès le mois d'août :

www.college-de-france.fr

ACTUALITÉ DES CHAIRES

PHYSIOLOGIE DE LA PERCEPTION ET DE L'ACTION



Pr. Alain Berthoz

Werner Graf a obtenu le Prix Lacassagne de l'Institut de Biologie du Collège de France pour ses travaux sur le système vestibulaire, les bases neurales du contrôle du regard et ses travaux en neurophysiologie du développement chez le poisson. Son équipe coordonne un programme européen sur l'équilibre et le mouvement en relation avec les problèmes du vieillissement.

L'équipe de J. Droulez et M. Wexler a publié dans la revue *Nature* la découverte d'une nouvelle loi qui contraint la perception des surfaces et des volumes en mouvement et qui révèle le rôle fondamental de l'action dans la perception.

La chaire a accueilli le Professeur Lawrence Young (MIT USA). Ce pionnier des études de la perception de l'orientation spatiale est aussi un des principaux chercheurs de la recherche américaine en Physiologie humaine à bord des vaisseaux spatiaux. Il a participé aux recherches du laboratoire et a fait une conférence grand public sur les problèmes que posent les voyages sur Mars.

Le Professeur Tamar Flash de l'Institut Weisman, physicienne, spécialiste de la



M. Werner Graf

physiologie du mouvement et de la modélisation, passe un an au laboratoire pour l'étude des mécanismes de la locomotion.

Joe Mc Intyre a réalisé à bord de la station spatiale internationale une expérience sur le rôle de la gravité dans le contrôle du mouvement et sur l'orientation spatiale 3D avec un cosmonaute belge.

La chaire a organisé, avec une association de parents d'enfants autistes et sous l'égide des ministères de la santé et de la recherche ainsi qu'avec le haut patronage de Madame Jacques Chirac, un colloque international le 23 et 24 juin sur «L'autisme».

Le ministère de la Recherche vient de lancer un «Institut de la Longévité» sur l'initiative du Pr. Étienne Émile Beaulieu, professeur honoraire au Collège de France et Président de l'Académie des Sciences. La chaire participe à un volet de ce programme concernant les mécanismes de l'orientation spatiale de la marche et de la chute. ■

ASSYRIOLOGIE



Pr. Jean-Marie Durand

Le Collège de France et l'Irak

Le Collège de France a toujours été concerné au premier chef par les trouvailles faites au Proche-Orient cunéiforme puisque l'un des trois déchiffreurs de la langue akkadienne (le principal dialecte dit «oriental» des langues sémitiques anciennes), Jules Oppert (1825-1903), s'est vu confier une chaire au Collège de France et qu'après lui, d'une façon ou d'une autre, la chaire a toujours été maintenue (Charles Fossey, René Labat, Emmanuel Laroche, Paul Garelli, puis Jean-Marie Durand). Aussi le «Cabinet d'Assyriologie» constitue-t-il

un lieu de documentation unique en France, et même au monde, à avoir des ouvrages remontant aux origines mêmes de la discipline. Si les premiers occupants de la chaire ont surtout travaillé sur les documents trouvés en Irak même, très vite leur attention s'est tournée aussi vers d'autres provinces majeures de la pratique cunéiforme : R. Labat s'intéressa au Sud-Iran, E. Laroche à l'Anatolie indo-européenne, P. Garelli aux colonies et à l'expansion des Assyriens, J.-M. Durand à la vallée de l'Euphrate ou à la Haute-Djéziré. ■

Jean-Marie Durand

Le pillage des antiquités d'Irak

Le sac du musée de Bagdad a eu le mérite d'attirer l'attention des médias sur ce qui est, en fait, un scandale permanent, dont il n'est qu'un épisode, spectaculaire certes, mais somme toute mineur. En tout pays du Tiers-Monde les antiquités sont sujet de convoitise et facilement négociables, mais le phénomène est particulièrement visible au Proche-Orient. Les premières entreprises scientifiques européennes ont d'ailleurs été animées par la franche volonté de pourvoir les musées nationaux. On assista à un premier sac des palais assyriens, dus aux Français à

Khorsabad (une partie importante du convoi sombra dans le Tigre et ne fut jamais retrouvé) et aux Anglais à Ninive (le British Museum n'a pas que les frises du Parthénon). Babylone, dont la porte majeure (Die Ishtar-Tür, dont une réplique moderne réduite a été refaite *in loco*!) se trouve au musée de Berlin, n'a pas été épargnée. Les 5000 tablettes qui constituaient la bibliothèque d'Assurbanipal se retrouvent, sauf quelques miettes éparses, dans les tiroirs du B. M.

La pratique pour les Européens résidents au Proche-Orient d'aller se promener parmi les ruines le vendredi

pour «faire du telling» est bien connue ; nombre de touristes sont revenus avec ces petits souvenirs, dont la multiplication est, cependant, à la longue, extrêmement dommageable. En outre, depuis la première guerre du Golfe, la disparition de l'autorité policière d'État dans le sud a ainsi livré aux tribus locales les grands tells historiques de Sumer et chacune a eu sa propre attitude. Il faut dire aussi que, s'il est facile aux fellahs de faire des découvertes sur les grands tells et d'exploiter de véritables filons (les tablettes étaient rangées dans des jarres par dizaines et les jarres dans des bâtiments), leur exportation suppose l'existence de réseaux organisés et de multiples complicités douanières (surtout aux frontières d'un pays sous blocus international).

On voit ainsi arriver les documents par lots de plusieurs milliers, ou devrais-je dire plutôt de millions de dollars, les archives de capitales non encore retrouvées mais dont les archives sont dispersées. De grandes collections se constituent en Europe et aux USA, mais aussi au Japon et même dans les pays du Golfe, certaines connues, d'autres secrètes, car le caractère d'inédit est aujourd'hui un plus pour un document.

Nos antiquaires nationaux ont régulièrement leurs lots à disperser, souvent à grand prix, mais le fait que Paris ne soit pas très estimé sur le marché des Antiquités protège notre vertu. ■

Jean-Marie Durand



Couronne royale de l'impératrice Atalia, épouse de Sargon d'Assyrie*.



Vaisselle en or néo-assyrienne*.

* Illustrations du livre de Muayad Baid Basim Damerji «Graber Assyrischer Koniginnen aus Nimrud», Mainz, 1999.

La France et l'archéologie de terrain en Irak

par Dominique Charpin, Professeur à Paris I
associé à la chaire d'Assyriologie

Les débuts de l'archéologie dans le territoire devenu celui de l'Irak, qui formait alors une partie de l'empire ottoman, remontent au milieu du XIX^e siècle, et la France y joua, avec l'Angleterre, un rôle moteur. Les fouilles de Khorsabad (1843-1853) furent si fructueuses qu'elle conduisirent à l'ouverture d'un « musée assyrien » au Louvre, l'ancêtre de l'actuel Département des Antiquités Orientales. Les principaux chantiers furent ensuite ceux de Tello (1877-1933), avec des campagnes plus ponctuelles à Sippar et à Kish ; les chantiers les plus célèbres étaient alors ceux des Allemands à Babylone et à Assur. La période de l'entre-deux-guerres vit les efforts français essentiellement concentrés en Syrie, mandat oblige ; les Anglais se taillèrent alors la part du lion, notamment à Ur. On note seulement deux campagnes d'André Parrot à Tello et à Larsa, avant qu'il ne soit appelé à fouiller Mari en Syrie avec le



Une tablette de Larsa, trouvée en 1989 (Lamentation liturgique, en sumérien)

succès que l'on sait. En 1967, à la demande des Irakiens, Parrot revint à Larsa pour deux campagnes, puis il passa la main. Dix ans plus tard, le Ministère des Affaires étrangères décida la création d'une « Délégation archéologique française en Iraq », dont la direction fut confiée à Jean-Louis Huot, professeur d'archéologie orientale à l'Université de Paris I. Tandis que Larsa et le site proto-historique voisin de Oueili restaient les opérations phares de la DAFIq, divers chantiers de sauvetage étaient ouverts au gré des urgences imposées par la construction de barrages sur la Diyala (Kheit Kasim), l'Euphrate (Khirbet ed-Diniye) et le Tigre (Kutan dans la région d'Eski Mossoul). La dernière campagne à Larsa et Oueili eut lieu à l'automne 1989. Une reprise des activités archéologiques françaises avait été tentée en 2002 à tell Khoshi, dans le nord du pays. ■



M. Dominique Charpin

Les richesses du musée de Bagdad

Depuis 1933, la loi des Antiquités n'accorde plus au fouilleur une part des objets découverts. Depuis lors, la quasi-totalité de ceux-ci ont été centralisés au musée de Bagdad (Iraqi Museum). On comprend donc l'émotion qui a saisi la communauté scientifique lorsqu'on a appris que le pillage avait porté, moins sur le contenu des vitrines qui avaient été vidées avant le récent conflit, que sur celui des réserves. Les rapports les plus récents semblent cependant moins pessimistes que les premières rumeurs, mais l'établissement d'un inventaire précis prendra certainement des semaines, sinon des mois, étant donné l'absence d'un inventaire général informatisé et le désordre laissé derrière eux par les pillards. ■

Dominique Charpin

Publications récentes

- J.-L. Huot (éd.), *Larsa, travaux de 1987 et 1989*, Beyrouth, 2003.
- N. Chevalier, *La recherche archéologique française au Moyen-Orient (1842-1947)*, Paris, 2002.



Une des maisons de Larsa, datant du XVIII^e siècle av. J.-C., fouillée en 1987.

Une des tombes royales de Kalhu (Nimrud), datant de l'époque néo-assyrienne (VIII^e siècle av. J.-C.). On y a retrouvé un très riche matériel (vases en or, bijoux, etc.), qui a été « mis à l'abri » en dehors du musée de Bagdad avant la guerre du Golfe et n'y avait pas été rapporté lors de la rouverture du musée en 2000.



PHYSIQUE CORPUSCULAIRE ET COSMOLOGIE



Pr. Marcel Froissart

Nouvelles du Laboratoire PCC

Montée en puissance de la Fédération de Recherche Astroparticule et Cosmologie «APC» (FR 2562), dont le PCC est membre fondateur et qui doit se transformer en UMR en janvier 2005. Le laboratoire APC rejoindra la même année ses nouveaux locaux sur le site de Tolbiac les Grands Moulins.

Administration :

Réorganisation du groupe de gestion : chaque service n'a affaire qu'à une gestionnaire (commandes, factures, missions).

Informatique :

Câblage du réseau pour les nouveaux locaux (2^e et 3^e étages, bât. F), installation des bureaux et d'une salle de serveurs au 2^e étage, renouvellement des postes de travail (PC portables).

Expériences

Auger :

Signature d'un important marché pour la sous-traitance de la fabrication et du test de 1600 «cartes unifiées», cerveaux électroniques des 1600 stations de contrôle du détecteur Auger, dans la pampa argentine. Ces cartes ont été entièrement conçues et développées au PCC. Début de la mise en fabrication du premier lot. Installation du logiciel Auger sur les prototypes des nouvelles cartes unifiées.

Hess :

Dans la nuit du 4 au 5 mars 2003, malgré la saison des pluies, la deuxième caméra du système de télescopes HESS a commencé à observer le ciel austral en lumière gamma. Bon fonctionnement des 2 télescopes ; des signaux ont été observés en coïncidence entre les 2 caméras, prouvant qu'elles voient la même gerbe atmosphérique ; l'analyse des 2 images simultanées permet de déterminer précisément la direction de la gerbe, et du rayon gamma origine, et donc de rejeter une bonne fraction du bruit de fond.

Le laboratoire a participé à la construction des caméras et a une contribution importante dans la modélisation des télescopes et l'analyse des données.

Céleste :

Fin de l'installation du contrôle des héliostats de Celeste

Planck :

Le bureau d'études, avec le LAL et l'IAS, participe à l'implantation des éléments du système optique dans la cuve cryogénique. Les éléments fabriqués sont en cours d'intégration sur une platine test.

Un cryostat à 77K, dimensionné pour loger la roue porte-filtre sous vide, a été réalisé et est en test. Les documents qualité relatifs à notre activité ont été rédigés ou sont en cours de finalisation. Montée en puissance de la participation à la calibration et au niveau 1 de Planck HFI (Haute fréquence).

Euso :

Étude de la mécanique de la surface focale et de la répartition des photomultiplicateurs (plus de 5500) sur la surface focale.

Étude d'un banc de mesure de la fluorescence émise lors du passage d'électrons dans un mélange d'azote/oxygène en fonction : de la densité d'électrons, de la proportion azote/oxygène, de la pression. ■

HISTOIRE DU MONDE INDIEN



Pr. Gérard Fussman

Concert de dhruwad au Collège de France

Le 25 juin 2003 à 17 heures, dans l'amphithéâtre Marguerite de Navarre, M. Wasif ud-Din Dagar a donné, à l'invitation des Professeurs du Collège de France, un concert de dhruwad. Ce concert a été précédé, à partir de 15 heures, d'une répétition au cours de laquelle M. Wasif ud-Din Dagar, s'exprimant en anglais, a expliqué aux auditeurs les effets qu'il recherche et pourquoi il les recherche. Le dhruwad, peu connu en France, est un style de musique classique remontant à l'époque moghole et typique de cette époque : c'est une musique de cour hindoue jouée par des musiciens musulmans dont c'est la profession héréditaire.



M. Wasif ud-Din Dagar

M. Wasif ud-Din Dagar appartient en effet à une lignée de chanteurs de cour musulmans dont les premiers maîtres se produisaient à la cour du maharaja hindou de Jaipur. Depuis vingt générations maintenant, leur enseignement se transmet de père en fils. Le dhruwad (littéralement «mètre fixe») est fondé sur les modes musicaux classiques

indiens appelés rags. Les textes chantés sont de courts poèmes de dévotion en vieil hindi. Le chanteur, ici M. Wasif-ud-Din Dagar, était accompagné de deux tampouras, sortes de grands luths à quatre cordes, et d'un tambour oblong à deux membranes appelé pakhavaj. Il recherchait tout à la fois la perfection de l'intonation et une spontanéité d'expression qui fait largement place à l'improvisation, le tout dans une atmosphère de spiritualité et de recueillement. Une séance de dhruwad commence par une longue introduction au cours de laquelle le caractère du rag choisi est lentement exposé et développé. Dans cette partie, le tambour reste silencieux et le chanteur module les syllabes d'une formule sanskrite, dite mantra. Suit alors le dhruwad proprement dit. Une séance de dhruwad dure normalement quatre-vingt dix minutes. ■



HISTOIRE DES SYNCRÉTISMES DE LA FIN DE L'ANTIQUITÉ HISTOIRE TURQUE ET OTTOMANE



Pr. Michel Tardieu

Pr Gilles Veinstein

** M. James Russell Hamilton, éminent spécialiste de l'histoire ancienne des Turcs orientaux, est malheureusement décédé depuis lors..*

Actualité des Professeurs invités

MM. Takao Moriyasu, Professeur à l'Université d'Osaka, et Yutaka Yoshida, Professeur à l'Université de Kobe, ont été invités par MM. Michel Tardieu et Gilles Veinstein.

Leurs leçons (regroupées le vendredi matin 9 mai puis le mercredi matin à partir du 14 mai) ont porté sur «l'Histoire du manichéisme chez les Ouïghours du VIII^e au XI^e en Asie centrale» (par M. Takao Moriyasu) et «Qarabalghasun et autres inscriptions sogdiennes des VI^e-IX^e s. provenant de Mongolie» (par M. Yutaka

Yoshida). Ils ont profité de leur séjour pour travailler au projet d'une édition complète de la célèbre stèle trilingue de Karabalghasun.

La réunion en un même lieu parisien, en mai 2003, de nos deux éminents invités japonais, de l'estampage de Bouillane de Lacoste et de quelques spécialistes français, au premier rang desquels James Hamilton* du CNRS qui s'est déjà longuement penché sur l'inscription, promet des avancées importantes dans l'édition et l'exploitation de cette source de premier ordre. ■



Le pays où on se nourrit de légumes...

En dehors de quelques fragments originaux rapportés à Saint-Petersbourg par les missions russes, il ne reste aujourd'hui de la stèle de Qarabalghasun, recueillie et publiée en fac-similés par la Société finno-ougrienne d'Helsinki en 1892, que quelques photographies et estampages. Parmi ces derniers, sont particulièrement précieux ceux rapportés à la fin du XIX^e s. par le commandant Bouillane de Lacoste et conservés depuis à la bibliothèque de la Société asiatique (site Lemoine). La stèle brisée et morcelée avait été découverte sur la rive gauche de la rivière Orqon, un des principaux tributaires du lac Baïkal, le «pays des trente rivières», sur l'emplacement de l'ancienne capitale de l'Empire ouïghour aux VIII^e-IX^e s, Ordubaligh, appelée aussi Qarabalghasun, au nord-ouest d'Oulânbatör (capitale de l'actuelle Mongolie). L'écrivain persan, Juvayni, qui raconte l'histoire de Gengis Khan et des conquêtes mongoles, dit qu'il a vu lui-même parmi les ruines des palais d'Ordubaligh des pierres couvertes d'inscriptions que personne ne pouvait lire, et près d'un puits une autre grande pierre gravée, sur laquelle des gens venus de Khitay (Chine du Nord) reconnurent leur écriture.



Légende images :
Fragments de l'estampage de l'inscription de Karabalghasun par Bouillane de Lacoste. Bibliothèque de la Société Asiatique, site Cardinal Lemoine.

La stèle de Qarabalghasun est probablement l'une de ces pierres vues au XIII^e siècle par l'historien persan. Elle date de 821 et a été rédigée dans les trois langues de cette section extrême-orientale de la Route de la Soie : turc (en écriture runique), chinois, sogdien. Elle pose pour nous d'énormes problèmes de reconstruction et d'interprétation, en particulier pour

les listes de souverains et de leurs territoires effectifs, et en conséquence elle n'a été étudiée que de façon fragmentaire. Une portion curieuse de la partie chinoise de la stèle concerne l'adoption en 762-763 du manichéisme comme religion d'État par les souverains ouïghours. Promotion plutôt inattendue pour une religion partout ailleurs persécutée et anéantie. Le souverain convertisseur reconnaît toutefois que «cette



religion subtile et merveilleuse est difficile à recevoir et à observer». Mais que d'avantages au bout du compte si, grâce à elle, «le pays aux mœurs barbares où fumait le sang se change en une contrée où on se nourrit de légumes, si l'État où on tuait se transforme en un royaume où on exhorte au bien» (traduction d'Édouard Chavannes et Paul Pelliot, 1913) ! Légendes de fondation et de conversion, assimilations et résistances, syncrétismes en tous genres, création d'une littérature nationale turque, relations et échanges avec la Chine des Tang et les colonies occidentales (oasis de Tourfan) qui deviendront lieux de refuge après la prise de la capitale par les Qirghiz (840) et où le manichéisme survivra jusqu'au XI^e siècle, tels sont quelques-uns des problèmes de cette histoire à découvrir : l'Empire turc ouïghour de la Mongolie. ■

LITTÉRATURES DE LA FRANCE MÉDIÉVALE

Gaston Paris et les romanistes européens



Pr. Michel Zink et les participants au colloque

À l'occasion du centième anniversaire de la mort de Gaston Paris, M. Michel Zink a organisé les 27 et 28 mars 2003, avec le groupe de recherche sur l'histoire de la philologie romane de la chaire de Littératures de la France médiévale, un colloque intitulé «Gaston Paris et les romanistes européens». Ce colloque a bénéficié de l'aide de la Fondation Hugot et du Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de l'université de Poitiers. Il s'est tenu pendant un jour et demi à la Fondation Hugot ; l'après-midi du second jour, une table ronde a réuni tous les participants à l'amphithéâtre Marguerite de Navarre, afin que le public pût entendre une synthèse des travaux et participer à la discussion générale.

Gaston Paris (1839-1903) a occupé de 1872 à sa mort la chaire de Langue et littérature françaises du Moyen Âge, créée en 1853



Gaston Paris, titulaire de la chaire de *Langue et littérature françaises du Moyen Âge* de 1872 à 1903 et Administrateur de 1894 à 1903.

pour son père Paulin Paris. Il est le fondateur des études modernes de philologie et de littérature médiévales en France. Il a su y acclimater avec rigueur et finesse la méthode philologique pratiquée dans les universités allemandes, méthode à laquelle il avait pu s'initier lors de ses études à Bonn et à Göttingen. Il a fondé en 1872 avec Paul Meyer la revue *Romania*, aujourd'hui dirigée par Geneviève

Hasenohr et Michel Zink. Dans sa chaire du Collège de France et dans sa direction d'études à l'École Pratique des Hautes Études, il a exercé une influence immense en France et dans toute l'Europe. Une influence qui ne s'est pas bornée au champ étroit de ses études. Ami très proche de Sully Prudhomme et de Gabriel Monod, dreyfusard convaincu, patriote soucieux de ne jamais laisser la passion nationaliste obscurcir la vérité scientifique, il a joué dans la vie intellectuelle et même politique de son temps un rôle d'autant plus important que ses fonctions (administrateur du Collège de France, membre de l'Académie française) en faisaient un homme en vue et que sa rectitude, sa modération, sa générosité faisaient de lui une autorité morale.

L'intérêt suscité aujourd'hui par la personne et l'œuvre de Gaston Paris est tel que tous les participants du colloque, venus de plusieurs pays d'Europe, des États-Unis et du Japon, en étaient, à un titre ou à un autre, des spécialistes. ■

Conférences du professeur Hans Ulrich Gumbrecht

L'un des participants, M. Hans Ulrich Gumbrecht, professeur à l'université Stanford, donnait pendant la même période au Collège de France quatre leçons sur «Les pouvoirs de la philologie», chacune centrée sur la figure d'un grand philologue : Gaston Paris y figurait à la suite des frères Grimm et avant Ramón Menéndez Pidal et Leo Spitzer. Prenant comme point de départ le trauma constitué dès la fin du

XIX^e siècle par la naissance des sciences humaines et leur tendance à dévaluer la fonction interprétative de la philologie, ces cours ont tenté de dégager les «pouvoirs de la philologie» à partir de métaphores physiques, comme la saturation de l'espace (désir de constituer une collection exhaustive de textes), l'engloutissement (désir d'assimilation de la langue et du sens), l'incorporation du passé. ■

Poésie et conversion au Moyen Âge

Entre 1998 et 2001, les cours et les séminaires de M. Zink ont traité, sous des angles divers, le thème général «Poésie et conversion au Moyen

Âge». M. Zink vient d'en tirer un livre publié sous ce titre même (Paris, PUF, 2003, 346 p.). ■

HISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE DES SOCIÉTÉS MÉSO- ET SUD-AMÉRICAINES



Pr. Nathan Wachtel

Art marrane dans le sertão - Nord-Est du Brésil

Une exposition sur l'Art marrane dans le sertão (Nord-Est du Brésil), organisée par le Professeur Nathan Wachtel, est présentée à la Maison de l'Amérique latine, 217 bd Saint-Germain, à Paris (75007), du 23 mai au 17 juillet 2003, du lundi au vendredi, de 11 h à 19 h.

Les œuvres réunies dans cette exposition, outre leur qualité esthétique, offrent un immense intérêt historique et anthropologique. Les trois auteurs, Socorro Torquato, Virgilio Maia, et Odmair Pinheiro Braga font en effet partie des familles brésiliennes qui descendent des nouveaux-chrétiens d'autrefois, c'est-à-dire des Juifs convertis de force au Portugal en 1497, et qui conservent jusqu'à nos jours l'héritage de leur origine. Tout en relevant de registres différents, leurs œuvres respectives expriment en même temps leur quête identitaire, sur le mode culturel ou dans sa dimension religieuse, et témoignent en définitive d'une extraordinaire fidélité à la «foi du souvenir». De fait, les caractères originaux de l'histoire des nouveaux-chrétiens au Brésil (la conjoncture tardive de la répression inquisitoriale ; l'existence, même brève, de la première synagogue sur le continent américain, à Recife, pendant l'occupation hollandaise ; les vastes réseaux d'alliances endogames, etc.) signalent un contexte rassemblant un ensemble de facteurs qui, notamment dans les régions du Nord-Est, peuvent rendre compte de la survivance, tantôt consciente, tantôt inconsciente, d'une mémoire marrane longue de plus de cinq siècles.

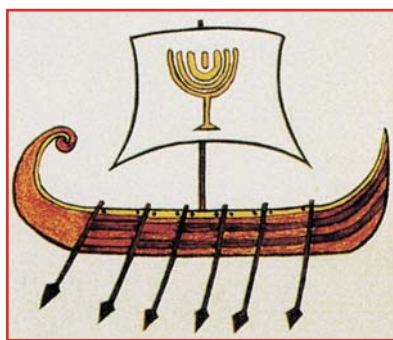
Les *Étendards des Tribus d'Israël* de Socorro Torquato (Côca) et Virgilio Maia constituent une œuvre extrêmement originale dans sa conception même : la céramiste et le poète font parler ensemble dans un même élan les figurations plastiques et l'expression littéraire, de sorte que la combinaison intime du verbe et des images concrètes, matérialisées dans la faïence et la porcelaine, donne lieu à une création artistique unique en son genre. Celle-ci se distingue encore par son inspiration, double également, car ses racines plongent tout à la fois dans l'art populaire du Nord-Est brésilien et dans la tradition juive léguée par les nouveaux-chrétiens de jadis, dont le marranisme constitue précisément l'une des composantes de la culture du mythique sertão.

Pour chacune des douze tribus d'Israël, Socorro Torquato ré-invente l'étendard et le blason en puisant les images, les figures et les symboles qui les composent, d'une part dans les textes bibliques (dans les récits relatifs aux fils de Jacob), et d'autre part dans la longue histoire du Nord-Est brésilien (depuis les dessins et pétroglyphes très antiques de l'art rupestre des Indiens Cariri, jusqu'aux signes qu'emploient les vachers des arides sertões pour marquer le bétail au fer). L'alchimie des couleurs, l'interférence des motifs autochtones et la stylisation des formes transfigurent véritablement les thèmes bibliques ré-interprétés à la manière sertaneja.

À la vision plastique des armoiries d'Israël, Virgilio Maia joint une vision littéraire, consacrant à chaque tribu un poème qui n'est pas seulement accompagnement ou légende, mais fait véritablement corps avec l'image gravée dans la matière. Il s'inspire en effet des mêmes sources tant bibliques que nordestines, et chante l'histoire des fils de Jacob, leurs emblèmes et leurs exploits, en ayant recours à la cantilène populaire des fameux concours d'improvisation qui rassemblent poètes et chanteurs du Nord-Est brésilien.

Odmair Pinheiro Braga pratique un genre poétique très différent, voire opposé à celui du «Mouvement Armorial», et exprime directement, sur des modes variés (élégiaque, épique, voire satirique), son expérience personnelle et son ardente foi religieuse, fidèle à l'orthodoxie juive. Cependant, s'il donne libre cours à son inspiration poétique, il la soumet à une élaboration très savante également, qui lui confère sa rare et si belle musicalité.

Le vernissage de l'exposition a rassemblé une foule impressionnante ; d'ores et déjà l'on peut dire que cet événement inédit est très élogieusement accueilli, tant par le grand public que dans la presse. Le Professeur remercie chaleureusement les institutions qui lui ont accordé leur concours : la Maison de l'Amérique latine, l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, la Maison des Sciences de l'Homme, l'Union latine, et l'Ambassade du Brésil en France. En revanche, cette importante manifestation culturelle n'a bénéficié de la part du Collège de France d'aucun soutien, ni matériel ni moral. ■



HISTOIRE TURQUE ET OTTOMANE



Pr. Gilles Veinstein

La deuxième journée des études turques

La chaire d'Histoire turque et ottomane et l'UMR 80 32, «Études turques et ottomanes» (CNRS, EHESS, CDF) ont organisé pour la deuxième fois une «journée des études turques», destinée à l'information et la confrontation des spécialistes, mais aussi à sensibiliser un public plus large aux résultats, aux questionnements et aux perspectives de ce domaine d'études dans notre pays.

Cette manifestation s'est tenue cette année dans les locaux de l'École des hautes études en sciences sociales, 54 et 105 boulevard Raspail, Paris VI^e, le 29 avril, de 9h15 à 18h.

Trois sessions figuraient au programme. La première, intitulée «faire des recherches en Asie centrale», a donné la parole à quatre jeunes chercheurs, doctorants ou post-doctorants, travaillant sur cette zone, qui ont évoqué les conditions de travail qu'ils ont rencontrées et ont proposé un aperçu de leur thème d'études et des

résultats obtenus.

La deuxième session a fait le point sur un certain nombre de recherches menées actuellement dans le cadre de l'UMR d'études turques : une enquête sur le vocabulaire politique dans le domaine turc ; une réflexion sur la place des Balkans dans le cadre des études turques et ottomanes ; un bilan des recherches sur la mort et les pratiques funéraires dans l'Empire ottoman.

La troisième session a réuni huit spécialistes et observateurs extérieurs sur un thème qui rejoint certaines interrogations fort actuelles : «l'histoire ottomane : une histoire européenne» ?

En fin de journée a été inaugurée, dans le hall du 54 boulevard Raspail, une exposition, organisée avec le concours de l'association ELELE, dédiée aux «Pratiques funéraires ottomanes». ■

PRIX ABEL



Le prix Abel 2003 de l'Académie des Lettres et Sciences de Norvège, a été décerné à M. Jean-Pierre Serre, professeur honoraire, titulaire de la chaire d'*Algèbre et géométrie* de 1956 à 1994, pour «son rôle central dans l'élaboration de la forme moderne de nombreux domaines des mathématiques, notamment la topologie, la géométrie algébrique et la théorie des nombres».

M. Jean-Pierre Serre a reçu ce prix à Oslo, le 3 juin dernier, des mains du roi Harald V de Norvège.

Une cérémonie en l'honneur de M. Serre a été organisée au Collège de France, le 16 juin dernier, en présence de M. Rolf T. Andersen, Ambassadeur de

Norvège en France et de Mme Claudie Haigneré, Ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. ■



Pr. Jean-Pierre Serre, Mme Claudie Haigneré et M. Rolf T. Andersen.

ACTUALITÉ DES PROFESSEURS INVITÉS

Larry M. HYMAN



Professeur à l'Université de Californie (Berkeley - États-Unis), a été invité par M. Claude Hagège à venir donner un enseignement au Collège de France, en 2003.

Ses conférences ont porté sur :

- Règles et contraintes en phonologie,
- La grammaire et la phonologie.

Dans ces deux conférences, j'ai reposé deux vieilles questions dans le contexte de ce qui se passe dans la phonologie actuelle : (i) Quelle est la relation entre la phonétique et la phonologie ? (ii) Quelle est la relation entre les formes sous-jacentes et les formes de surface en phonologie ?

Depuis quelques années il y a une tendance chez certains phonologues de mettre en question les suppositions de base qui réunissent les phonologues structuralistes et générativistes. Depuis les premières décennies du 20^e siècle, la phonologie synchronique a pris son inspiration du fait que les mêmes sons peuvent avoir des comportements différents dans des langues différentes. La nasale vélaire «ng» de l'anglais que cite Sapir (1925:19) reste un exemple convainquant de la valeur de l'analyse structurale (phonologique) des langues : Même si l'anglais distingue trois mots, *sum* 'somme', *sun* 'soleil' et *sung* 'chanté', Sapir nous prévient qu'on ne devrait pas penser à cette série [m, n, ŋ] (labiale, alvéolaire, vélaire) dans les mêmes termes que la série orale [b, d, g]. En fait, la nasale vélaire doit être analysée comme une séquence /ng/ en anglais, comme une variante combinatoire de /n/ en italien, et comme un phonème indépendant en birman: *mà* 'salutaire', *nà* 'douleur', *ŋà* 'poisson'.

Cet exemple montre que même si la relation entre la phonologie et la phonétique est "naturelle", il y a des différences entre les deux. On doit cependant se poser une autre question : Est-ce que la phonétique devrait être incorporée dans la phonologie ? Dans leurs recherches

récentes les phonologues prennent position des deux côtés. Une première conception est que la phonologie est déterminée par la phonétique («phonetically driven»). Une deuxième conception est que la phonologie est déterminée par le calcul («computationally driven»).

Il y a deux genres d'arguments contre l'amalgame de la phonétique et de la phonologie : (i) Des arguments de distribution : le même son peut avoir des fonctions différentes dans des systèmes phonologiques, par ex. distribution limitée lexicalement ou grammaticalement (mais pas phonétiquement) ; (ii) Des arguments de processus : les paramètres des «règles» (relations input/output, déclencheur/cible) ne sont pas forcément naturels au point de vue phonétique.

La position que j'ai prise lors de ces conférences est la suivante :

1. Bien qu'il y ait beaucoup dans la phonologie qui ne soit pas arbitraire au point de vue phonétique, il y a peu de raisons pour croire que ce soit plus que la conséquence du processus de la phonologisation ; la phonétique universelle détermine en grande partie ce qui peut

devenir, d'abord, une propriété phonétique spécifique à une langue, mais pas forcément une propriété structurale ou catégorielle de cette langue.

2. Une fois divorcée de la phonétique, la phonologie obéit aux mêmes principes grammaticaux que la morphologie et la syntaxe.

3. Comme résultat, l'interaction de processus naturels peut créer des systèmes «non-naturels».

Ceci acquis, j'ai posé la question suivante : Quelle est la relation entre les formes sous-jacentes et les formes de surface en phonologie ? En me basant sur les alternances qui caractérisent les séquences nasale + consonne, j'ai montré que les contraintes phonétiques ne tenaient pas compte des complexités trouvées dans les langues bantoues. Pour chaque processus (relation input-output) dit «naturel», il y a le contre-processus correspondant.

La deuxième conférence a conclu avec le problème célèbre de l'opacité et la suggestion qu'on a besoin de «règles» dans la phonologie, pas seulement de contraintes. ■

Larry M. Hyman

Processus	Schème	Langues	Contre processus	Schème	Langues
Voisement postnasal	NT > ND	yao, kikuyu nande, bukusu	dévoisement	ND > NT postnasal	sotho-tswana makua, bubi
Affrication postnasale	NS > NTS NZ > NDZ	kongo, yaka, tuki venda	désaffrication postnasale	NTS > NS NDZ > NZ	shona, rwanda kinga
Aspiration postnasale	NT > NT ^h	cewa, swahili pokomo	désaspiration postnasale	NT ^h > NT	zulu, ndebele xhosa, swati
Nasalisation postnasale	ND > NN	ganda, matuumbi	dénasalisation postnasale	NN > ND	kongo, yaka, punu

(N = consonne nasale ; T = occlusive sourde ; D = occlusive sonore ; S/Z = fricatives ; TS/DZ = affriquées)

Antonio TABUCCHI

Professeur à l'Université de Sienne (Italie), a été invité par MM. Carlo Ossola et Michel Zink à venir donner un enseignement au Collège de France, en 2003.

Ses leçons ont porté sur :
Sélénophiles et sélénophobes dans la poésie européenne du XX^e siècle.



Placées sous le signe de la lune, les leçons d'Antonio Tabucchi explorent librement les permanences, les mutations, et les contradictions de cet astre changeant dans la poésie européenne du XX^e siècle. Partant des poèmes d'Albert Giraud qui ont directement inspiré le livret du Pierrot Lunaire de Schoenberg, Antonio Tabucchi est allé rendre visite à Laforgue, Marinetti, Apollinaire, Trakl, Pessoa, Sá-Carneiro, Yeats et Garcia Lorca. On trouvera ici un extrait de l'introduction à la première leçon.

Dans la mythologie, la lune occupe une place symbolique et métaphorique qui a marqué à jamais notre culture. Plus proche de la terre, rayonnant d'une lumière plus faible, ne brillant que la nuit et dotée d'un visage couvert de taches, la lune joue dans la culture originelle de l'Occident un rôle moins majestueux que le soleil auquel elle s'oppose pour des raisons cosmologiques. Le soleil est l'œil du jour, tandis qu'elle est l'astre de nuit à la lumière blafarde. Elle commande donc aux forces nocturnes, elle n'appartient pas à cet espace de la journée (l'espace de la lumière) réservé à la vie diurne, qui est considérée comme la vie véritable (où les hommes travaillent, interagissent socialement, font de la politique, font la guerre, produisent, bâtissent, etc.) Par opposition, la lune appartient à cet espace de la journée réservé au sommeil, éventuellement à l'amour et au rêve : en tout cas, à une dimension «autre», qui n'appartient pas à la vie évidente et observable.

De plus, les hommes ont découvert que la lune gouverne certaines choses de la nature, par exemple les végétaux. Elle fait monter la sève dans leurs tiges, elle aide à la croissance des plantes. Et à partir des phases de la lune, les hommes ont appris à scander le temps, comme en atteste par exemple le calendrier hébraïque. Plus encore, contrairement au soleil, qui se montre aux hommes avec une certaine loyauté - dans le sens qu'il se lève et se couche avec le même visage, en maintenant toujours la rondeur de son aspect -, la lune croît et décroît selon des cycles. Ce rythme vital imposé aussi aux animaux marins et même aux océans a marqué profondément l'image que les

hommes, que la civilisation humaine, se sont fait de la lune. D'ailleurs, plusieurs études de la science moderne nous expliquent les influences bénéfiques ou maléfiques de la lune sur les organismes terrestres en s'appuyant sur des statistiques incontestables. Mais la chose devient plus intéressante quand des psychiatres ou des psychologues, commencent à vérifier, d'une manière expérimentale, les effets (positifs et négatifs) que la lune peut exercer sur le comportement de la personne. À ce propos, je me contenterai de renvoyer au livre déjà célèbre d'un médecin américain, Arnold Lieber, *The Lunar effect : biological tides and the human emotions*. Cet ouvrage, totalement scientifique, vient cependant conforter certaines croyances, certaines légendes et le folklore de plusieurs cultures. Ces légendes, qui ont pris la dimension de la fable (vampirisme, etc.), ont cependant été bâties sur des raisons et des motivations tangibles. En effet, la lune influence le comportement, la psychologie, les sentiments et même les sens des hommes.

Pourquoi pas, d'ailleurs ? Le soleil n'exerce-t-il pas lui aussi une influence sur les hommes ? Bien sûr que si. Les faunes de Picasso au sexe en érection qui poursuivent les nymphes sur les plages de la Méditerranée agissent sous la totale ivresse du soleil le plus resplendissant. Et je me réfère à Picasso pour évoquer un artiste moderne qui dans ses dessins résume parfaitement les attributs que la mythologie grecque assigne ou attribue à Phébus, à Apollon, le soleil : vigueur, sensualité, élan vers la continuation de l'espèce, donc procréation. Le sang, en somme, qui est porteur de vie, tout comme la couleur qui le représente, le rouge, en opposition à la lymphe blanche, blanchâtre ou incolore de la lune. L'opposition binaire des anciens, de la mythologie grecque, est sur ce point-là parfaitement détectable et compréhensible. Le soleil, Apollon dionysiaque et furibond, appartient à la dimension de la reproduction et de la vie. La lune, quant à elle, nocturne et blafarde, devient la reine de l'Hadès : elle est Proserpine, l'épouse

de Saturne, forgeron du feu des enfers.

La lune peut-elle se contenter de cette dimension, elle qui croît et décroît, elle qui apparaît et disparaît, elle qui est peut-être moins loyale que le soleil apparaissant toujours sous le même aspect, car elle est plus ambiguë, plus mystérieuse ? Peut-elle se contenter de cette dimension de gardienne des Enfers, de reine des morts dans laquelle la proto-mythologie voudrait la cantonner ? Bien sûr que non, car si la lune préside à la mort, elle préside aussi à l'immortalité, elle symbolise le phénix qui renaît du néant, elle se trouve aussi associée au destin, c'est-à-dire à l'existence humaine, à l'ambition humaine qui croit toujours à une possible renaissance. C'est le rêve de l'homme : ne pas finir, ne pas terminer avec la fin de son existence corporelle. Et elle, la lune, en effet, occupe l'espace du rêve, l'espace nocturne, elle a des éclipses, elle peut annoncer la fin du monde, mais sa renaissance aussi. Et l'espace du rêve est un espace plus large que le ciel où brillent le soleil et la lune : pour nous les hommes, l'espace du rêve est ce qu'on appelle l'infini, c'est-à-dire l'univers du possible. Et nous savons que l'univers du possible est l'abstraction la plus indépassable que l'intelligence humaine puisse concevoir. Les astrophysiciens modernes nous disent, ou nous enseignent, que l'infini n'existe pas pour la simple raison que l'univers est fini. L'univers, nous assurent-ils, est une matière produite par un choc d'énergies primordial : le big-bang. Cet univers, en tant que matière, est en expansion dans le néant, et même s'il est incommensurable, il possède un périmètre, c'est-à-dire qu'il est fini. Et si l'univers est fini, il n'y a rien d'infini en lui à part le cerveau de l'homme, et son imagination qui a su concevoir le concept d'infini, comme les mathématiques par exemple, où il y a des nombres infinis. C'est un paradoxe que nous ayons conçu l'idée des nombres infinis dans les mathématiques pour mesurer un univers fini en physique. Mais ce concept d'infini, au-delà des mathématiques, appartient aussi à la poésie. Et cet infini occupe l'espace nocturne, le royaume de la lune, où tout impossible devient possible. ■

Antonio Tabucchi

LA RECHERCHE EN FRANCE ET EN EUROPE

Le Professeur Jean-Marie Lehn, titulaire de la chaire de *Chimie des interactions moléculaires*, Prix Nobel de chimie en 1987, a bien voulu nous accorder une interview et donner son point de vue sur les conditions actuelles de la recherche en France et en Europe.



Pr. Jean-Marie Lehn

*Interview réalisée par Marc Kirsch,
Maître de conférences, associé à la chaire de
Philosophie et histoire des concepts scientifiques.*

Comment analysez-vous la situation actuelle de la recherche en France ?

En matière de budget de la recherche, les médias ne cessent de nous rappeler que les crédits baissent. Il n'est pas facile de juger objectivement de la situation ! Rappelons simplement qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de financement, mais aussi d'efficacité. Sur la question des crédits, on ne peut nier que des efforts sont faits, que de nombreux postes de post-doctorants sont créés. Mais cela reste insuffisant. Cela dit, l'opinion dominante parmi les chercheurs est que l'Europe en général et la France en particulier doivent augmenter considérablement leur effort de recherche.

Les États-Unis sont le standard de référence, qu'on le veuille ou non. Or les États-Unis font un effort énorme en direction de la recherche. Ils ne le font pas simplement par amour de la connaissance, mais parce qu'ils y trouvent un intérêt économique : la recherche est un investissement. Bien sûr, ce n'est pas le seul aspect, et la recherche a aussi pour but de comprendre : comprendre l'origine de l'univers, l'organisation de la matière, l'apparition et le fonctionnement du vivant. Ces questions évidemment essentielles suffiraient à la justifier. La recherche fondamentale fait partie, au même titre que l'art, de ces activités désintéressées qui caractérisent l'humanité.

Néanmoins, et justement parce que la recherche est une activité très coûteuse, il est légitime qu'elle profite à l'ensemble des

citoyens qui la paient par leurs impôts : il faut donc la rendre aussi efficace que possible, afin qu'elle contribue au développement de notre pays et des pays européens.

Je voudrais faire quelques remarques et avancer quelques suggestions qui permettraient d'aller dans ce sens.

Un état des lieux planétaire.

La science engage des relations planétaires : il faut donc considérer l'état de la recherche au niveau mondial. De ce point de vue, outre la position dominante – sans doute durablement – des États-Unis, on remarque une importante poussée de l'Asie, avec bien sûr le Japon, mais aussi la Chine et l'Inde, ainsi que Taiwan et Singapour, à une plus petite échelle. À elles deux, la Chine et l'Inde représentent une grande partie de l'humanité. Leurs activités de recherche connaissent une croissance énorme. J'ai pu le constater en Chine, depuis quelques années. Pour l'instant, l'effort de recherche se limite généralement aux meilleures universités, qui sont en petit nombre, par rapport à la taille du pays, mais la situation évolue rapidement. C'est pourquoi l'Europe doit prendre position, pour éviter de se trouver prise en tenaille entre la domination américaine et l'émergence rapide des pays d'Extrême Orient. Le moment est favorable, dans la mesure où les pays d'Asie sont à la recherche d'un équilibre et ne souhaitent pas se trouver uniquement en face de la puissance économique et scientifique des États-Unis.

L'Europe a donc de bons atouts. Or elle ne fait pas assez d'effort pour attirer les chercheurs asiatiques : nous avons d'assez bonnes relations avec le Japon, mais nos échanges avec la Chine sont très insuffisants.

Quelques remarques à ce propos. Au premier abord, on peut être heurté par l'idée de dépouiller de leurs élites intellectuelles des pays qui ont grand besoin de toutes leurs compétences. C'est un scrupule légitime. Mais il y a une réponse pragmatique. Observons ce qui se passe aux États-Unis, qui sont très actifs pour attirer et intégrer ces chercheurs. Une fois installés, d'une part, ce sont d'excellents scientifiques et d'autre part, ils entretiennent avec leur pays d'origine des relations étroites. Ainsi s'établissent des liens très forts, aussi bien politiques, qu'économiques et scientifiques, et ces relations bénéficient aux pays d'origine des chercheurs.

En outre, pour limiter les effets de la fuite des cerveaux, les pays concernés – Chine, Taiwan, etc. – mettent au point des politiques d'aide au retour et accordent des avantages, notamment salariaux, à ceux qu'ils veulent inciter à revenir. Paradoxe intéressant : en Chine – un pays qui se dit « communiste » et qui l'est fort peu en réalité –, on renonce au principe d'égalité dans le but de favoriser ceux qui créent des richesses qui profitent à l'ensemble de la société. En France, une telle pratique serait mal acceptée. Il est vrai que les choses évoluent : l'Europe a créé les chaires *Marie Curie* pour réinstaller sur son sol, en leur offrant une dotation assez

confortable, des chercheurs partis par exemple aux États-Unis.

L'Europe doit se montrer pragmatique sur ces questions si elle ne veut pas être distancée. Pour renforcer ses relations avec ces pays, elle devra faciliter l'intégration des chercheurs étrangers. Les étudiants vont là où il y a le plus d'ouverture, c'est-à-dire souvent aux États-Unis. En Europe, l'intégration reste plus malaisée. Qu'un laboratoire soit constitué principalement de chercheurs étrangers est monnaie courante aux États-Unis. En France, cela serait moins bien perçu. Or, si la société américaine intègre plus facilement, ce n'est pas uniquement par humanisme ou par générosité, mais de façon très pragmatique : on cherche à attirer les meilleurs, d'où qu'ils viennent, parce que c'est utile et efficace.

L'Europe doit donc s'ouvrir davantage. Quitte, chez nous, à proposer des cours en anglais, parallèlement au cursus français, pour ces étudiants. Même si on peut le regretter, il est contre-productif de demander à un étudiant chinois, généralement formé à l'anglais, d'apprendre le français avant d'apprendre la chimie.

L'organisation interne de la recherche en Europe.

Pour en venir aux questions d'organisation, je veux souligner que la gestion des fonds de recherche en Europe est trop complexe et privilégie trop les grosses structures. Dans certains cas, c'est entièrement justifié : le CERN, par exemple, est une grande réussite. C'est typiquement le cas où une grosse structure s'impose : il s'agit de recherches très coûteuses, qui nécessitent des équipes énormes et une organisation très lourde, réunissant beaucoup de pays. À une autre échelle, le laboratoire européen de biologie moléculaire de Heidelberg est aussi un succès. Quand on a besoin de gros investissements, seul le niveau européen offre les ressources nécessaires. En revanche, pour des recherches moins coûteuses, il me paraît inutile de forcer les gens à créer des structures et des réseaux, avec force bureaucratie. Au contraire, il faut une recherche sur projets. Les regroupements n'ont d'intérêt que si le contenu des projets l'impose, comme dans le cas des nanotechnologies où il faut faire travailler ensemble physiciens, chimistes, ingénieurs, biologistes. Mais il faut aussi pouvoir soutenir des projets plus souples, plus petits, en mettant en valeur l'originalité de

la recherche. Cela suppose de faire porter l'évaluation davantage sur le contenu scientifique du projet, plutôt que sur l'organisation et le réseau qui vont le mettre en oeuvre. Par ailleurs, les collaborations naissent d'elles-mêmes, des besoins des travaux.

L'autre problème est lié à l'hétérogénéité des pays européens, en matière de développement scientifique. On a eu souvent tendance à mélanger aide au développement à évaluation des projets de recherche. À certaines époques, pour faire passer un projet, il valait mieux associer à des projets français, allemands ou anglais, des chercheurs venant d'universités moins développées : c'était une façon de les soutenir. L'intention était louable, mais le procédé maladroit. Ce sont les projets qu'il faut évaluer et soutenir. L'aide au développement des universités doit être traitée séparément et non se greffer sur les projets.

Le bon modèle, entre l'Amérique et l'Europe.

Pour faire avancer la recherche, il faut bien sûr que les chercheurs soient en nombre suffisant, mais on ne peut pas indéfiniment accroître leur nombre. Ce qu'il faut accroître, c'est leur efficacité. Cela suppose que la recherche ne devienne pas trop rapidement une activité permanente. Les chercheurs doivent être mobiles physiquement et intellectuellement surtout. Une certaine proportion de postes statutaires est bénéfique : nos collègues américains nous envient le fait que nos organismes de recherche puissent garantir une certaine permanence, notamment dans le cas où des techniques très lourdes sont mises au point, dont on risque de perdre le savoir-faire si les personnels changent trop rapidement.

Ensuite, il faut se méfier de l'excès d'organisation. La recherche fonctionne comme un organisme vivant : trop organisé, il se fige et meurt. Comme la vie, elle a besoin de diversité, de mouvement, de réarrangements permanents. C'est pourquoi il est important que le financement de la recherche se fasse sur projets et non par des dotations affectées à des structures. Ce qui compte, ce n'est pas la structure, mais le projet scientifique qu'elle doit faire vivre.

Il faut rattacher ce problème à celui des jeunes chercheurs. Les systèmes européens donnent accès plus rapidement à des postes statutaires. Aux États-Unis, quand un

chercheur est nommé dans son premier poste d'université, comme *assistant professor*, il dispose d'une indépendance totale. Une fois épuisée la dotation allouée lors de l'installation dans une université, le jeune *assistant professor* doit se procurer lui-même ses fonds, en soumettant des projets qui sont évalués par divers comités, la *National Science Foundation*, etc. Si l'argent est accordé, l'ensemble est évalué après une période déterminée. Selon les résultats obtenus, le financement est maintenu ou supprimé. Ainsi, dès qu'on est nommé, on dispose à la fois d'une indépendance totale et d'une responsabilité totale, et on doit rendre compte de l'emploi des ressources dont on a bénéficié. Contrepartie de cette indépendance, l'évaluation peut être brutale : si les résultats sont insuffisants, le contrat n'est pas reconduit. De même, en Allemagne, dans les Instituts Max Planck, quand un thème de recherche n'est plus considéré comme actuel, il peut arriver qu'on ferme l'institut ou le laboratoire.

Ma conclusion est qu'il faut viser un système intermédiaire entre le dispositif trop fluide des USA et la rigidité excessive de l'Europe, aussi bien pour la permanence des postes que pour les projets. Il faudrait éviter qu'un laboratoire disparaisse immédiatement lorsque ses projets sont refusés : s'il a réalisé de bons travaux auparavant, on peut lui accorder un sursis en maintenant un financement pendant une période de deux ans, par exemple, pour lui permettre de présenter de nouveaux projets. Si, à l'issue de ce délai, les projets soumis ne sont toujours pas satisfaisants, alors on doit en tirer les conséquences. Il s'agit donc de trouver un équilibre entre le squelette – la permanence de la structure – et le muscle – les projets, à renouveler en permanence. De même pour les crédits : il faut un fonds de roulement permettant à la structure de survivre, et par ailleurs, des financements accordés sur projet : à la carte, et non au menu.

Le Collège de France a de ce point de vue un fonctionnement exemplaire, dans son principe. Une chaire est simplement un emploi de professeur : lorsqu'elle se trouve vacante, on a tout loisir de chercher, dans le monde de la science, comment le pourvoir au mieux. J'ai moi-même été nommé sur la chaire de Raymond Aron, dont la discipline était pourtant assez éloignée de la chimie... Mais c'est un système parfois difficile à gérer.

Politique de la science, formation des chercheurs.

En règle générale, la question de la formation et du sort des jeunes chercheurs est cruciale, parce que la science de demain en dépend. L'Europe a développé de très bons programmes d'échange d'étudiants et de chercheurs. Les programmes comme Erasmus contribuent à former les étudiants et à susciter des rencontres entre européens. Que des jeunes français, grecs, portugais, finlandais, suédois se côtoient dans un laboratoire de chimie à Edimbourg contribue à faire l'Europe. C'est une excellente politique.

En France, l'aide aux jeunes chercheurs est une des préoccupations affichées du gouvernement actuel comme des précédents. À mes yeux, cela suppose de ne pas leur imposer un système trop contraignant. On a trop tendance à regrouper les laboratoires dans des structures de plus en plus grandes, très organisées et très hiérarchisées. Pour ma part, je suis partisan de petites unités flexibles, mobiles, qui ne soient pas trop rigoureusement encadrées par une politique de la science.

Cette idée de politique de la science prête à confusion : certes, on peut définir des orientations prioritaires, mais l'initiative doit revenir aux chercheurs. Si l'on doit dire à un chercheur ce qu'il doit faire, c'est qu'il ne le sait pas et n'a pas de véritable projet de recherche. Bien sûr, on peut – et on doit – définir des politiques en faveur de certains domaines. Prenons l'exemple des nanotechnologies : tout le monde pense que c'est une technologie majeure de demain et qu'il faut la développer. De toutes façons, de bonnes recherches dans cette direction conduiront à des résultats, fussent-ils différents des objectifs de départ. Quand le

premier signal de RMN (résonance magnétique nucléaire) a été observé, il était totalement impossible de prédire qu'un jour on s'en servirait pour faire de l'imagerie médicale. Au départ, c'était un phénomène physique nouveau et très intéressant. L'état de l'électronique, pour ne rien dire de l'informatique encore dans les limbes, ne permettait pas d'imaginer des machines comme celles qui exploitent aujourd'hui ce type de signaux. Très souvent, au moment où l'on découvre un phénomène physiquement intéressant, les applications sont imprévisibles. C'est pourquoi il faut investir davantage dans la recherche fondamentale, et non pas seulement viser les applications technologiques. Il faut des recherches appliquées, mais il est essentiel aussi de préserver tout un domaine de liberté, qui est vital pour la science d'aujourd'hui et pour celle de demain, même si ses retombées ne sont pas immédiates.

S'il est difficile de faire des prévisions précises, on peut néanmoins définir de grands domaines à développer. Quelques exemples : en biologie, les antiviraux, les cellules souches, les OGM ; ailleurs, les nanotechnologies, les nouveaux matériaux, l'informatique, etc. Autant d'orientations importantes qu'il faut encourager. Mais, une fois posé un cadre général, ce sont des projets qu'il faut susciter et financer.

Je conclurai sur un autre problème, qui concerne les grandes peurs actuelles du monde occidental vis-à-vis de la technologie, de la manipulation du vivant (OGM et clonage, etc.). Pourquoi serait-il interdit ou tabou de toucher à ce qui est vivant ? Nous sommes le produit d'une évolution de l'univers, nous en avons appris certaines règles de fonctionnement : nous

avons désormais la possibilité d'intervenir. Évidemment, il y a des précautions à prendre, mais il ne faut pas se fermer l'avenir en interdisant ou en limitant des recherches prometteuses.

Enfin, la question de la place de la science et de la technologie, et la question des risques et des précautions, doivent être abordées de façon globale, avec une vision moins centrée sur l'Europe. En matière de pollution, par exemple, il faut une perspective mondiale. Dans les pays dits – par antiphrase – «en développement», les exigences et les contrôles en matière de pureté de l'eau, de l'air, etc., sont incroyablement faibles. Schématiquement, en termes de niveaux de pureté, ce que nous coûte le passage de 99 à 99,5 % leur permettrait de passer de 50 à 90%. En Occident, notre souci de protéger notre environnement a un côté très nombriliste. Nous devrions accepter le faible risque qui consisterait à diminuer par exemple de 1% nos exigences de sécurité, si ce 1% permet de gagner de 30 à 40% ailleurs. Une petite concession au fantasme très coûteux de sécurité totale des uns permet de gagner beaucoup pour la sécurité globale. Autre exemple : quand un occidental se rend dans un pays pauvre d'Afrique, il se déplace avec un véritable arsenal de vaccins et de précautions diverses, tandis que sur place, il est courant que les gens manquent même d'aspirine. Le décalage est immense. Nos concitoyens des pays développés ne devraient-ils pas accepter de céder un peu de leur très grande sécurité pour permettre à ceux qui en sont pratiquement dépourvus de bénéficier d'un progrès proportionnellement énorme ? Pour ma part, je suis persuadé que, bien informés, ils n'y seraient pas opposés. ■

N'ENTERRONS PAS L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Professeur Yves COPPENS - *Chaire de Paléanthropologie et préhistoire*

Professeur Christian GOUDINEAU - *Chaire d'Antiquités nationales*

Professeur Jean GUILAINE - *Chaire de Civilisations de l'Europe au néolithique et à l'âge du bronze*

Professeur John SCHEID - *Chaire de Religion, institutions et société de la Rome antique*

La presse se fait parfois l'écho de découvertes archéologiques, pour la plupart dues à ce que nous appelons archéologie «de sauvetage» ou «préventive», celle qui tente de précéder les grands travaux : les lignes

autoroutières ou ferroviaires, les parkings ou les immeubles, la création des ZAC, etc. Peut-être les lecteurs du *Monde* se rappellent-ils les articles récents consacrés aux sépultures de chevaux près de Clermont-Ferrand, à la zone

industrielle proche d'Arras qui a révélé des fermes gauloises, un fort gallo-romain et des sépultures de la guerre de 1914-1918, à d'autres découvertes encore. Des trouvailles étonnantes, multiples, qui, en une vingtaine

d'années, ont enrichi, voire transformé nos idées sur la préhistoire et sur les périodes qui lui ont succédé. Pourtant, toutes ces découvertes se sont faites, jusqu'à une date récente, dans le plus complet désordre.

En effet, c'est seulement il y a deux ans que la France a officiellement donné droit de cité à l'archéologie préventive, en se dotant d'une loi. Nous fûmes beaucoup à nous réjouir de voir se terminer ainsi une longue galère, celle qui a vu l'archéologie française – ou plutôt les archéologues – tenter de s'opposer aux destructions gigantesques qui s'opéraient depuis la seconde guerre mondiale, se heurtant ainsi à ceux qui construisent, qui «aménagent».

En dépit de scandales retentissants (ceux du parvis Notre-Dame à Paris ou de la Bourse à Marseille remontent aux années 1965-1970 !), malgré plusieurs rapports (le premier commandé en 1974 à Jacques Soustelle par le premier ministre de l'époque, Jacques Chirac) et bien que la France eût signé et ratifié diverses conventions européennes, l'inertie de notre administration et le poids de divers groupes de pression réussirent longtemps à repousser l'adoption de dispositions semblables à celles dont les grandes nations s'étaient depuis longtemps dotées.

Enfin, le 17 janvier 2001, naquit la loi tant attendue. Alors, comment ne pas pleurer d'émotion et de tendresse devant le bébé, même si certains l'auraient souhaité plus beau ou un peu différent ?

L'article 1^{er} de ladite loi indiquait : *«L'archéologie préventive, qui relève de missions de service public, est partie intégrante de l'archéologie. Elle est régie par les principes applicables à toute recherche scientifique. Elle a pour objet d'assurer, à terre et sous les eaux, dans les délais appropriés, la détection, la conservation ou la sauvegarde par l'étude scientifique, des éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés par les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement. Elle a également pour objet l'interprétation et la diffusion des résultats obtenus».*

C'est une petite révolution. Le patrimoine archéologique est reconnu par le droit français comme devant être

soit conservé (matériellement), soit sauvegardé (par l'étude scientifique). Obligation est faite de le détecter avant de procéder à des travaux d'aménagement «publics ou privés». Il s'agit enfin d'interpréter et de diffuser les résultats obtenus.

Les principes ayant été affirmés avec force, reste évidemment à définir les moyens qui en permettront le respect et l'application. La loi crée un «établissement public national à caractère administratif». Il naquit un an plus tard sous le sigle INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), financé par des redevances versées par les «entrepreneurs» et par des subventions «d'État ou de toute autre personne publique ou privée».

C'est, bien sûr, la redevance imposée aux «entrepreneurs» (selon le principe «pollueur-payeur») qui a suscité, fin 2002, le dépôt d'amendements au Sénat et à l'Assemblée nationale, à l'occasion de l'examen du budget 2003.

Les débats tels que les consigne le *Journal Officiel* expriment des protestations quant au coût et aux résultats : *«On nous taxe pour ne rien trouver d'intéressant»*, jugement évidemment sujet à caution. Conséquences : redevance réduite de 25 %, l'INRAP privé de ressources sauf si l'État compense, les archéologues dans la rue.

Et, maintenant, un nouveau texte est en préparation. Les signataires de ce point de vue, qui ont connu les soubresauts de notre archéologie et qui, par leurs recherches et leurs missions à l'étranger, ont pu étudier la situation en de nombreux pays, veulent attirer l'attention sur les points suivants :

1. Il convient de doter l'archéologie préventive des moyens qui lui sont nécessaires pour accomplir les missions que lui confie la loi. La mécanique financière est un autre problème, mais il faut garder à l'esprit que tout système de mutualisation ou parafiscal (une taxe presque indolore sur tous les travaux) invite les aménageurs à détruire plutôt qu'à modifier leur projet, et doit donc être à tout le moins modulé. Depuis 1950, nous avons fait plus de ravages que de l'Antiquité à 1950. Le

patrimoine enfoui, le détruirons-nous consciemment, impunément ?

2. A l'étranger, tous les systèmes mis en place dans un cadre concurrentiel ont échoué, parce que le moins-disant a toujours été le moins performant en termes de résultats scientifiques. Voilà qui ne signifie pas que l'INRAP constitue le «top» en la matière, mais la structure offre de meilleures garanties : aux organes de direction, aux conseils scientifiques de déterminer la politique adéquate, en collaboration avec toutes les forces vives de l'archéologie française (universités, CNRS, services de collectivités, associations, etc.).

3. En ces temps où la décentralisation devient l'un des maîtres mots du langage politique, nous souhaitons que s'engage une vraie réflexion avant que l'État n'abandonne ou ne délègue telle ou telle de ses prérogatives (et responsabilités) dites «régaliennes», dont le patrimoine et l'archéologie font partie. En Europe, là où les structures régionales sont ancrées dans un ancien passé (historique, mais aussi administratif), le patrimoine est apprécié, protégé, aimé. Ailleurs, les catastrophes se multiplient.

4. Si, depuis longtemps, l'archéologie française connaît tant de problèmes, la faute n'en revient pas exclusivement «aux autres». Mieux faire connaître, mieux diffuser les résultats – parfois extraordinaires – qu'a produit l'archéologie préventive, voilà probablement le meilleur moyen de la promouvoir. À ses acteurs d'y consacrer de leur temps, aux médias d'aider, s'ils le veulent, s'ils le peuvent.

Ne remettons pas en cause de si longs efforts. Améliorons la loi de janvier 2001 (elle prévoyait d'ailleurs qu'un rapport serait remis au Parlement au terme de deux ans), ne jetons pas le bébé, ni toute l'eau du bain ! Rappelons les mots qui réclamaient *«une loi pour l'œuvre collective de nos pères, une loi pour l'histoire, une loi pour l'irréparable que l'on détruit, une loi pour ce qu'une nation a de plus sacré après l'avenir, une loi pour le passé»* (Victor Hugo, 1825). ■

Ce texte a été publié dans *Le Monde* du 3 avril 2003.

MISE EN PLACE DU C.O.S.S.

Conseil international d'Orientation Scientifiques et Stratégique

Dans une démarche d'ouverture, le Collège de France a souhaité pouvoir évaluer les missions qui lui sont confiées afin de s'assurer d'une évolution toujours en parfaite adéquation avec son époque et les enjeux de société.

Ce conseil est constitué de 12 personnalités étrangères extérieures à l'institution. Elles représentent les disciplines scientifiques, littéraires et des sciences humaines.

Le COSS a pour fonction d'analyser les orientations scientifiques et stratégiques du Collège de France et les conditions d'exercice de ses missions afin de proposer des recommandations

d'évolution de celles-ci ou de mise en valeur. Il examine la cohérence de la stratégie de l'institution, la signification et l'exploitation de la multidisciplinarité des chaires, la politique internationale, l'adéquation des moyens de recherche aux objectifs fixés ainsi que l'optimisation des structures administratives.

Le COSS n'a pas vocation à examiner individuellement les activités scientifiques de chaque chaire, celles-ci étant déjà évaluées par les organismes de recherche et le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.

Le rôle du COSS est donc d'apprécier l'ensemble des activités de l'Institution et les différents aspects de sa politique de réforme qui accompagnent le projet architectural de rénovation du Collège de France engagé en 1992 ; une initiative encouragée par le Ministère de tutelle de l'institution.

Le Collège de France est ainsi convaincu que les avis de ces experts indépendants, émis sous la forme d'un rapport quadriennal, ne pourront qu'enrichir sa démarche et faciliter le développement de ses missions. ■

Membres du COSS

- ◆ Anthony ATKINSON
Professeur d'Économie à Warden, Nuffield College, Oxford (Royaume-Uni)
- ◆ André BERGER
Professeur à l'Institut d'Astronomie et de Géophysique de l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique)
- ◆ Robert DARNTON
Professeur d'Histoire du XVIII^e siècle à l'Université de Princeton (États-Unis) ainsi qu'à l'Université d'Oxford (Royaume-Uni)
- ◆ Detlev GANTEN
*Président du COSS
Professeur de Pharmacologie clinique
Directeur fondateur et Président du
Max-Delbrück-Centrum (Médecine moléculaire)
à Berlin (Allemagne)*
- ◆ Oskar von HINÜBER
*Secrétaire de l'International Association for Buddhist Studies,
Professeur d'Indologie à l'Université de Fribourg-en-Brigsau (Allemagne)*
- ◆ Gilbert HOTTOIS
*Membre du Comité Consultatif de Bioéthique de Belgique,
Professeur de Philosophie à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique)*
- ◆ Jacob PALIS
Président de l'Union Internationale des Mathématiciens (1998-2002), Directeur de l'Institut de Mathématiques Pures et Appliquées (IMPA) de Rio de Janeiro (Brésil)
- ◆ Giorgio PARISI
Professeur au Département de Physique de l'Université de Rome («La Sapienza») (Italie)
- ◆ Jacques REISSE
*Professeur émérite de Chimie organique
à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique)*
- ◆ Karlheinz STIERLE
Professeur de Philologie romane à l'Université de Constance (Allemagne)
- ◆ Miklos SZABÓ
*Vice-Président du COSS
Professeur d'Archéologie antique
et protohistorique, Vice-Recteur Général de l'Université Eötvös Loránd de Budapest (Hongrie)*
- ◆ Marc TEISSIER-LAVIGNE
*Professeur de Sciences Biologiques et de Neurologie
à l'Université Stanford, « Investigator » au Howard Hughes Medical Institute (États-Unis)*

ACTUALITÉ LITTÉRAIRE

✍ **Darius dans l'ombre d'Alexandre**
Pierre Briant
Fayard, 2003.

Passant pour le roi le plus puissant de son temps, chef d'un empire immense entre Indus et Méditerranée, Darius III, dernier représentant des Achéménides, semble néanmoins relever de l'obscur catégorie des «illustres inconnus». Aussi surprenant que cela puisse paraître, voici le premier livre jamais consacré à rassembler et à tisser les fils de sa mémoire. La faiblesse du dossier documentaire mais aussi un certain désintérêt pour l'empire achéménide finissant contribuent à expliquer cette étrange absence. Qui plus est, transmises presque exclusivement par des sources gréco-romaines qui chantent les exploits «homériques» d'Alexandre et dénoncent ses excès «orientaux», les bribes de connaissance sur Darius sont restées prisonnières de l'image envahissante du «soldat de la civilisation» venu d'Europe soumettre pays et populations du Proche-Orient. Réduit à une identité mutilante - «celui qui fut vaincu par Alexandre» -, le dernier des Grands rois n'a jamais pu avoir une vie historiographique autonome. Mais ce n'est pas tout, puisque, marquée par une déroutante amnésie historique et influencée par la tradition occidentale du *Roman d'Alexandre*, la tradition persane et arabo-persane est, elle aussi, très critique pour le souvenir reconstitué de Dârâ, vaincu par son «frère» Iskender.

L'enquête de ce livre porte prioritairement sur les représentations de Darius qui se sont constituées tant en Grèce, à Rome qu'en Iran, et qui ont été transmises à travers la littérature et l'iconographie jusqu'à nos jours. En offrant une lecture nouvelle et stimulante de textes et d'images connus, et en utilisant les ressources de l'anthropologie et de l'histoire comparatiste, l'auteur cherche à comprendre pourquoi Darius, à côté de tant d'autres, est condamné à hanter le territoire historien de l'oubli.

✍ **Mon père, l'Araméen errant**
Javier Teixidor
Albin Michel, 2003.

Dans le Deutéronome, consacré à l'enseignement de la loi juive, on trouve

une référence brève mais claire à l'origine et à l'histoire du peuple hébreu. Errance, esclavage en Égypte, installation dans le pays de Canaan en constituent les trois phases. Si les données géographiques nous sont à peu près connues, les époques où sont censés se dérouler ces événements sont beaucoup plus difficiles à définir. En mettant délibérément de côté les contraintes de l'interprétation littérale, Javier Teixidor montre qu'il y a dans ce récit un dynamisme bien précis, celui des tribus qui, de semi-nomades, deviennent sédentaires. Les trois épisodes, un raccourci frappant de l'histoire des Hébreux, acquièrent la dimension d'une épopée : l'épopée des patriarches bibliques. Nous découvrons ainsi comment les anciens intellectuels juifs se sont représenté le parcours suivi par une population araméenne qui deviendra le peuple juif après l'Exil. Ce n'est qu'à ce moment qu'apparaît la nouvelle communauté religieuse qui allait marquer l'histoire de l'Occident.

✍ **Poésie et conversion au Moyen Âge**
Michel Zink
Presses Universitaires de France, 2003.

Le Moyen Âge associe la poésie au paganisme antique. Il la juge doublement mensongère, parce que son objet est la fable et parce que le poète est un personnage sacré dans le monde païen. Chargée de séductions dangereuses, art de l'ornement et non de la vérité, elle est inutile à la révélation chrétienne qui ne voit nullement en elle un mode de médiation avec le divin. Pourtant, à mesure qu'elle prend une nouvelle conscience d'elle-même, la poésie revendique sa place dans le mouvement de la conversion, qui est pour le Moyen Âge chrétien le tout de la vie, et elle s'attribue même une inspiration divine à laquelle elle n'osait plus prétendre.

On peut lire dans l'histoire de la poésie médiévale la conquête d'une légitimité au regard de la foi. Plus souvent, plus fondamentalement qu'on ne croit, le poète se veut prophète et aspire à être, comme on le dira de Dante, *poeta theologus*.

✍ **Atlas archéologique de l'Égypte**
Georges Daressy, sous la direction de Nicolas Grimal, professeur au Collège de France, avec la collaboration d'Amal Helal, Olivier Perdu et Olivier Cabon. Chaire de «Civilisation pharaonique : archéologie, philologie, histoire» du Collège de France. Éditions Garnier, 2002, cédérom inclus. Introduction en français et en anglais, index topographique en français et en arabe.

L'Atlas archéologique de l'Égypte de Georges Daressy, coédité, sous la direction du professeur Nicolas Grimal, par la chaire de Civilisation pharaonique du Collège de France et les éditions Garnier, présente la masse d'informations recueillies par l'égyptologue Georges Daressy (1864-1938) dans les années 1920-1925.

Appartenant au fonds documentaire du cabinet d'Égyptologie du Collège de France, cet atlas géographique de l'Égypte est une œuvre manuscrite, composée de cinquante et une planches gouachées au verso. L'auteur – haut responsable du service des Antiquités de l'Égypte, aujourd'hui connu sous le nom de conseil suprême des Antiquités égyptiennes – a placé au recto tous les sites archéologiques et historiques qu'il avait recensés durant ces tournées d'inspection ou qui étaient mentionnés dans les rapports qui lui parvenaient. Nombre de ces sites ont désormais disparu.

Se fondant sur les cartes d'état-major britanniques, Daressy avait entrepris le travail inverse et complémentaire de celui mené à bien par Gauthier qui, dans son Dictionnaire géographique, avait identifié les toponymes mentionnés dans les textes antiques.

Le cédérom livré avec l'édition papier propose une base documentaire. Il permet d'accéder, directement ou à partir des planches ou des cartes d'état-major, aux commentaires et à la bibliographie de chaque entrée toponymique, aux articles de Daressy ayant trait aux sites proposés – pour l'essentiel, les notes d'inspection publiées à l'époque dans les Annales du service des Antiquités égyptiennes – et à la reproduction d'une sélection des notes manuscrites de Daressy. Le cédérom

propose également une biographie accompagnée d'un portrait de Georges Daressy. Alors que l'édition papier reproduit fidèlement le document dans son état d'inachèvement, l'appareil critique contenu dans le cédérom propose un ensemble riche de documents annexes, de notes, d'articles et des cartes géographiques qui le complètent heureusement.

L'atlas archéologique de l'Égypte, reflet du travail titanesque entrepris par Georges Daressy, constitue non seulement un outil précieux pour les égyptologues, mais propose aussi à un public plus large une image originale de l'Égypte.

☞ **Recueil des inscriptions royales saïtes** Olivier Perdu

Volume I : Psammétique I^{er}, Études d'égyptologie 1. Chaire de «Civilisation pharaonique : archéologie, philologie, histoire» du Collège de France. Éditions Cybèle, 2002, 160 pages et 16 planches noir et blanc.

Avec le Recueil des inscriptions royales saïtes. Volume I : Psammétique I^{er}, Olivier Perdu inaugure la nouvelle collection des Études d'égyptologie, lancée conjointement, sous la direction du professeur Nicolas Grimal, par la chaire de «Civilisation pharaonique : archéologie, philologie, histoire» du Collège de France et les Éditions Cybèle, bien connues des égyptologues et des passionnés de l'Égypte ancienne. Cette nouvelle collection a pour vocation d'accueillir non seulement les travaux de l'équipe de la chaire, mais aussi ceux d'autres égyptologues. Ce premier volume présente les textes de Psammétique I^{er}, premier souverain à avoir laissé des artefacts et inaugure une série qui rassemblera l'ensemble des inscriptions royales de l'époque saïte – ou XXVI^e dynastie (vers 664-525 av. J.-C.).

Le projet de collation des inscriptions royales – qui correspondent aux stèles commémorant un événement particulier et aux témoignages soulignant les activités des souverains en faveur des temples –, fut lancé par Olivier Perdu en 1986 dans son article «Prologue à un corpus des stèles royales de la XXVI^e dynastie», BSFE 105, p. 23-38. Après cet opus relatif au règne de Psammétique I^{er}, le prochain volume sera consacré aux textes se rapportant aux souverains Nécho II et Psammétique II.

Le troisième volume présentera les textes relatifs au règne d'Apriès, le quatrième ceux des rois Amasis et Psammétique III et le cinquième réunira tous les documents problématiques. Enfin un dernier volume offrira les traductions de l'ensemble des documents, accompagnées de commentaires.

Ce premier ouvrage s'organise autour de deux grands groupes de documents : tout d'abord, les onze stèles commémoratives (p. 15-54) – dont la stèle du Sérapéum, datée de l'an 52 du roi et conservée au musée du Louvre (E 3335) et la stèle de l'adoption de Nitocris de l'an 9 du roi, conservée au musée égyptien du Caire (JE 36327). Viennent ensuite les autres témoignages (p. 55-152) ordonnés géographiquement de la Haute-Égypte aux confins du Delta du Nil, sans oublier ceux provenant des régions avoisinantes, comme le ouadi Hammamat et l'oasis de Dakhla, et ceux d'origine inconnue. En somme, l'auteur propose plus d'une cinquantaine de documents conservés dans les grands musées et les collections privées et dont de nombreux sont inédits.

Chaque inscription est présentée de manière exhaustive selon un modèle établi par Kenneth A. Kitchen dans les *Rameside Inscriptions*, publiées à Oxford depuis la fin des années soixante. En premier lieu, à l'instar des fiches muséographiques, figurent la localisation actuelle du document, sa matière, son état de conservation, son lieu de provenance, les circonstances de la découverte, une bibliographie chronologique et complète et des informations sur les photographies, les fac-similés, les copies et les traductions dont nous disposons. Puis vient la copie du texte qui respecte la disposition des signes hiéroglyphiques et leur orientation. Cette copie a donc été réalisée le plus fidèlement possible en respectant la paléographie du document originel, mais elle offre également une lecture critique.

Le recueil des inscriptions royales du règne Psammétique I^{er} est un réel outil de travail. L'auteur offre le résultat d'un travail minutieux et de longue haleine au regard du mauvais état fréquent de conservation de certains documents présentés, comme le soulignent par ailleurs les reproductions

photographiques, elles aussi d'une rare qualité et qui mettent en lumière la richesse des textes.

Aminata Sackho-Autissier

☞ **L'univers exploré, peu à peu expliqué**

Jean-Claude Pecker
Odile Jacob, 2003.

Jean-Claude Pecker nous fait entrer au cœur de la physique du XXI^e siècle. Une histoire qui retrace, des origines à aujourd'hui, trois mille ans de sciences de l'Univers. Une histoire qui court des terrasses de Babylone aux observatoires interplanétaires, des mythes des Anciens au Big Bang des Modernes. Et qui, en passant par les représentations d'Augustin ou de Descartes, embrasse les intuitions de Pythagore, Platon, Aristote, comme les découvertes de Galilée, Newton, Einstein.

Alternant la théorie et les exemples, l'illustration, l'équation ou l'anecdote, déchiffrant et expliquant chacun des grands systèmes cosmologiques, ce livre constitue une leçon vivante qui nous fait assister, pas à pas, à l'élaboration de la cosmologie... Avec, pour enseignement, que l'intelligence humaine ne cesse de montrer une extraordinaire continuité face à l'énigme du monde.

☞ **Le «Siècle» de Marie de Médicis**

Actes du séminaire de la chaire de «Rhétorique et société en Europe (XVI^e-XVII^e siècle)» sous la direction de Marc Fumaroli de l'Académie française
Collège de France - 21-23 janvier 2000
Études réunies par F. Graziani et F. Solinas
Éditions dell'Orso, Italie, 2002.

L'idée du séminaire du Collège de France dont on trouvera les Actes réunis dans ce volume par les soins de Francesco Solinas et de Françoise Graziani, m'est venue le jour où, tenant entre les mains un magnifique volume in -4^o, dont la reliure en maroquin rouge est mystérieusement ornée de fleurs de lys et de *dauphins*, quoique provenant de la bibliothèque de Madame Elisabeth, la *sueur* et compagne de martyr de Louis XVI, j'ai eu la curiosité de parcourir le texte si royalement habillé de pourpre et d'or. Il s'agissait d'un abrégé manuscrit de l'histoire de France daté de 1774 et composé par un précepteur de la

princesse. Ce manuel scolaire avait servi à son éducation et peut-être aussi à celle de ses frères, d'où les dauphins de la reliure.

Au cours de ma lecture, j'ai été frappé du fait que l'auteur anonyme de ce résumé mnémotechnique passait sans transition de l'assassinat de Henri IV au règne personnel de Louis XIII et au ministère de Richelieu, sans mentionner une seule fois le nom de Marie de Médicis. Omise sa Régence, omis le coup d'État du jeune roi de quinze ans faisant assassiner en 1617 le «favori» de la Reine-mère, le maréchal d'Ancre, omise la Journée des Dupes de 1630, omise la relégation de Marie à Compiègne, omises sa fuite à Bruxelles, ses mésaventures d'exilée et sa mort à Cologne le 3 juillet 1642, peu de temps avant la disparition de ses persécuteurs, son ancien serviteur Richelieu et son fils aîné Louis XIII.

Était-ce le souci de la part du précepteur d'épargner à la petite princesse ces épisodes sanglants ou odieux de l'histoire du royaume, et de lui éviter des réflexions pénibles sur le sort, mérité ou immérité, de son arrière grand-mère italienne ? Ou bien était-ce une occurrence de plus, grossie par la nature élémentaire de ce manuel, de la *damnatio memoriae* qui avait frappé, à des degrés divers depuis 1630, dans l'historiographie royale, la seconde reine florentine de France ?

Connaisseur érudit de la cour des Médicis au XVI^e et au XVII^e siècle, de son haut personnel, de ses moeurs et manières et de son mécénat artistique, Francesco Solinas, maître de conférences au Collège de France, a pris occasion de ma curiosité pour me proposer de consacrer un séminaire à ce que nous avons appelé, un peu par défi, le «Siècle de Marie».

Extrait de la préface de Marc Fumaroli

✍ Histoire des marchands Sogdiens

Étienne de la Vaissière

Bibliothèque de l'Institut des hautes études chinoises, vol. XXXII

Institut des hautes études chinoises - Collège de France

De Boccard, 2002.

L'idée de «route de la soie» a donné naissance à une abondante historiographie sur les contacts commerciaux, religieux et artistiques entre le Proche Orient hellénisé puis musulman et l'Asie orientale. La force

de l'image a conduit à une large diffusion du thème. Pourtant aucun objet historique qui puisse être nommé «route de la soie» n'a jamais été défini avec précision. Étape historiographique sans doute nécessaire, cette idée ne repose sur aucun concept historique clair et même aspects commerciaux, diplomatiques et religieux dans une approche dominée par la géographie historique (...).

✍ Les routes de la région de Turfan sous les T'ang suivi de L'histoire et la géographie ancienne de l'Asie centrale dans *Innermost Asia*

Paul Pelliot

Édités par Jean-Pierre Drège

Institut des Hautes Études Chinoises - Collège de France

Éditions De Boccard, 2002.

Les travaux les plus importants laissés par Paul Pelliot après son décès en 1945 ont été publiés, le dernier paru étant *L'inscription nestorienne de Si-ngan fou* (Paris, Collège de France, Institut des Hautes Études Chinoises, Kyoto, Scuola di studi sull'Asia orientale, 1996), édité par Antonino Forte. N'ont guère été délaissés que quatre manuscrits relatifs à la géographie historique du Turkestan chinois. Il s'agit d'abord des *Notes sur la géographie ancienne et moderne du Turkestan chinois*, puis des *Routes de la région de Turfan sous les T'ang, de L'histoire et la géographie anciennes de l'Asie Centrale* dans «Innermost Asia» de Sir Aurel Stein, enfin des *Ceuvres de Tch'en Tch'eng*. Les membres du comité de publication constitué dès 1946 se répartirent l'examen des manuscrits de Pelliot afin de sélectionner ceux qui pouvaient être publiés en l'état. Une note fut rédigée, vraisemblablement par Robert Des Rotours, qui proposa la publication sans tarder de *L'histoire et la géographie anciennes de l'Asie Centrale* dans «Innermost Asia» et des *Routes de la région de Turfan sous les T'ang* en y joignant en appendice le texte inachevé sur les oeuvres de Tch'en Tch'eng. En revanche, Des Rotours considéra comme vieilli le texte du manuscrit des *Notes sur la géographie ancienne et moderne du Turkestan chinois* que Pelliot avait rédigé lors de son expédition de 1906-1909 et qu'il n'avait pu ou voulu retoucher et, par conséquent,

l'avis fut de ne pas le publier

Paul Pelliot, depuis son expédition en Asie centrale, s'intéressa tout spécialement à la géographie et à l'histoire de cette région. On a en effet retrouvé dans ses papiers les manuscrits de trois articles importants mais inachevés consacrés à cette étude.

Le premier en date présente cette particularité d'avoir été écrit au Turkestan même vraisemblablement à Koutcha au début de 1907. Il porte le titre de «Notes sur la géographie ancienne et moderne du Turkestan chinois». P. Pelliot définit ainsi le but de son travail : «En premier lieu, j'exposerai quelle est actuellement la distribution des eaux de la rivière de Koutchar et du Mouzart-Daria sur les territoires de Koutchar et du Chahyar, et comparerai ces données à celles que fournissaient le *Si yu tou tche*, au XVIII^e siècle et le *Si yu choueï tao ki* de Siu Song au commencement du XIX^e siècle. J'étudierai ensuite l'itinéraire de Koutchar à Aqsou publié par Kia Tan à la fin du VIII^e siècle et qui a été traduit par M. Chavannes dans ses *Documents historiques sur les Tou-kiue occidentaux*. Enfin je tenterai d'établir un certain nombre d'identifications pour les stations que le père Jésuite Benoit de Goés nomme au début du XVII^e siècle entre Yarkand et Koutchar.» (...)

Extrait de l'avant-propos de Jean-Pierre Drège

✍ De la puissance de l'image : les artistes du Nord face à la Réforme

Cycle de conférences organisé par le musée du Louvre du 6 février au 27 mars 1997.

Sous la direction scientifique de Roland Recht.

La Documentation française, 2002.

✍ Les liaisons ordinaires Wittgenstein sur la pensée et le monde Charles Travis

Leçons au Collège de France - juin 2002

Préface de Jacques Bouveresse

Librairie philosophique J. Vrin, 2003.

Comment garantir l'objectivité de notre rapport au monde ? Le rationalisme et l'empirisme renvoient, chacun à leur manière, à une capacité générale de l'esprit humain, capacité désengagée du monde, décontextualisée. La nouveauté radicale qu'introduit Wittgenstein dans sa seconde

philosophie est une vision contextualiste et proprement humaine de l'objectivité. Dans cet ouvrage, issu de leçons données au Collège de France en 2002, Charles Travis prend appui sur Frege, Wittgenstein et J.L. Austin, pour montrer que l'opération de désengagement du monde

propre aux différentes théories contemporaines de la connaissance ne permet plus à la pensée (ou à la perception) d'être objective, et a fortiori d'être vraie. Elle ne permet pas de véritable rapport au monde. C'est plutôt au sein de nos pratiques les plus ordinaires que se fondent

l'objectivité qui est la nôtre, la vérité, ainsi que les différents accords du monde avec le langage et la pensée. La vérité n'est pas abstraite, nos représentations sont situées. Toute signification, comme toute pensée, est sensible à l'occasion. Charles Travis propose ici une lecture originale de

PRIX ET DISTINCTIONS

◆ Le Professeur Ian Hacking (chaire de *Philosophie et histoire des concepts scientifiques*) a reçu le *Prix Risques-Les Échos* pour la version française de son livre *L'Émergence des probabilités* (traduction de Michel Dufour, éditions du Seuil, collection Liber, 2002). Le prix a été remis au Pr. Hacking par Jean-Philippe Thierry, président des AGF, le 29 avril dernier au CNAM. Voici le texte de l'allocution prononcée par le Pr. Hacking :

Mesdames et Messieurs

C'est pour moi un honneur que le journal *Les Échos* et la revue *Risques* m'aient décerné le *Prix Risques-Les Échos*. Je tiens à remercier le jury et ses deux présidents, Messieurs Henri Gibier et Pierre Picard, ainsi que Monsieur Jean-Philippe Thierry. Je dois dire que c'est un événement presque étrange pour moi, dans la mesure où ce livre est un ouvrage de jeunesse, écrit il y a trente ans. Si je reçois ce prix aujourd'hui, c'est parce que le livre a été publié en France cette année. C'est la traduction française qui me vaut cet honneur. C'est pourquoi je suis très heureux de la présence ici de Michel Dufour, qui est l'auteur de cette traduction. Traduire des livres philosophiques est toujours difficile, et mon livre ne fait malheureusement pas exception. La traduction de Michel Dufour est excellente, sans doute brillante. Merci, Michel. Il faut dire aussi que, dans la phase finale de cette publication, mon assistant au Collège de France, Marc Kirsch, m'a apporté une aide précieuse. Mes derniers remerciements, à titre posthume, vont à Pierre Bourdieu, qui a obtenu du Collège de France une subvention pour publier ce livre dans sa collection *Liber*, aux éditions du Seuil.

Décerner en 2003 un prix pour un livre publié en anglais en 1975, pourrait

sembler un peu anachronique. Il me semble donc que quelques remarques s'imposent, quant à l'origine de ce texte. *L'Émergence de la probabilité* est un livre écrit sous l'influence de Michel Foucault. À l'époque, je ne l'avais pas encore rencontré. J'ai découvert ses livres à la fin des années soixante. Je travaillais en Ouganda, et un ami d'origine française m'a donné un exemplaire de *L'Histoire de la folie*. C'était sidérant. Ce n'est que plus tard, après avoir lu *Les Mots et les choses*, que j'ai entrepris ce projet d'une archéologie de la probabilité. Il faut ajouter que cette idée d'archéologie, et plus généralement l'influence de Michel Foucault, continuent d'être présentes même dans mes œuvres récentes. C'est le cas, par exemple, dans l'étude des maladies mentales transitoires, illustrée par l'histoire de Albert Dadas, l'aliéné voyageur de Bordeaux, que je présente dans un livre publié l'année dernière, *Les Fous voyageurs*.

C'est pourquoi j'ai l'impression ce soir d'une sorte de retour aux sources. Le *Prix Risques-Les Échos* est décerné conjointement par le journal *Les Échos* et la revue *Risques*. Or cette revue a été fondée, au début des années 90 par François Ewald, qui fut l'assistant de Michel Foucault au Collège de France. La boucle est bouclée.

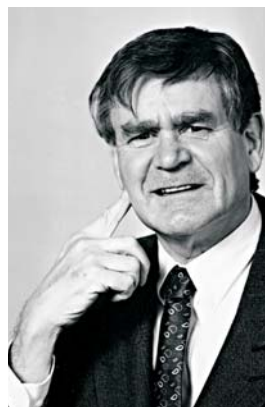
Pourquoi une archéologie de la probabilité ? Il y a une réponse purement personnelle. À l'époque, j'étais fasciné par la probabilité. Quoique j'aie travaillé sur toute une gamme de sujets, de l'expérimentation dans les sciences naturelles à la philosophie du langage, de

la logique mathématique à la folie, la probabilité m'a toujours passionné. Mon premier livre portait sur la logique du raisonnement statistique. *L'Émergence de la probabilité* se situe au XVII^e siècle, *The Taming of Chance* au XIX^e. Si *L'Émergence* est une archéologie, *Taming* est plus proche d'une généalogie. J'ai aussi publié récemment un manuel sur la probabilité et la logique inductive. Il est destiné aux étudiants du premier cycle. Je me réjouis, à ce propos, de la parution prochaine (en 2004) d'une traduction réalisée à nouveau par Michel Dufour, aux éditions Armand Colin. En réalité, ce n'est pas exactement une traduction. Il y a beaucoup d'exercices pour les étudiants, et j'en suis assez fier – comme le relevait Thomas Kuhn, les exercices en fin de chapitre sont l'endroit

où l'étudiant apprend à maîtriser le sujet. J'ai imaginé ces exercices en les reliant à l'actualité de manière à les rendre pertinents pour des étudiants canadiens, qui partagent les mêmes références. Pour intéresser les étudiants français, il faut évidemment créer des exemples nouveaux, qui soient parlants pour eux. C'est le travail de Michel Dufour. Il est donc plus

qu'un simple traducteur : il est le co-auteur du manuel français.

Voilà pour l'explication personnelle. Mais pour le public, pourquoi une archéologie de la probabilité ? Il y a plusieurs raisons. Notre vie, aujourd'hui, est saturée de probabilités. Elles sont partout, elles nous sont imposées en permanence. Les statistiques de nos plaisirs et de nos vices sont impitoyablement mises en tableaux. Les sports, le sexe, la boisson, les drogues, les voyages, le sommeil, la



santé, les amis, rien n'y échappe. Nos peurs publiques sont débattues interminablement en termes de probabilités : accidents de la route, chômage, risques d'infarctus ou de cancer, d'inondation, de tremblement de terre, de sida, d'effets de serre, et aujourd'hui, pour moi, qui travaillais à Toronto avant de venir à Paris, le risque de SRAS. Cette obsession des risques et des traitements qui permettraient de modifier les chances, provient en droite ligne des annales oubliées de l'information et du contrôle du XIX^e siècle, que j'ai étudiées dans *The Taming of Chance*. Nous vivons dans un «univers de hasard» – c'est l'expression inventée par mon héros pragmatiste, Charles Sanders Peirce – en 1892.

C'est une vision du monde absolument impensable au moment où Laplace donnait ses leçons sur la probabilité à l'École Polytechnique, en 1795. Son hymne au déterminisme n'est pas écrit dans un univers de hasard ! Selon Hume, «le hasard n'est, en lui-même, rien de réel et n'est, à proprement parler, que la négation d'une cause». Il y a donc une vraie coupure entre le monde de Hume et de Laplace, et le monde de Peirce, notre monde. Mais ceci, c'est le sujet de *The Taming of Chance*. *L'Émergence* concerne une rupture antérieure.

La probabilité se prête à une analyse archéologique parce que, selon moi, notre idée de la probabilité a émergé à l'occasion d'une mutation des idées qui s'est produite aux alentours 1640-1660. La probabilité a deux versants. L'un a trait à un degré de croyance garanti par des éléments d'évidence, l'autre se rapporte à la tendance qu'ont certains dispositifs aléatoires à produire des résultats réapparaissant à des fréquences relatives stables. Avant Pascal, aucun ensemble significatif de penseurs

n'avait consciemment et délibérément envisagé l'un ou l'autre de ces aspects. Mais à l'époque de Pascal, toutes sortes de personnages s'étaient emparés de l'idée émergente de probabilité. On peut citer Leibniz en Allemagne, les gens chargés de mettre au point le système des rentes viagères aux Pays Bas, ainsi que les premières études sur les taux de mortalité à Londres. Et je ne parle pas simplement de Pascal correspondant de Fermat, mais aussi de Pascal, le premier expert sur le risque le plus important de la vie : le pari infini-rien. Le Pascal responsable des premiers chapitres de la logique inductive dans l'histoire du monde – je vous renvoie à la fin de la *Logique de Port Royal*.

Mon livre essaie d'analyser et d'expliquer cette coupure dans notre système de pensée européen. Je dois préciser qu'après la publication originelle du livre, il y a eu une véritable explosion d'études sur la probabilité. J'ai mentionné dans la préface de l'édition française les livres de Daston, Porter, Stigler et de nombreux autres experts. Signalons aussi deux livres récents, dont les auteurs sont en désaccord avec moi. En 2001, John Franklin a publié un livre intitulé *La Science de la conjecture, l'évidence factuelle et la probabilité avant Pascal*, où il soutient qu'il y a beaucoup plus de probabilités avant Pascal que ce qu'on dit habituellement. Et mon ami à Oxford, Ian Maclean, a publié l'année dernière son livre *Logique, Signes et Nature à la Renaissance*, qui corrige beaucoup de choses que j'ai écrites sur le rôle des signes comme avant-garde de la probabilité.

Je conclus par une observation. Je suis philosophe analytique de formation. Je suis formé à poser des questions sur les grands «problèmes» de la philosophie. David Hume a posé le problème de l'induction.

Dans *Les Mots et les choses*, Michel Foucault écrit : «Hume est devenu possible». Autre problème important pour moi : pourquoi, depuis 1660, la probabilité a-t-elle toujours deux sens imbriqués, la probabilité comme degré de croyance, et la probabilité aléatoire ? Mon propos n'est pas de résoudre ces problèmes, mais d'expliquer leur permanence dans notre civilisation pendant trois siècles et demi. J'ai proposé l'idée, premièrement, qu'il existe un espace des théories probabilistes possibles, et qu'il est resté assez invariant de 1660 à nos jours. Deuxièmement, cet espace résulte de la transformation d'une structure conceptuelle totalement différente, qui existait avant 1640. Troisièmement, certaines caractéristiques de cette structure antérieure, elles-mêmes complètement tombées dans l'oubli, se sont insérées dans le schéma de pensée actuel. Quatrièmement, il n'est pas impossible que clarifier cet espace et ses préconditions puisse nous affranchir du cycle des théories sur la probabilité dans lequel nous nous débattons depuis si longtemps. Ce dernier point n'est pas sans consonances familières. Ce scénario est, formellement, le même que celui utilisé en psychanalyse et dans la philosophie du langage de langue anglaise. «Des événements inscrits dans la mémoire mais seulement au-dessous du niveau de conscience», «des règles de langage gisant bien au-dessous de la surface», et «un espace conceptuel déterminé par des préconditions oubliées», ces trois tournures ont, bien sûr, un ancêtre commun : Hegel. Je crois que le problème de l'induction s'est créé dans cette espace, et il perdure parce que cette espace est une partie de notre pensée. C'est une thèse bizarre, à laquelle presque personne ne croit à l'exception de moi. Mais j'y crois toujours. ■

◆ À l'occasion de sa visite en France, le Président de la République du Soudan, Son Excellence M. Omar Hassan Ahmed EL BACHIR, a remis à M. **Jean Leclant**, professeur honoraire, titulaire de la chaire d'*Égyptologie*, la décoration EL-NILEIN de première classe, le 19 février 2003 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

◆ Mme **Mireille Delmas-Marty**, professeur, titulaire de la chaire d'*Études*

juridiques comparatives et internationalisation du droit, a été élevée au grade de commandeur dans l'Ordre National du Mérite et a été nommée Docteur *Honoris Causa* de l'Université de Montréal.

◆ Mme **Françoise Héritier**, professeur honoraire, titulaire de la chaire d'*Étude comparée des sociétés africaines*, a reçu le 2 juin 2003, le prix «Irène Joliot-Curie» des mains de la Ministre déléguée à la Recherche, Claudie Haigneré.

◆ M. **Pierre Chambon**, professeur honoraire, titulaire de la chaire de *Génétique moléculaire*, a été le premier scientifique français à recevoir en 2003 deux prix américains : le «March of Dimes Prize in Developmental Biology», le 5 mai dernier à Seattle et le «General Motors Cancer Research Foundation Awards, The Alfred P. Sloan, Jr. Prize», le 11 juin 2003 à Washington, DC.



M. Gilbert Dagron, professeur honoraire, titulaire de la chaire d'*Histoire et civilisation du monde byzantin* de 1975 à 2001 et Administrateur de 1997 à 2000.



◆ Madame Jean Baruzi a fait don au Collège de France, lors d'une réception le 7 mars dernier en présence des Professeurs Carlo Ossola, Michel Tardieu et Javier Teixidor, d'un portrait du Professeur **Jean Baruzi**, titulaire de



Le 19 décembre 2002, en présence de nombreux collègues et amis, le salon du Collège a été le cadre de la remise des *Mélanges Gilbert Dagron* à leur dédicataire : pour marquer leur reconnaissance à ce dernier après un quart de siècle d'enseignement et de direction de recherche à la chaire d'*Histoire et civilisation de Byzance*, 48 auteurs de tous pays ont donné, pour ce volume 14 des *Travaux et Mémoires*, des contributions dont la variété reflète celle de l'œuvre scientifique de G. Dagron, soucieuse d'explorer toutes les facettes de la civilisation de Byzance. ■



◆ Lors d'une cérémonie se déroulant dans les salons de l'Administrateur le 3 mars dernier, Madame Fernand Braudel et sa fille ont fait don au Collège de France de l'épée d'Académicien du Professeur **Fernand Braudel**, qui fut titulaire de la chaire

d'*Histoire de la civilisation moderne* de 1950 à 1972. Cette manifestation a eu lieu en présence des Professeurs Nicolas Grimal, Jean Guilaine, Emmanuel Le Roy Ladurie, André Miquel, Daniel Roche Nathan Wachtel, Jean-Christophe Yoccoz et Michel Zink. ■

la chaire d'*Histoire des religions* de 1933 à 1951, peint par Marie-Mela Muter, peintre polonaise des années 30. ■



DÉCÈS

Le Collège de France a la tristesse de vous faire part du décès de M. Joseph Schell, professeur titulaire de la chaire

de *Biologie moléculaire des plantes* de 1995 à 1998, survenu le 17 avril 2003, à l'âge de 68 ans. ■

XX^e ANNIVERSAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE

Le XX^e anniversaire du CCNE s'est déroulé au Collège de France, le 23 février 2003, en présence de M. Jacques Chirac, Président de la République.

Le 23 février 1983, le Comité Consultatif National d'Éthique voyait le jour comme le premier comité national d'éthique au monde.

Vingt ans après, sa création garde-t-elle un sens ? Son histoire, celle d'une génération, témoigne-t-elle de la sagesse ou de la légèreté de ses avis, de son conformisme ou de sa lucidité prémonitrice ? En un mot, le CCNE s'est-il inscrit dans la durée ? La réflexion éthique est sans cesse menacée par deux écueils : son assujettissement à des convictions religieuses, politiques, morales, culturelles ou sa soumission au temps présent, à la mode, au progrès, à telle ou telle volonté politique. Le temps futur jugera. Mais il est déjà intéressant de voir qu'un avis de 1984 n'est pas « démodé » et qu'il a fondé une certaine idée de l'homme. Y a-t-il un authentique concept public de « personne » acceptable



par tous ? Est-il pensable qu'il y ait une morale commune ? L'idée de personne humaine n'est solidaire de nulle ontologie ; elle renvoie à un ensemble fragile et précieux d'acquis de civilisation que nous nous entendons tous à vouloir préserver et prolonger dans les champs nouveaux ouverts par la biomédecine.

Bien que le Comité soit heureusement simplement consultatif, il a sans doute influencé les législateurs pour l'adoption des lois de bioéthique. Mais il n'est pas un conseil de gouvernement et ne le sera jamais. Il n'a probablement pas réussi à animer

suffisamment les débats de société mais ce projet est pour les vingt prochaines années...

Conscient de la nécessité et de l'urgence d'une éthique plus internationale que nationale, indépendante de tout pouvoir, le CCNE a choisi pour célébrer ses vingt ans, non pas de revenir sur sa propre histoire lointaine, mais plutôt d'aborder le thème essentiel pour l'avenir qu'est le gène dans ses dimensions multiples et, parfois

contradictoires selon les cultures. ■

Didier Sicard

Quelques membres du CCNE et Professeurs au Collège de France

Étienne-Émile Baulieu
Jacques Bouveresse
Jean-Pierre Changeux
Mireille Delmas-Marty
Anne Fagot-Largeault
François Gros
Françoise Héritier
François Jacob
Yves Laporte
Nicole Le Douarin
Jacques Ruffié



ÉPILEPSIE, CONNAISSANCE DU CERVEAU ET SOCIÉTÉ



Pr. Anne Fagot-Largeault

Le vendredi 28 mars, la Chaire de Philosophie des sciences biologiques et médicales (Pr. Anne Fagot-Largeault) et l'Unité d'épileptologie pédiatrique de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul (Pr. Olivier Dulac) ont organisé un colloque intitulé «Épilepsie, connaissance du cerveau et société». Il a réuni des médecins, des biologistes, des pharmaciens, des malades et parents de malades, ainsi que des historiens, des philosophes, et des sociologues. L'organisation a été assurée par Catherine Chiron et Jean-Paul Amann.

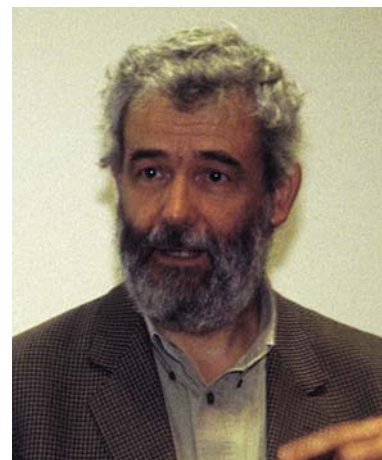
La mise en commun de ces différentes approches a permis de montrer comment l'étude de cette maladie contribue à révéler le fonctionnement du cerveau normal. Elle a permis aussi de replacer la maladie dans la société et de réfléchir aux problèmes éthiques soulevés par la recherche de nouveaux traitements pédiatriques.

Au cours de la matinée, l'épilepsie a été abordée sous l'angle social et historique. Cette affection, décrite dès l'Antiquité, touche 1% de la population et peut entraîner chez l'enfant des troubles moteurs et cognitifs majeurs. Depuis Hippocrate, comme le montre l'histoire antique, chrétienne puis moderne, les explications naturelles et surnaturelles de l'épilepsie n'ont cessé de s'affronter. Le témoignage d'une personne épileptique depuis l'enfance et

celui d'une mère d'enfant atteint par cette maladie ont bien montré que les progrès enregistrés ces dix dernières années dans la déstigmatisation des malades doivent beaucoup au travail conjoint des médecins et des associations de malades.

Cette première demi-journée a permis d'entendre Claude Debru (ENS), Pierre Chiron (Paris XII), Philippe Martin (Nancy 2), Paul Mengal (Paris XII), Patrick Berche (Paris V), Claire Cachera (FRC-FFRE), Valérie Pineau-Valencienne, Bénédicte Ortiz, Claudine Herzlich (EHESS).

Les interventions de l'après-midi ont établi comment l'épilepsie sert de modèle pour la compréhension du fonctionnement cérébral, et qu'elle est un révélateur exemplaire des problèmes éthiques soulevés par le traitement et la recherche auprès des enfants. L'expression souvent précoce des formes graves de la maladie a conduit à analyser, dans des modèles animaux, la maturation des principaux neurotransmetteurs impliqués dans cette affection ; elle a permis également de découvrir quelle finesse d'ajustement permet le développement progressif des voies d'excitation et d'inhibition : un même neurotransmetteur étant successivement, au cours du développement, excitateur puis inhibiteur. Chez l'homme, la séquence de maturation des différentes régions cérébrales rend compte des acquisitions cognitives qui se succèdent, au même titre que de la diversité des expressions cliniques de la maladie. La mise en jeu excessive et incontrôlée d'une région limitée du cerveau au cours d'une crise contribue à éclairer son rôle fonctionnel : soit en reproduisant son activité physiologique, soit en réactivant des fonctions normalement réprimées par cette partie du cerveau. On imagine aisément la diversité des fonctions qui peuvent être étudiées sur de tels modèles naturels, et combien la compréhension de leur dysfonctionnement peut être utile aux malades. Enfin, le développement d'une pharmacopée



Pr. Olivier Dulac

adaptée aux enfants doit tenir compte de l'impossibilité de baser les indications exclusivement sur les études menées chez l'adulte, et de l'incapacité des jeunes enfants à donner un consentement éclairé. Des essais thérapeutiques doivent donc être conduits sélectivement chez les enfants atteints d'épilepsie, en incluant le plus petit nombre de patients possible, mais avec la même qualité scientifique que pour l'adulte. Ils doivent être menés aussitôt qu'il se peut si des indices laissent espérer un effet bénéfique dans une affection propre à l'enfant.

Cette deuxième demi-journée a donné la parole à Jean-Pierre Changeux (CDF), Yezekhiel Ben Ari (INSERM), Catherine Chiron (Paris V-INSERM), Alberto Tassinari (Bellaria Hospital-Bologne), Philippe Kahane (CHU-Grenoble), Alain Berthoz (CDF), Georges Chapouthier (CNRS), Robert Naquet (CNRS), Jean-Paul Amann (CDF), Georges Lantéri-Laura (EHESS), Jacques Glowinski (CDF), Gérard Pons (Paris V), Christine Bulteau (Fondation Rothschild), Éric Abadie (AFSSAPS), Annie Wolff (Ministère de la santé), Anne Fagot-Largeault (CDF). ■

Olivier Dulac, Jean-Paul Amann,

Colloque
«Plasticité cérébrale et Épilepsie»
 organisé par la Fondation Française pour le Recherche sur l'Épilepsie.
 Collège de France,
 jeudi 27 Mars 2003.

Une agression du cerveau est souvent suivie d'une plasticité réactionnelle. Cette plasticité concerne aussi bien les réseaux de neurones directement touchés que ceux auxquels ils sont connectés. Dans le cadre de l'épilepsie, la situation est plus complexe : l'agression initiale (au sens large, comme une mutation) va déclencher des phénomènes de plasticité qui peuvent être protecteurs ou épileptogènes. Une fois l'épilepsie installée, les crises spontanées peuvent

continuer à entraîner des réactions de plasticité. Lorsque l'épilepsie est rebelle et que l'on a recours à l'exérèse du foyer épileptique, une autre plasticité va avoir lieu qui peut aboutir à une récupération de fonction. Le but de ce colloque était de faire le tour de ces différentes formes de plasticité en insistant sur deux périodes de la vie. Dans le cerveau immature, le système en développement est très plastique et les capacités de récupération sont plus grandes. Dans le cerveau adulte, l'agression et les crises peuvent être plus délétères et la récupération plus limitée. De façon intéressante, certains types de plasticité chez l'adulte récapitulent des processus utilisés au cours du développement normal. Ces concepts ont été abordés en s'appuyant sur des données obtenues chez l'homme et dans les



Dr. Christophe Bernard,
 DR2-INSERM-INMED

modèles animaux, de la molécule aux fonctions cognitives. ■

Christophe Bernard

RÉUSSIR AVEC LES SCIENCES

Soucieux de provoquer le dialogue et la réflexion sur des questions d'éducation engageant l'avenir de notre société, le Conseil national des programmes a organisé, le 25 avril 2003, un colloque sur la désaffection des jeunes pour les études et métiers scientifiques : «d'après les chiffres du ministère, il y avait 130 000 étudiants en DEUG scientifique il y a 5 ans, et seulement 98 000 aujourd'hui» a indiqué Josy Reiffers, conseiller de Luc Ferry, accueilli par Jacques Glowinski, administrateur du Collège de France, qui a rappelé les difficultés actuelles de la recherche en matière de crédits. Les chiffres rassemblés et analysés par Jean-Pierre Boisivon et Hugues Bertrand ont confirmé le constat fait par le conseiller du ministre : «C'est une véritable crise, qui n'est pas liée à une désaffection pour les matières scientifiques au collège et au lycée, car le nombre des bacheliers scientifiques ne diminue pas. Cela posera des problèmes pour la recherche et pour le renouvellement des enseignants». Dès la seconde séquence, des solutions sont apparues. Pascale Giraudon a brossé un tableau vivant de la façon dont se vit, au quotidien,

l'enseignement des sciences au primaire : il doit tenir compte de l'autocensure que s'imposent des enseignants ne se sentant pas assez formés, tout autant que des questionnements des petits élèves : «C'est bien d'enterrer le grand-père», constate l'un d'entre eux, «comme ça il pourra repousser». Cette expérience a ainsi donné le contexte des propositions de «la main à la pâte», programme pédagogique venu de Chicago, présenté par Pierre Léna. Jacques Treiner, lui, a évoqué la place des sciences dans le secondaire, insistant sur l'importance de la définition des contenus et de la formation des maîtres. Xavier Chapuisat, Pierre Veltz et Jean-Pierre Sarmant ont fait le point sur les difficultés au lycée, à l'université et dans une grande école. L'image négative de la science, le cloisonnement entre les disciplines, la concurrence renforcée avec d'autres secteurs comme la finance et le commerce, apparaissant plus faciles d'accès et avec des salaires plus élevés sont les causes essentielles

d'un malaise grandissant. Un véritable moment d'émotion a eu lieu quand Thierry Breton et Anne Lauvergeon, PDG de grandes entreprises françaises, ont rendu un hommage vibrant à leurs professeurs : issus de grandes écoles scientifiques, ils y ont acquis une méthodologie et un savoir-faire qu'ils reconnaissent chez les jeunes ingénieurs qu'ils engagent, les jugeant plus performants et plus efficaces, même à des postes financiers. Quant à la biologiste Christine Petit, autre témoin d'une réussite exemplaire, elle a montré comment la recherche permet d'épanouir une personnalité et de donner un sens profond à une vie humaine. «Un pays est en danger lorsque les sciences sont abandonnées», a rappelé Jean-Didier Vincent, devant la ministre déléguée à la Recherche, Claudie Haigneré : sa conclusion a souligné l'implication très forte de son ministère dans cette réflexion et dans la nécessaire promotion de la sciences auprès des jeunes



M. Jean-Didier Vincent,
 Président du Conseil national des programmes

COLLOQUE WITTGENSTEIN ET LA GRAMMAIRE DE «JE»

Les réflexions de Wittgenstein sur la psychologie et sur le «je» permettent-elles de bâtir une philosophie de la première personne qui ne soit plus une philosophie du sujet au sens de Descartes ou de Husserl? Viennent-elles remettre en cause les présupposés des analyses néo-frégéennes contemporaines en philosophie du langage (sur l'indexicalité de «je») ou des travaux d'inspiration cognitive en philosophie de l'esprit (sur le sentiment de soi)? En quoi peuvent-elles nous aider à lire les monologues intérieurs des personnages de Dostoïevski?

Ce sont là quelques unes des questions qui ont été soulevées lors du colloque *La grammaire de je. L'asymétrie 1^{ère}/3^{ème} personne chez Wittgenstein et dans le débat philosophique contemporain* qui s'est tenu dans nos murs les 20 et 21 mai 2003. Ces deux journées ont été une manifestation nouvelle de la vitalité des études wittgensteiniennes en France, et de la part importante qu'y prennent la chaire de Philosophie du langage et de la

connaissance du professeur Jacques Bouveresse, et l'Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques (IHPST, CNRS-Paris 1), coorganisateur de ce colloque.

Cette synergie n'est pas le fruit du hasard. Depuis 7 ans, l'IHPST est devenu, sous l'impulsion notamment du professeur Sandra Laugier (Amiens), un



Pr. Jacques Bouveresse et M. Jean-Jacques Rosat.

foyer particulièrement actif de la recherche wittgensteinienne où se croisent régulièrement chercheurs étrangers et jeunes doctorants, en particulier dans le cadre du séminaire sur la philosophie de la psychologie de

Wittgenstein, *Les mots de l'esprit*, dont j'assume actuellement la responsabilité. Jacques Bouveresse, de son côté, vient de publier son neuvième livre sur Wittgenstein (*Essais III. Wittgenstein et les sortilèges du langage*, Agone, 2003). En 2001, s'est tenu au Collège de France un colloque international consacré aux écrits de la dernière période du philosophe viennois (*Wittgenstein, dernières pensées*, sous la direction de Jacques Bouveresse, Sandra Laugier et Jean-Jacques Rosat, Agone, 2002); puis, en juin 2002, nous avons organisé une journée d'études sur les relations de sa pensée avec celle des savants-philosophes de la fin du 19^e siècle: Mach, Boltzmann, et surtout Hertz. Et à la même date, le professeur Charles Travis (Northwestern University, Chicago, USA) est venu prononcer au Collège de France une série de 5 conférences sur les Recherches philosophiques de Wittgenstein: elles viennent d'être publiées sous le titre *Les liaisons ordinaires* (Vrin, 2003). ■

LA RECHERCHE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIÈRE

Sous l'égide du Ministère délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies et de la Ligue Contre la Violence Routière, un colloque intitulé: «La recherche contre la violence routière» dans le cadre de la journée «24 heures pour sauver 24 vies» a été organisé le 16 mai 2003 au Collège de France.

La sécurité routière constitue un domaine de recherche relativement récent, surtout en Europe où la popularisation de l'automobile n'est intervenue qu'après la seconde guerre mondiale. Jusqu'à aujourd'hui, la recherche dans ce domaine s'est principalement attachée à comprendre

l'accident de la route en tant que dysfonctionnement du système d'interactions entre trois catégories d'éléments: les usagers de la route (au premier rang desquels les conducteurs), les véhicules (principalement, les voitures particulières), l'environnement physique (notamment, l'infrastructure routière). Cette compréhension scientifique de l'accident routier a permis de mettre en place des actions publiques visant à réduire la survenue d'accidents (sécurité primaire), en diminuer la gravité s'il survient (sécurité secondaire) et rendre plus efficace la réparation des dommages causés (sécurité tertiaire). Un complexe système d'actions et d'acteurs publics de sécurité

routière s'est ainsi mis en place en France, et plus largement en Europe, à partir des années 1960. L'objectif du présent colloque a été de convaincre toutes les personnes concernées par la sécurité routière, du simple citoyen au ministre, que l'analyse scientifique du fonctionnement de ce système peut et doit être engagée en vue d'améliorer significativement l'action publique de sécurité routière.

En d'autres termes, on sait beaucoup de choses sur le «qui, où, quand, comment» des accidents de la route, sur l'efficacité du port de la ceinture de sécurité ou le remplacement d'un croisement simple avec stop par un rond-point. Mais que sait-on sur

l'histoire de la lutte contre l'alcool au volant en tant que priorité pour les pouvoirs publics, sur les contradictions éventuelles entre publicité automobile et campagnes publiques télévisées de sécurité routière, ou sur l'organisation des forces de l'ordre pour lutter contre la violence routière ? Pas grand chose. Ce colloque nous a invité à l'exploration de ce champ vaste mais presque vierge de la recherche : l'action publique de sécurité routière. Ce type de recherche est directement axé sur la question de la réforme nécessaire de l'action publique de lutte contre la violence routière.

Ce colloque s'est adressé à tous les publics concernés (chercheurs, politiques, décideurs, associations, médias). Afin d'obtenir de riches débats, les interventions des chercheurs conférenciers ont duré dix minutes chacune et ont été systématiquement suivies de 15 minutes d'échanges avec la salle. ■



Mme Chantal Perrichon, *Présidente de la Ligue contre la violence routière* et Mme Claudie Haigneré, *Ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies*.

AUTISME, CERVEAU ET DÉVELOPPEMENT : DE LA RECHERCHE À LA PRATIQUE

La chaire de Physiologie de la Perception et de l'Action et «Arapi» l'Association pour la recherche sur l'autisme et la prévention des inadaptations, ont organisé au Collège de France, les 23 et 24 juin 2003, un colloque intitulé : «Autisme, cerveau et développement : de la recherche à la pratique».

L'autisme est devenu un sujet d'intérêt majeur tant sur le plan scientifique que sur le plan médico-social. Il concerne un pourcentage non négligeable des enfants (0,5 à 2 pour mille), et peut-être davantage d'après des données récentes. La grande diversité des symptômes ainsi que la prédominance des troubles de la socialisation et de la communication interrogent les scientifiques et les professionnels sur la sémiologie de l'autisme, son étiologie, la nature et la spécificité des troubles cognitifs et d'apprentissage qui l'accompagnent. L'autisme pose aussi le problème de la prise en charge des enfants et de leur famille dans une société mal préparée à les accueillir et à les aider.

Ce colloque sur l'autisme a été organisé conjointement par le Professeur Alain Berthoz du Collège de France et une association, l'Arapi, fondée il y a 20 ans par le Professeur Gilbert Lelord

de Tours, pionnier de la recherche sur l'autisme. Cette association qui fête son 20^e anniversaire, regroupe en son sein scientifiques, praticiens et parents ; elle a toujours tenté de susciter l'intérêt pour la recherche sur l'autisme auprès de la communauté des neurosciences et des sciences cognitives au travers de séminaires spécialisés où l'expérience des professionnels et des parents était confrontée aux faits et hypothèses des scientifiques. C'est dans le même esprit que le programme du colloque a été conçu.



Pr. Alain Berthoz

Le premier objectif du colloque a été de permettre à des personnalités scientifiques reconnues sur le plan international de présenter à un public relativement large (professionnels, parents, scientifiques) les acquis récents

sur un certain nombre de problèmes clés concernant l'autisme, ainsi que les interrogations qu'ils soulèvent. Il devait par là inciter les jeunes scientifiques à initier des programmes de recherche et étendre le champ conceptuel sur lequel s'appuient les professionnels et les parents pour assurer la prise en charge des enfants.

Le second objectif était de faire le point sur l'état actuel des possibilités offertes aux parents quant à la prise en charge de leurs enfants autistes, de proposer un éventail d'adaptations et d'améliorations qui paraissent souhaitables sinon indispensables et de les faire connaître aux structures chargées de rééducation et de soins. L'état des lieux, qui a souligné de nombreuses déficiences et les propositions indispensables pour y remédier, a été rédigé par un groupe de travail regroupant des parents, des praticiens et des scientifiques, et leur rapport a été soumis lors de la dernière

séance du colloque. ■

LES CARENCES DE LA CONSTITUTION ALLEMANDE

Invité dans la chaire créée à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV) par le baron von Oppenheim, le professeur Roman Herzog, ancien président de la République Fédérale d'Allemagne et ancien président de la Cour constitutionnelle fédérale, a prononcé le 19 mars 2003 à l'amphithéâtre Marguerite de Navarre une conférence intitulée «Die Mängel der deutschen Verfassung» («Les carences de la constitution allemande»).

Soucieuse de trouver un cadre à la mesure d'une personnalité de cette importance, l'université de Paris-Sorbonne avait en effet demandé au Collège de France de permettre que cette conférence fût donnée

dans ses murs. ■



M. Roman Herzog

HOMINESCENCE

Conférence M.U.R.S. donnée le 22 avril 2003, par Michel Serres, *philosophe*.

Rien de plus ancien que la mondialisation : les empires égyptien ou perse, romain ou anglais, la colonisation... précéderont de leurs expansions ce que nous pensons si nouveau. En revanche, rien de si neuf que l'accès à l'universel.

Les cultures restent singulières comme les vins de grands crus. Nous en jouissons, millésime à millésime, en défendons, bec et ongles, les singularités, en apprenons les différences dans les départements divers des Universités.

Ces cultures singulières rencontrent aujourd'hui l'universel dans l'espace, le temps, la vie et les relations qu'elles entretiennent entre elles. Le long d'une durée millionnaire, elles se savent désormais issues d'ancêtres communs... lancées donc dans un Grand Récit dont le flot charrie toutes choses et qui bifurque en un bouquet touffu dont elles forment les ramilles.

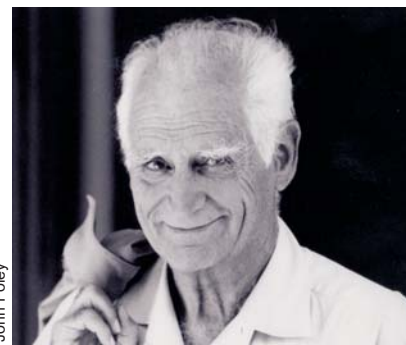
Comment définir cet universel émergent ? Blesse-t-il, avantage-t-il les cultures singulières ? Une nouvelle culture, plus proche du monde, émerge-t-elle ? Lesdits départements du savoir et de l'enseignement se fédéreront-ils dans une Université qui enfin méritera son nom ?

Confrontées à une violence qui ne

touche plus telle ou telle localité, mais dont les conséquences concernent toutes les espèces, elles se savent aussi responsables ensemble, par leurs actes, de la planète. De tous les objets, le plus universel demeure l'univers. Nous ne savions pas où nous habitons, ni depuis combien de temps. Les dimensions du monde son ancienneté, sa construction lente, sa puissance et sa fragilité nous apparaissent et nous assaillent désormais de toutes parts. Toutes nos cultures tendent vers l'universel, non point parce qu'elles l'emportent sur d'autres par l'excellence d'oeuvres, mais parce qu'elles se heurtent à l'univers dans leurs actes, leurs projets, pensées, préoccupations, provenance, savoir, destinée... Aucune n'échappe à ce souci.

Nos connaissances nous jettent vers une totalité irrécusable, pendant que certains de nos actes s'expansent. Cela nous oblige à réinterroger notre destin. D'où venons-nous ? de l'hydrogène et du carbone, de l'ADN aux quatre bases, de l'évolution des espèces, du rift kényan, de la famille qui sortit d'Afrique et de celles qui restèrent... et ce processus à bifurcations contingentes dura treize ou quatorze milliards d'années.

Où allons-nous ? Puisqu'elle commence à maîtriser sélection et



M. Michel Serres

mutation, notre espèce, qui allait aveuglement, va en hésitant, ira de plus en plus vers l'auto-évolution. Elle devient responsable du monde, de la vie et de soi.

Qu'est-ce que l'homme ? Une espèce dangereuse et violente, laissant toute différence qui la logerait dans une niche spécifique, comme les autres vivants ; il se déspecialise et devient candide, capable de

toutes les couleurs : incandescent. ■

Une autre conférence sera donnée par M. Jacques Arnould, Conseiller auprès de la Direction générale du CNES sur le sujet suivant :

«Quelle éthique pour l'espace ?»

La date sera annoncée ultérieurement.

FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA SHOAH

En 2003, au titre de son programme «Histoire et recherche», la Fondation pour la Mémoire de la Shoah inaugure un cycle de conférences annuel.

Pour cette première année, c'est Philippe Burrin qui prononce ces conférences. Celui-ci revient sur les origines de la Shoah en analysant les fondements de :

L'antisémitisme nazi

Ces trois conférences explorent les représentations qui formèrent la politique nazie de persécution, ou du moins en formèrent l'environnement mental immédiat. Elles sont un effort d'histoire culturelle qui vise à cerner, autant que possible, la signification que la judéophobie pouvait avoir pour les nazis eux-mêmes et à éclairer les ressorts de sa dynamique.

1. Pourquoi l'Allemagne ?

23 avril 2003

Il s'agit de situer l'antisémitisme allemand dans le paysage européen avant 1914 : ses manifestations apparentes, ses structures porteuses ; de comprendre comment la situation d'après-guerre libéra le potentiel de ces structures ; de cerner la spécificité de l'antisémitisme hitlérien et, par extension, de l'antisémitisme nazi.

2. Identité nazie et judéophobie

14 mai 2003

L'antisémitisme des années de paix (1933-1939) est ici abordé dans la

perspective du tryptique de valeurs qui inspira l'action générale du régime nazi : santé - puissance - culture. L'importance de ce tryptique tenant au fait que les juifs valaient pour l'exact pôle négatif de chacune de ces valeurs.

3. Prophétisme et ressentiment

11 juin 2003

Partant du rôle prophétique endossé par Hitler en 1939, on s'intéressera aux configurations de sens qui ont sous-tendu le passage au génocide après le déclenchement de la guerre.

Les conférences de Philippe Burrin ont eu lieu au Collège de France, dans l'amphithéâtre



Mme Simone Veil, ancien ministre

Marguerite de Navarre. ■

Fondation pour la mémoire de la Shoah
52, bd Malesherbes



Élève de Saul Friedländer, Philippe Burrin est professeur d'histoire à l'Institut des Hautes Études Internationales de l'Université de Genève, où son enseignement porte notamment sur l'histoire des relations internationales aux 19^e et 20^e siècles, les guerres mondiales, l'histoire des idées et mouvements politiques, en particulier de l'extrême-droite.

Ses principaux domaines de recherche sont :

- Fascisme, nazisme, antisémitisme
- Les occupations militaires
- L'Europe nazie

Principales publications :

- *La dérive fasciste, Doriot, Déat, Bergery 1933-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1986 (coll. Points/Histoire, 2002).
- *Hitler et les Juifs. Genèse d'un génocide*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, (coll. Points/Histoire, 1995).
- *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, (coll. Points/Histoire, 1997).
- *Fascisme, nazisme, autoritarisme*, Paris, Éditions du Seuil, 2000 (coll. Points/Histoire).

TOURNAGES



La série «Mémoire du Collège de France» vient de s'enrichir de deux nouveaux documents.

L'un consacré à M. André Miquel, tourné le 8 avril dernier, le second, consacré à M. Jean Delumeau, enregistré le 23 mai 2003,



LES DÉBUTS DU LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE SOCIALE

Pour comprendre l'importance et le sens de la création, au Collège de France, en 1960, du Laboratoire d'anthropologie sociale, il faut se rappeler les effets néfastes des «années Vichy» sur les sciences de l'homme et de la société. Leur rétablissement, leur redémarrage, dans les années cinquante, se feront dans les facultés de lettres et philosophie qui virent la renaissance et le renouveau des sciences historiques, de la géographie humaine, de la sociologie. Seule l'ethnologie restait en dehors de l'institution universitaire et le restera pendant longtemps. Une chaire d'ethnologie à l'Université de Paris, une à Lyon, une autre à Bordeaux, quelques chercheurs accueillis au CNRS, quelques autres à l'ORSTOM, enfin quelques directions d'études à la 5^e et à la 6^e section de l'École pratique des hautes études, l'Institut d'ethnologie abrité au Musée de l'Homme dépendant du Muséum, voilà à quoi se résumait la présence publique de l'ethnologie en France autour de 1950.

C'est en 1958 que le Collège de France décida de créer une chaire d'anthropologie sociale et c'est en 1959 que Claude Lévi-Strauss fut élu pour l'occuper. Il décida aussitôt d'y créer une institution complexe, au projet précis, médité, ample autant que détaillé dès le début, en tenant compte de la situation particulière de la discipline en France : ce fut, en 1960, la naissance du Laboratoire d'anthropologie sociale, à l'organisation duquel j'ai été associé dès le début. Cette collaboration se déroulera sans faille, en une entente quotidienne et une concertation totales, jusqu'en 1982, lorsque Claude Lévi-Strauss prendra sa retraite et que je quitterai mes fonctions à ses côtés.

Déployé d'abord dans des locaux provisoires sis avenue d'Iéna et appartenant au Musée Guimet, puis à partir de 1965 dans un espace de 500 m² attribué par décision unanime

de l'Assemblée des Professeurs dans les locaux du 11, place Marcelin Berthelot, le laboratoire allait, dès le



M. Isac Chiva

début, se développer dans quatre directions principales : recherche, formation, documentation, publications. Il allait également, dès le début, regrouper des enseignants-chercheurs relevant du Collège de France, de la 5^e et de la 6^e sections (respectivement celle des Sciences religieuses et celle des Sciences économiques et sociales) de l'École pratique des hautes études, ainsi que du CNRS. Ainsi naquit un ensemble évolutif qui, autour du nouvel enseignement de la Chaire d'anthropologie sociale, regroupera ceux donnés par le titulaire à l'EPHE depuis les années cinquante, creuset vivant dans lequel allaient se recruter les premiers collaborateurs du nouveau laboratoire.

Conçu par un solitaire qui n'avait besoin de personne pour bâtir l'œuvre que l'on sait, mais avait, à la faveur des missions scientifiques au Brésil de l'immédiat avant-guerre, puis du séjour obligé, durant la dernière guerre, aux États-Unis, accumulé une expérience considérable de la recherche et de l'institution universitaires, le Laboratoire d'anthropologie sociale

allait fonctionner comme un atelier destiné à mettre à la disposition de la communauté des ethnologues des moyens de travail. Il s'agissait de faciliter la formation des spécialistes et, par des moyens de publication adéquats, d'aider à rééquilibrer une discipline morcelée qui, sans doute du fait du passé colonial de la France, s'intéressait beaucoup à certaines parties du monde - l'Afrique, par exemple - et pas assez à d'autres, comme les Amériques indiennes ou encore l'Europe.

Dans un article intitulé «Présentation d'un laboratoire d'anthropologie sociale» qu'il donnera, en 1965, à la *Revue de l'enseignement supérieur*, Claude Lévi-Strauss dira les raisons qui l'ont conduit à former son projet. À la base, un constat principal : la croissance substantielle, dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, du nombre d'enseignements et de recherches d'ethnologie, développement positif, mais qui s'est fait dans des «conditions anarchiques», en raison notamment d'une «structure universitaire rebelle par sa rigidité à l'admission de jeunes disciplines».

Cette situation restera vraie pendant de nombreuses années ; elle conduira assez vite le laboratoire, toujours dans l'épure du projet formé par Claude Lévi-Strauss, à créer, dans le cadre et avec les moyens matériels de la 6^e section de l'École pratique des hautes études, un enseignement de formation à la recherche pour les futurs ethnologues : on leur proposait des enseignements et des séminaires d'histoire des concepts de l'anthropologie sociale, des notions analytiques ainsi que la pratique de l'enquête. Ce cycle, créé en 1962, s'intégrera, à partir de 1965, à un ensemble plus vaste de formation à la recherche en sciences sociales dépendant de la 6^e section de l'EPHE et qui préfigurera la création des DEA – diplômes d'études approfondies –

généralisés par la suite dans les universités. Parallèlement, sur le même modèle, il me sera possible de créer, en novembre 1965, un enseignement de préparation à la recherche en ethnologie et sociologie des campagnes. Ces cycles de formation, confiés à des collègues dont la majorité n'était pas rattachée statutairement au laboratoire, illustrent le double but que se donnait ce dernier : servir l'ensemble de la communauté scientifique et permettre, grâce aux règles souples du fonctionnement des grands établissements d'enseignement supérieur, à des jeunes chercheurs d'acquiescer sur le tard une formation universitaire et d'accéder ainsi directement au nouveau doctorat dit «de troisième cycle».

Dans le même esprit fut entreprise dès le début une politique de publications. Le lancement d'une grande revue générale d'ethnologie mais aussi de géographie et de linguistique, à l'instar de *Man* ou d'*American Anthropologist*, s'imposait en France. Ce fut, dès 1961, *L'Homme* complété par une collection de monographies, *Les Cahiers de l'Homme* et dont la rédaction en chef fut confiée à Jean Pouillon, qui en fera, au fil des ans, la grande revue française d'anthropologie sociale et culturelle que l'on connaît.

De mon côté, une coïncidence a fait qu'au même moment, à la demande de Fernand Braudel, professeur au Collège de France mais aussi président de la 6^e section de l'EPHE, je préparais le lancement des *Études rurales*, revue multidisciplinaire consacrée aux campagnes à travers le monde. Indépendante du laboratoire, avec Georges Duby et Daniel Faucher comme co-directeurs, trimestrielle comme *L'Homme*, cette revue y a été publiée depuis 1961.

Si la constitution, dès 1960, d'une bibliothèque allait de soi, centrée pour commencer sur des périodiques, français et étrangers, représentatifs de toutes les disciplines utiles pour le travail des ethnologues (soixante-quinze titres pour commencer), une autre entreprise documentaire,

Isac Chiva, né en Roumanie en 1925, est directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (à la retraite depuis septembre 1993) et ancien président (1984-1989) du Conseil du Patrimoine Ethnologique au ministère de la Culture. Il a créé en 1960 la revue trimestrielle interdisciplinaire «Études rurales» et a été sous-directeur de 1960 à 1982, du Laboratoire d'Anthropologie sociale.

Il est chevalier de la Légion d'Honneur, officier des Palmes Académiques et chevalier des Arts et Lettres.

présente elle aussi dès les débuts du laboratoire et au fonctionnement de laquelle je me suis beaucoup attaché, mérite une attention particulière. Il s'agit du «Centre documentaire d'ethnologie comparée», section chargée de gérer et d'exploiter, à l'intention des chercheurs des différentes sciences de l'homme, l'unique exemplaire imprimé alors existant en Europe, des «Human Relations Area Files». Créé à Yale (USA) en 1937 par G.P. Murdock, composé de milliers de livres et articles décrivant un échantillon de plusieurs centaines de sociétés et cultures du monde, ce fichier permettait de mobiliser rapidement une vaste matière descriptive classée selon un plan raisonné, géographique et analytique, et de tester des hypothèses ou de décrire des corrélations entre faits culturels et sociaux. Une petite équipe spécialisée y a toujours accueilli et orienté les chercheurs, effectué des recherches sur demande, reçu des collègues étrangers, organisé des sessions de formation pour les apprentis ethnologues.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur la composition des effectifs du laboratoire, variable au cours des années, sur le regroupement des chercheurs par équipes thématiques, sur l'accueil, dès le début et pour des périodes assez longues, de collègues étrangers.

De même devrait-on ne serait-ce

que rappeler l'extrême variété des recherches conduites – sur des populations, des tribus, des régions, des villages, des thèmes – par des membres du laboratoire, grâce à des financements divers, mais principalement provenant du CNRS.

Dès le début, ce laboratoire s'est voulu et a été représentatif de ce que pouvait être une institution ouverte de recherche et d'enseignement, certes marquée par la personnalité et l'orientation intellectuelle, structuraliste, de son fondateur, Claude Lévi-Strauss, mais au service d'une ethnologie ouverte sur l'extérieur comme sur les autres disciplines. Tous les terrains, tous les objets, toutes les écoles de pensée ethnologique y ont co-existé dès le commencement et ont pu s'y exprimer.

Le lecteur – ou l'historien – qui souhaiterait avoir une vue complète et détaillée du fonctionnement et du développement de cet instrument collectif et interinstitutionnel de recherche, d'enseignement et de production intellectuelle, qui voudrait connaître les chercheurs et enseignants qui lui ont été affiliés à un moment ou à un autre, devrait se livrer à une tâche longue et minutieuse : consulter les annuaires du Collège de France et des deux sections concernées de l'EPHE depuis 1960 et surtout, les rapports d'activité, fort détaillés, produits régulièrement à partir de 1964, à

l'intention du CNRS. ■

Isac Chiva

Rubrique «rendez-vous avec»

dans le prochain numéro,
retrouvez

M. Jean Leclant
Professeur honoraire,
titulaire de la chaire
d'Égyptologie de 1979 à 1990.

COLLOQUE «PIERRE BOURDIEU»

26 et 27 juin 2003

Ce colloque a bénéficié du soutien de la Fondation Hugot du Collège de France et de la Fondation de l'École Normale Supérieure.

Comité d'organisation :

Christian Baudelot
Jacques Bouveresse
Éric Brian
Christophe Charle
Roger Chartier
Philippe Descola
Roger Guesnerie
Rémi Lenoir
Daniel Roche
Loïc Wacquant



PROGRAMME

JEUDI 26 JUIN

- 9h00 Ouverture : Jacques Glowinski, *Administrateur du Collège de France*
- 9h15 Présentation : Gabriel Ruget, *Directeur de l'École Normale Supérieure*
- Former, enseigner, réformer**
Président de séance : Jean-Pierre Changeux
- 9h30 Jean-Claude Passeron, *EHESS*
La sociologie de l'éducation et la réforme pédagogique (les enquêtes des années 1960)
- 10h15 Claude Seibel, *INSEE*
Les liens entre Pierre Bourdieu et la statistique, à partir de son expérience algérienne
- 10h55 Pause
- 11h10 Haruhisa Kato, *Université de Tokyo*
Analyse critique et réforme du système d'enseignement ; de l'exemple français à l'exemple japonais
Discussion
- La construction de l'objet sociologique**
Président de séance : Alain Berthoz
- 14h30 Ian Hacking, *Professeur au Collège de France*
La Science de la Science chez Pierre Bourdieu
- 15h15 Aaron V. Cicourel, *Université de Californie*
Social structure, social interaction, and mental processes : their contrastive bandwidths and spatio-temporal foci
- 15h55 Pause
- 16h10 John R. Searle, *Université de Berkeley*
Habitus and Background
- 17h30 Table ronde organisée par Christian Baudelot avec la participation de : Pascale Casanova, Olivier Christin, Isabelle Coutant, Frédérique Matonti, Gisèle Sapiro

VENDREDI 27 JUIN

- Habitus, capital et violences symboliques**
Président de séance : Gérard Fussman
- 9h30 Pierre-Étienne Will, *Professeur au Collège de France*
La distinction chez les mandarins
- 10h15 Anna Boschetti, *Université de Venise*
Science sociale et littérature : enjeux et acquis des travaux de Pierre Bourdieu sur le champ littéraire
- 10h55 Pause
- 11h10 Alban Bensa, *CNRS-EHESS*
Bourdieu anthropologue
- Sciences et politiques**
Président de séance : Anne Fagot-Largeault
- 14h30 Eric Hobsbawm, *Birbeck College, Londres*
Sociologie critique et histoire sociale chez Pierre Bourdieu : observations d'un historien
- 15h15 Jack Goody, *Saint John's College, Cambridge*
Pierre Bourdieu and Social Anthropology
- 15h55 Pause
- 16h10 Robert Castel, *EHESS*
Entre la contrainte sociale et le volontarisme politique
- 17h30 Film

Le prochain numéro rendra compte de ces journées.

Extrait de l'hommage rendu à Pierre Bourdieu par Jacques Bouveresse lors de l'Assemblée des professeurs du 30 juin 2002.

(...) «Puisque le Bourdieu dont nous honorons aujourd'hui la mémoire est essentiellement l'homme de science, je ne dirai rien du militant et de ses combats, même si, pour lui, les deux aspects n'ont jamais été réellement séparés ni séparables. Un philosophe lui a consacré récemment un livre intitulé «Célébration du génie colérique». Il faut rappeler cependant que Bourdieu était avant tout un savant, qui se méfiait particulièrement, dans son travail, des réactions de légitime indignation et des emportements de la juste colère, et qu'il ne confondait pas les exigences de la connaissance objective et même, si possible, scientifique avec celles de la morale et de l'action. Il a toujours insisté sur le fait que, pour être capable d'exercer une action libératrice, la science doit commencer par exiger le droit de se diriger uniquement selon ses propres règles. Le dernier cours qu'il a donné au Collège de France peut être considéré, à bien des égards, comme un plaidoyer en faveur de l'autonomie de la science et de la cité savante, et un appel à la défendre contre les dangers qui la menacent aujourd'hui de plus en plus. Il y a une singulière ironie dans le fait que lui, qui a été accusé régulièrement de pratiquer une forme de réductionnisme sociologisant et même sociologiste, ait terminé son enseignement par une réaffirmation de la croyance qui a toujours été la sienne à la capacité qu'a le monde de la science de s'autoréguler selon des principes qui lui sont propres et qui ne sont pas réductibles à des déterminations économiques, sociales et culturelles qui s'imposent à lui de l'extérieur. Or c'est justement, d'après lui, une réduction de cette sorte qui est probablement en train de s'effectuer insidieusement dans la période actuelle, comme toujours à l'insu et avec la collaboration d'un bon nombre de ceux qui auraient justement les meilleures raisons de s'y opposer.

«Je crois en effet, nous dit-il, que l'univers de la science est menacé

aujourd'hui d'une redoutable régression. L'autonomie que la science avait conquise peu à peu contre les pouvoirs religieux, politiques ou même économiques, et, partiellement au moins, contre les bureaucraties d'État qui assuraient les conditions minimales de son indépendance est très affaiblie. Les mécanismes sociaux qui se sont mis en place à mesure qu'elle s'affirmait, comme la logique de la concurrence entre les pairs, risquent de se trouver mis au service de fins imposées du dehors; la soumission aux intérêts économiques et aux séductions médiatiques menace de se conjuguer avec les critiques externes et les dénigrements internes, dont certains délires «postmodernes» sont la dernière manifestation, pour saper la confiance dans la science et tout spécialement la science sociale. Bref, la science est en danger et, de ce fait, elle devient dangereuse.»

Le Collège de France était sûrement une des rares institutions auxquelles Bourdieu croyait profondément, une de celles qui, à ses yeux, avaient encore les moyens et devaient avoir également la volonté de résister à la pression des intérêts économiques et aux sollicitations médiatiques; et il lui assignait, de toute évidence, une responsabilité et une mission spéciales dans la défense et illustration de l'autonomie de la science et de la communauté des savants. Comme je suis convaincu, pour ma part, que la menace qu'il signale n'a rien d'imaginaire ni même d'exagéré, je pense que c'est un aspect de son message et de son héritage que nous devons garder présent à l'esprit. La vision réaliste et souvent désenchantée que les historiens et les sociologues se sont faite des réalités du monde scientifique les a conduits souvent à adopter des positions relativistes, voire nihilistes, qui prennent le contrepied de la représentation officielle, fortement idéalisée et sublimée, de la science. Bourdieu pensait qu'il est possible d'associer une vision réaliste du monde scientifique et une théorie réaliste de la connaissance. Et il croyait aussi qu'il est indispensable de réussir à le faire, si l'on ne veut pas courir le risque de voir la science elle-même

assujettie progressivement à la simple logique du pouvoir et de la concurrence. Mais il est important pour nous, me semble-t-il, de nous rappeler également la deuxième partie de son message. Si la science doit être autonome, ce n'est pas pour rester enfermée dans sa propre maison, mais pour pouvoir être réellement au service de tout le monde: «Je ne dis pas que j'ai tout réfléchi, mais je me suis dit que, étant donné tout ce qui se passe dans le monde en ce moment, et qui est tellement grave, il n'est pas possible, quand on est payé pour s'occuper du monde social, et qu'on est tant soit peu responsable, de garder le silence, de ne pas essayer de dire à tous un peu de ce qu'on croit avoir appris, aux frais de tous, sur ce monde...»

Jacques Bouveresse

FRANCE CULTURE ET LE COLLÈGE DE FRANCE

France Culture est la chaîne de tous les savoirs. France Culture est la chaîne de toutes celles et tous ceux qui souhaitent apprendre. Apprendre ne veut pas dire accumuler des connaissances compartimentées et stratifiées. Ce serait lettre morte. À la radio apprendre cela signifie, entre autres, écouter de manière active une voix avec son grain, ses tessitures, s'ouvrir l'esprit en étant sensible aux argumentations, aux qualités réflexives de celles et ceux qui, en ce moment précis de leur vie, en savent assez pour nous transmettre ce qu'ils savent et comment, de ce savoir ils font une alchimie brûlante qui s'appelle penser.

France Culture est donc très fière et très heureuse de proposer chaque jour en partenariat avec le Collège de France depuis février 2002 les cours du Collège de France. À l'heure où certains font des haltères ou leur jogging pour bien commencer leur journée, France Culture propose comme une gymnastique mentale et délices de l'esprit «Éloge du savoir».

Les disciplines choisies sont variées : médecine expérimentale, histoire de la France des Lumières, anthropologie de la nature, littératures modernes de l'Europe néo-latine, philosophie des sciences biologiques et médicales, religion, institutions et société de la Rome antique, histoire turque et ottomane...

Au Collège de France, les cours sont hebdomadaires : un rythme qui, s'il avait été respecté à l'antenne, aurait pu troubler nos auditeurs, plus habitués aux rendez-vous quotidiens.

C'est pourquoi nous avons décidé de retransmettre quatre matins de suite le cours d'un même professeur, puis la semaine suivante le cours d'un autre professeur en alternant les sciences physiques et naturelles, philosophiques et sociologiques, philologiques et archéologiques, offrant à la fois à nos auditeurs l'occasion d'un approfondissement de leurs

connaissances, et, nous l'espérons, de nouvelles pistes intellectuelles.

Toujours dans l'Éloge du Savoir, France Culture a diffusé, fin 2002, une sélection des interventions données au Collège de France, dans le cadre du colloque «Gènes et cultures», sous la présidence de Jean-Pierre Changeux.

En 2003, devant le succès d'audience de ce programme quotidien matinal France Culture a décidé de continuer à diffuser ces cours qui provoquent un vif intérêt et une grande interactivité.



Jacques Sassier

Mme Laure Adler, Directrice de France Culture

À nouveau la diversité et l'alternance : Philippe Kourilsky, Jean Kellens, Jean-Marie Durand, Pierre Rosanvallon, Michel Zink, Daniel Roche, Christine Petit (dont on a pu entendre la leçon inaugurale) et à nouveau et plus tard dans l'année, Anne Fagot-Largeault, Carlo Ossola, Gilles Veinstein...

Les professeurs, avertis des publics auxquels ils s'adressent (présents dans la salle, puis auditeurs de France Culture) ont très habilement su «jouer le jeu» et s'aidant parfois de diapositives, qu'ils décrivent et commentent, étonnant à «voir».

Semaine après semaine, l'auditeur

fidèle et curieux a pu, depuis le début de l'année, voyager dans le temps et à cheval (Daniel Roche, *La culture équestre de la Renaissance à l'époque contemporaine*), s'initier au culte des pierres levées en Syrie du XVIII^e siècle avant J.-C. (Jean-Marie Durand), réfléchir aux corps intermédiaires dans la démocratie (Pierre Rosanvallon), se plonger dans l'étude des langues et religions indo-iraniennes (Jean Kellens)... mais aussi plus gravement, prendre connaissance des progrès de la médecine (Philippe Kourilsky, *Immunologie moléculaire, auto-immunité et cancers*)...

Les retours d'auditeurs – courriers, site internet consacré à l'Éloge du Savoir, qui est le plus visité de France Culture – nous confortent dans l'idée que ce partenariat avec le Collège de France est actif, bienvenu, bien reçu.

Pour toutes ces raisons nous songeons à amplifier cette collaboration

dans la grille de rentrée de 2003. ■

Laure Adler

Directrice de France Culture

LA FONDATION HUGOT DU COLLÈGE DE FRANCE

par M. Jean Bachelot

Un lieu unique, des activités multiples

Voici bientôt vingt-six ans, l'Assemblée des Professeurs du Collège de France décidait à l'unanimité de créer une fondation dite «Fondation Hugot du Collège de France» consacrée, conformément aux intentions de ses bienfaiteurs, Hélène et Jean-Pierre Hugot, à favoriser au mieux de ses moyens et en étroite accord avec le Collège de France, «la rencontre de diverses disciplines qui œuvrent à la connaissance, à la formation et à l'épanouissement de l'homme, le rapprochement, par delà toutes les frontières, des meilleurs esprits animés de ce même souci.»

Pour ce faire, la Fondation s'efforce de développer toutes études, recherches et activités ayant un double caractère à la fois humaniste et pluridisciplinaire.

Le Conseil d'État, par décret, deux ans après, faisait droit à la demande de l'Assemblée, reconnaissant comme établissement d'utilité publique autonome ladite Fondation.

Depuis lors, celle-ci a géré les biens mobiliers et immobiliers qui lui étaient ainsi confiés, organisé de très nombreux colloques, réunions et débats scientifiques, aidé à des recherches particulières des chaires et des laboratoires, accueilli, chaque année, dans l'immeuble légué du 11 rue de l'Université, des savants étrangers pendant la durée de leur enseignement au Collège et soutenu financièrement des activités scientifiques propres au Collège, chaires, laboratoires et bibliothèques, permettant ainsi, entièrement ou pour partie, des publications qui, sans cette aide, auraient difficilement pu voir le jour.

La répartition de ces aides et la gestion des biens de la Fondation sont assurés par un Conseil d'administration de douze membres, dont sept sont professeurs au Collège, deux membres issus des grands corps de l'État et trois personnalités désignées par le Conseil. L'Administrateur du Collège est, de droit, Président de la Fondation.

Tout cela a été possible grâce au legs reçu d'Hélène et Jean-Pierre Hugot qui par testament semblable, consacraient leur fortune, pour moitié, à l'Institut de France et au Collège de France.



André Citroën

La Fondation Hugot sous la neige.
(janvier 2003)

D'une entreprise familiale à un patrimoine national

Généreux mécènes et fervents humanistes, Hélène et Jean-Pierre Hugot, célibataires sans succession directe ou proche, tenaient formellement à l'anonymat et à la discrétion absolue de leurs donations. Avec la même discrétion et la même générosité, ils ont enrichi les collections de plusieurs musées ou institutions en léguant meubles et objets d'art qui ornaient leurs magnifiques propriétés. (Un rapide catalogue des bénéficiaires de leur générosité est édifiant : le musée du Louvre, département de peintures et cabinet des dessins, le musée d'Orsay, le musée des Arts décoratifs – pour une part très abondante –, et sa bibliothèque, le musée Guimet, le musée Carnavalet, la Bibliothèque nationale de France, cabinet des Estampes, la Direction de

l'Architecture au Ministère des Affaires culturelles, pour remeubler des châteaux restaurés et ouverts au public, le musée national de la Céramique, à Sèvres et le musée Adrien-Dubouché à Limoges, le musée du Costume à Galliera, le château de Versailles, le Conservatoire national de Musique de Paris. Tous les objets légués avaient été reconnus et acceptés, du vivant des Hugot, à leur invitation, par les différents conservateurs et responsables. «On liquide et on s'en va...», leur disait Jean-Pierre Hugot, en rappelant son âge.

Issu d'une famille aisée, ingénieur de l'École centrale, Jean-Pierre Hugot était fort doué pour la musique : élève de Vincent d'Indy à la Schola Cantorum, il hésitait à suivre ses goûts. Mais il fut bientôt contraint de reprendre les activités industrielles familiales dont voici l'histoire : Guillaume Daudé, officier de santé, chirurgien, (il était celui-là même qui, en voisin, devait constater la mort de Marat, assassiné dans sa baignoire par Charlotte Corday en 1793) avait servi dans les armées napoléoniennes. Au cours de la campagne de Russie, il avait vu périr de gelure un grand nombre de soldats, pris dans des souliers durcis par le froid. À son retour en France, il inventa les «œillettes métalliques» qui permettaient de passer un lacet librement et d'enlever aisément les chaussures pour intervenir médicalement sur des chairs menacées de gangrène et d'amputation. Aux œillettes métalliques, de nombreux brevets ajoutèrent de nouvelles inventions, crochets métalliques, boutons métalliques, rivets tubulaires et tous autres éléments de métal servant en particulier à l'industrie et aux équipements électriques. Ce qui explique le développement considérable de l'entreprise familiale qui attirait une nombreuse clientèle au-delà des frontières et fit la fortune de cette famille.

Histoire discrète de deux mécènes généreux et fervents humanistes

Orphelin à 18 ans, Jean-Pierre Hugot héritait avec son frère et sa sœur de l'entreprise Gobin-Daudé et du patrimoine paternel. Il prit alors la direction de l'entreprise familiale et donna à cette activité industrielle un considérable développement d'activité et de clientèle internationale.

Deux périodes interrompirent son travail acharné, les deux guerres 14-18 et 39-45 ; à la première, il s'illustra en particulier en 1914, 1917 et 1918, tout au long de la bataille de Verdun comme lieutenant puis capitaine d'artillerie, cité à plusieurs reprises à l'ordre de l'armée pour son courage, ses initiatives et son dévouement auprès de ses hommes blessés. Il en revint avec une grave atteinte dans ses capacités d'audition ; ce qui va être la grande épreuve dans sa passion et son exercice de la musique. Il fut titulaire de la croix de guerre avec palmes et étoiles, et de la Légion d'Honneur.

Démobilisé, le voilà rendu en partie infirme par ces tirs d'artillerie de longs mois durant et plus encore bouleversé par un monde effondré, la démolition de tout un patrimoine de notre civilisation ; il pense abandonner toute activité professionnelle et se mettre au service de la collectivité. Il propose au Secrétariat aux Beaux-Arts d'organiser avec l'appui officiel de l'État et grâce à sa propre fortune, des équipes de jeunes chercheurs, passionnés d'art, qui sillonnaient la France, équipés par ses soins d'appareils photographiques, de laboratoires de développement et de toute possibilité de documentation. Et ce, afin de dresser comme un inventaire monumental et des œuvres d'art, ainsi que de fixer l'image des richesses naturelles, autant qu'intellectuelles du pays. L'accueil fut décevant ; certes il fut écouté en haut lieu, mais aussitôt découragé : « Sans doute, cela a été déjà fait », répondit-il troublé, à quoi le Secrétaire d'État aux Beaux-Arts de lui répondre en levant les bras : « Mais non, jeune homme, tout reste à faire ! ». Mais aucune suite, aucun espoir ne lui fut donné. Aussi se réjouit-il quand, en 1964, André Malraux créa la Commission nationale d'inventaire. Mais l'âge venu, il ne pouvait y aider ; cependant, il va se retourner vers les institutions qui lui



Groupe de travail du colloque « La conscience de soi de la poésie » en janvier 2002 réunissant notamment les professeurs Yves Bonnefoy, Michaël Edwards, Carlo Ossola, Harald Weinrich, Michel Zink ainsi que Jean Starobinski, Maurice Olender et Jacqueline Risset.

paraissaient fécondes d'avenir et de possibilité, l'Institut de France et le Collège de France, qui pourraient œuvrer selon ses rêves.

Malgré son infirmité augmentant avec les années, il tint à répondre à la mobilisation en 1939 et servit jusqu'en juin 40. Puis il prit contact avec des mouvements de résistance, servant efficacement grâce à sa connaissance de l'allemand, ses relations et son aide financière généreuse.

Un officier allemand chargé de l'arrêter à son domicile n'osa exécuter sa mission : arrêter un Hugot, qu'il pensa être un descendant de Victor Hugo ! Il se retira après ce dialogue : « Vous êtes parent de l'écrivain ? ». À quoi répliqua avec humour Jean-Pierre Hugot : « Oui, mais j'ai plus de lettres que lui ». Ce qui permit à notre héros de prendre le large pour un temps...

Sa surdité devenue presque totale le priva de musique, audition ou exécution. Il préféra faire don de son orgue, de sa flûte traversière en argent et de ses partitions dans les mains de Marcel Dupré, alors Directeur du Conservatoire national de Musique, pour cette institution. Il détruisit les mélodies qu'il avait composées lui-même.

Pour parler de Hélène Hugot (1885-1972), sa sœur célibataire, trois mots la caractérisent au mieux : une bonté qui la tenait toujours à l'écoute et au secours des autres, une sensibilité rare qui s'exprimait aussi bien dans la musique, au piano, (élève de Pierre Erard qui disait d'elle : « la meilleure accompagnatrice rêvée »), que

dans l'aquarelle, et enfin une intelligence faite d'une extraordinaire finesse et perspicacité devant ses interlocuteurs, comme en face des problèmes qui lui étaient présentés. Grande lectrice, elle pratiquait l'anglais et l'italien ; jeune fille, elle fréquenta les leçons du Collège de France ; femme de tête et intuitive, elle ne blessait jamais dans sa franchise de parler, son jugement toujours mesuré et sûr, elle impressionnait chacun par son jugement sur les personnes, les œuvres littéraires ou artistiques. Elle se dépensa longtemps à titre bénévole à la Croix Rouge, infirmière durant toute la guerre 1914-1918 dans les hôpitaux parisiens, et aussi dans une œuvre privée, avec une cousine, en vue de l'adoption d'enfants illégitimes abandonnés.

Histoire d'une fondation

Les dernières années de leur vie, les Hugot s'appliquèrent à restaurer les immeubles qu'ils possédaient : l'hôtel de Montmor, dans le Marais, l'hôtel Mortemart, rue Saint-Guillaume et leur propriété dans l'Oise, résidence de campagne du XVIII^e siècle, tous trois légués à l'Institut qui ne crut pas, par la suite, devoir les conserver dans son patrimoine ; et enfin l'Hôtel du 11 rue de l'Université, dit du petit Tambonneau, qui, légué au Collège de France, devint le siège de la Fondation Hugot du Collège de France.

Durant les dix dernières années de leur vie, le frère et la sœur s'attachèrent à prévoir et organiser le sort et l'avenir de leur patrimoine. Sans obligation familiale proche,

ils désiraient que, autant que possible, cela fût utile aux futures générations, par le soin d'un legs, dans une première intention, à l'Institut de France, qui se modifie très vite au récit passionné qui leur était fait de certains enseignements au Collège de France et de l'originalité de cette institution : «affranchi des traditions et de la routine, novateur par destination», «le Collège de France, très souvent, a frayé ou élargi les voies nouvelles».

Déjà en 1972, dans une note manuscrite, Jean-Pierre Hugot écrivait : «Le Collège de France, dans ses objectifs et dans son esprit, se voue à la recherche et à l'enseignement de la recherche et ce, en toute indépendance et tout désintéressement. L'histoire de cette institution exprime remarquablement la permanente recherche d'un humanisme toujours ouvert à l'universel et au nouveau», et plus loin : «Des conversations permettraient dès maintenant de faire entendre à M. l'Administrateur l'esprit qui anime les auteurs de ces legs éventuels et de connaître de celui-ci les conditions et les formes qui seraient acceptables par cette institution». «Dès maintenant», poursuit-il, «nous pouvons préciser que notre intention n'est pas d'accompagner le legs de vœux impératifs et contraignants, mais accueillant toute proposition d'usage, soit sous forme d'enseignement avec chaire, soit de travaux et recherches, de missions et de publications, de bourses et de constitutions d'appareil de recherche : bibliothèques, instruments, etc... et ce, dans l'esprit qui anime les auteurs des legs, permettre aux générations à venir de savants de travailler dans l'esprit qui est le leur et, semble-t-il, celui du Collège, d'un meilleur humain, et particulièrement en matière de mieux vivre, dans les domaines encore peu développés de l'environnement, de la défense et de l'illustration du patrimoine artistique et monumental de la France et de l'éducation musicale».

Ces intentions et vœux, après plusieurs entretiens avec M. Étienne Wolff et M. Alain Horeau, prenaient forme dans la note annexe à son testament en date du 14 février 1975, expressément annoncée par son testament olographe en date du 5 janvier 1975.

Il aurait peut-être suffi de citer cette note annexe pour présenter ce qu'allait réaliser la Fondation Hugot du Collège de France, –cela aurait été plus conforme à la discrétion

souhaitée sur leur personne par les testateurs.

«Je rapproche intentionnellement dans mes dispositions testamentaires ces deux institutions, Institut de France et Collège de France : toutes deux nées d'un même souci d'humanisme dans leurs diverses recherches et entreprises, souci de l'homme, connaissance approfondie de ses facultés et de leur épanouissement. Venus d'horizons divers et maîtres de disciplines indépendantes, les membres de ces deux corps trouvent dans un esprit collégial le plus grand profit à des rencontres et des affrontements amicaux, ordinaires et savants.

«Par ces legs, je souhaiterais mettre ainsi à leur disposition une occasion et un moyen de se rencontrer [...]. Il pourrait être créé un club où les maîtres de ces deux institutions pourraient se rencontrer et accueillir habituellement ou occasionnellement des hommes sincères de toutes disciplines, membres d'autres institutions...

«Qu'il me soit permis d'exprimer mes vœux et mes intentions envers l'Institut de France et le Collège de France :

- favoriser la formation des élites, aider à la connaissance du patrimoine matériel et spirituel de la France,

- donner à la musique sa place dans la culture française et dans la formation de l'homme».

Après s'être étendu sur ce que pourrait réaliser l'Institut de France, il revient vers le Collège de France :

«dont je sais le souci des responsables d'œuvrer à cette recherche libre, indépendante, de tout ce qui touche à l'homme ; je souhaite que dans ces domaines définis plus haut, et particulièrement la musique, la protection des richesses monumentales, historiques et naturelles de la France et l'environnement, le legs que je lui fais serve, au mieux de son jugement, à des créations ou à l'entretien de chaires, de laboratoires, à des publications, à des bourses, des missions de travail, dans un souci constant que des contacts interdisciplinaires fructueux soient ménagés».

À ces intentions précises mais délicatement discrètes dans un respect admiratif du Collège, celui-ci répondait en créant la Fondation Hugot du Collège de France reconnue par décret du Ministère de l'Intérieur, fondation

comme établissement d'utilité publique en date du 7 février 1979.

Fondation dont l'article 1^{er} des statuts indique le but :

«Favoriser dans la mesure de ses moyens, et en étroite accord avec le Collège de France,

- la rencontre des diverses disciplines qui ouvrent à la connaissance, à la formation et à l'épanouissement de l'homme,

- le rapprochement, par delà toutes frontières, des meilleurs esprits animés de ce même souci».

Ainsi, depuis cette date, la Fondation, sous la direction de son Président, Administrateur du Collège, secondé par son Directeur et assisté d'un Conseil d'administration, œuvrera avec une fidélité et une fécondité qui sont la réponse la plus exemplaire à la générosité des testateurs : accueil de professeurs étrangers, tenues de colloques et rencontres interdisciplinaires, bourses de recherche, aides à des publications scientifiques, soutien financier d'activités scientifiques de chaires et de laboratoires, expositions, manifestations musicales d'une exceptionnelle qualité.

C'est au total, à ce jour, un rare et magnifique tableau d'honneur qui permet à la Fondation Hugot de tout espérer de l'avenir et de se développer sur tous les plans définis par ses statuts, grâce à l'intérêt porté par tout le corps enseignant du Collège, mais aussi à l'extérieur du Collège ; les statuts de la Fondation prévoient que des dons et legs peuvent lui être faits, «les libéralités reçues par la Fondation sont réputées lui être faites aux clauses et conditions prévues en la matière par les statuts».

Tout cela offre à notre Fondation la force de l'espérance.

Jean Bachelot

Exécuteur testamentaire de
Jean-Pierre et Hélène Hugot
Historien, à la 5^e section de
l'École Pratique des Hautes Études

Lapsus calami à la page 31 du numéro 7 de la Lettre :

Marie-Jeanne Tits-Dieuaide, auteur de l'article relatif à l'origine de la fonction d'Administrateur du Collège de France, est sous-directeur honoraire de la Chaire d'Histoire de la civilisation moderne et non «maître de conférences associée» à cette même chaire.

AGENDA

MANIFESTATIONS

- **20 ans de la Fondation IPSEN**, pour la recherche thérapeutique
Prévu le 8 septembre 2003
Organisateur : Fondation IPSEN
- **Grand prix INSERM**
Prévu le 16 septembre 2003
Organisateur : INSERM
- **Colloque en hommage aux 70 ans de publication de *La Quête de joie* de la Tour du Pin**
Prévu les 25 et 26 septembre 2003
Organisateur : Société des Amis de Patrice de la Tour du Pin
- **Colloque : Le cheval et les loisirs**
Prévu les 25 et 26 septembre 2003
Organisateur : Pr. Daniel Roche
- **Journée de l'Institut de biologie**
Prévue le 23 septembre 2003
Organisateur : Institut de biologie
- **Colloque : Corps et affects**
Prévu les 20, 21 et 22 novembre 2003
Organisateur : Pr. Françoise Héritier
- **IV^e colloque international franco-syrien : Mari et la**

LEÇONS INAUGURALES

- **M. Jayant Vishnu NARLIKAR**
Professeur associé, Inter-University centre for Astronomy and Astrophysics (Pune, India)
Titulaire de la chaire internationale
Sa leçon inaugurale portera sur : «Faits et spéculations en cosmologie» et sera donnée en partie en anglais.
jeudi 20 novembre 2003, à 18 heures.
- **M. Michael EDWARDS**
Titulaire de la chaire intitulée *Étude de la création littéraire en langue anglaise*

Programme du symposium disponible sur le site internet et envoyé sur demande



L'espace.
S'agit-il d'une réalité tangible ? S'agit-il d'une idée ?
Ou encore des deux à la fois ?

Après Euclide, Riemann et Poincaré, la notion d'espace connaît des mutations profondes. La géométrie et la physique la développent à leur tour.

Depuis fort longtemps, l'homme a mis au point des outils destinés à mesurer et à représenter l'espace, tout comme il a recours à des rereprésentations spatiales - le «théâtre de mémoire» - pour structurer sa mémoire.

Le cerveau utilise un langage de l'espace mais dispose aussi de mécanismes spécialisés dans la perception et le traitement de l'espace qui participent aux fondements cognitifs de la géométrie et à la commande (guidage ?) de l'action. Mais cette faculté cognitive est fragile et on rencontre une pathologie de l'espace perçu et de l'espace vécu dans de nombreuses maladies neurologiques et psychiatriques.

Les religions et les pratiques rituelles ont besoin de délimiter un espace sacré. Les frontières entre l'espace public et l'espace privé sont l'objet de fluctuations symptomatiques, selon que l'on considère telle ou telle société. Le territoire national et son aménagement, l'espace urbain, l'architecture contribuent à structurer nos comportements.

La perspective en peinture, la scène théâtrale ou le jardin paysager entretiennent l'illusion d'un espace, entre réalité et utopie. C'est que l'espace reflète les relations, parfois conflictuelles, entre la raison et l'émotion, l'homme logique et l'homme sensible.

Au XXI^e siècle, notre réflexion doit porter sur le meilleur usage possible de l'espace, en même temps que nous rêvons déjà de nouveaux horizons comme la planète Mars.

Ce symposium réunira des personnalités du monde des sciences, des lettres et des arts afin d'engager une réflexion très diversifiée sur les rapports qu'entretient l'homme avec lui-même, avec la nature et avec le monde dans lequel il vit.

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR WWW.COLLEGE-DE-FRANCE.FR

La Lettre du Collège de France

Conception générale, rédaction et coordination : Florence TERRASSE-RIOU, Directrice des Affaires culturelles, Patricia LLEGOU, Relectrices : Danièle QUÉNÉHEN, Jeanne-Marie Studler.
Conception graphique : Patricia LLEGOU. Crédits photos : © Collège de France, Cyril FRÉSILLON - Reproduction autorisée avec mention d'origine.
ISSN 1628-2329 - Impression : CAPNORD

UN SYSTÈME DE SOINS FONDÉ SUR LA PRÉVENTION

Point de vue du Docteur Bernard Jouanjean, médecin du travail au Collège de France

«Les biens et services qui seront pris en charge doivent être conçus d'après l'histoire de la maladie. On ne pourra pas, par exemple, financer les soins des tuberculeux sans prendre en charge la vaccination. Le choix portera donc sur une maladie dans son ensemble.»

C'est ce qu'écrivait le Dr Marc Brodis, président du conseil scientifique de la CNAM, dans «le Quotidien» du 7 avril 2003. Une question se pose d'emblée : qui peut donc les prendre en charge et comment les intégrer dans un système cohérent ?

Dans un article paru dans le même journal en février 1996, j'ai tenté de répondre à cette question. L'intitulé en était : «Un système de santé fondé sur la prévention est-il réalisable ?»

L'ambition de cette analyse est de proposer une approche globale du système de santé en se fondant sur une définition de la prévention incluant les mécanismes autonomes de régulation de l'organisme auxquels nous devons notre état d'équilibre et les actions volontaires destinées à le protéger et à le maintenir dans un état stable. Soutenu par Pierre Corvol et par Claude Hagège, professeurs au Collège de France, j'ai proposé à l'Académie de médecine une brève communication sur la définition du terme prévention. L'objectif en était de démontrer que notre organisme est un système de prévention que nous gérons consciemment et inconsciemment, quel que soit notre état de santé. Cette approche de la prévention fait disparaître le dualisme toujours présent dans les esprits entre système préventif et système curatif.

Nous savons tous qu'un individu apparemment sain peut incuber une maladie grave dont certaines caractéristiques peuvent être mises en évidence avant l'expression clinique de la maladie. Le curatif s'intègre à notre prévention autonome, comme l'a bien noté le président de la République. Il

faut donc définir la prévention en tenant compte des mécanismes de régulation innés de l'organisme qui constituent notre premier rempart préventif contre la maladie et il faut gérer la prévention volontairement pour nous protéger de toute altération physique et mentale. Ces deux caractéristiques de la prévention se retrouvent confondues dans la définition épidémiologique proposée par l'OMS.

Notre prévention innée est constituée par des systèmes de régulation dont les effets nous permettent de nous maintenir en état d'équilibre (homéostasie). Cette régulation fait plus récemment référence aux travaux qu'effectuera Walter Cannon, physiologiste américain célèbre par son ouvrage «*The Wisdom of the Body*» (*La Sagesse du Corps*), dont les bases scientifiques reposent sur les recherches que Norbert Wiener effectuera dans le domaine de la cybernétique.

Trois grands chapitres

Notre état de santé peut connaître trois grandes variations :

- un état de santé primaire, ou état dit de bonne santé, correspondant à l'équilibre physiologique ;
- un état de santé secondaire, ou un état de déséquilibre provisoire, provoqué par exemple par un virus (grippe) ou une bactérie (angine streptococcique). Nos capacités fonctionnelles sont provisoirement atteintes et la dépendance thérapeutique est de ce fait déterminée ;
- l'état de santé tertiaire se manifeste par une dépendance définitive due à un handicap ou à une maladie chronique. Cet état nécessite une prise en charge définitive utilisant une prothèse physique, chimique ou biologique.

Ces trois états caractérisent des capacités fonctionnelles très différentes et il m'a paru intéressant de les étudier sur un plan individuel et collectif. En adoptant une méthode que j'ai surnommée VISA (Volontariat, Incitation, Anticipation, Solidarité), il est possible de mettre en rapport à

chaque stade les acteurs de la prise en charge individuelle et collective.

Ainsi, les capacités fonctionnelles d'un individu en état de santé primaire sont maximales. Sa santé lui permet d'être volontaire, d'anticiper une dépendance définitive, d'être incité en particulier par l'entreprise à se prémunir contre la maladie et d'être solidaire de ceux qui, comme lui, cherchent à éviter la maladie. L'état de santé secondaire nécessite une prise en charge collective solidaire de la détresse pendant une période déterminée. C'est, il me semble, une des raisons d'être de la Sécurité sociale. La limitation dans le temps de sa budgétisation clarifie sa prise en charge.

Quant à la prévention tertiaire, il faut distinguer l'évolution chronique d'une maladie, les états de dépendance prévisibles et imprévisibles. Ceux qui peuvent prévoir une dépendance future, par exemple en raison du vieillissement, doivent participer précocement à leur prise en charge par une capitalisation de points santé. Quant à ceux dont la vie a été pénalisée par un handicap accidentel à la naissance ou une maladie chronique, ils doivent être garantis dans leurs besoins.

Nous aboutissons ainsi à une tripartition du système de santé où la Sécurité sociale prend en charge toute la prévention secondaire, une part de la prévention tertiaire et la zone aléatoire séparant la prévention primaire de la prévention secondaire dans des conditions bien spécifiques. Pour réaliser un tel système, l'outil épidémiologique se révèle indispensable et prend toute sa dimension. ■

Dr Bernard Jouanjean

Article paru dans le «Quotidien du médecin» du 28 avril 2003

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le scrutin en vue de l'élection des représentants des personnels au Conseil d'Établissement s'est déroulé le 27 mars 2003.

Il a donné les résultats suivants :

Membres de la Direction des ressources humaines.



COLLÈGE	INSCRITS	VOTANTS	PARTICIPATION	SIÈGE	ÉLUS
B1 : Collège de France Sous-directeurs et conservateurs de bibliothèque	16	11	69 %	1	Marie-Jeanne STUDLER (ind)
B2 : Organismes extérieurs CNRS, INSERM...	77	37	48	1	Marie France AUZÉPY (CFDT) Catherine FABRE (ind)
C1 : Collège de France Maîtres de conférences, Assistants, ATER...	60	23	38	2	Marie-Christine JACQUET-PFAU (ind)
C2 : Organismes extérieurs CNRS, INSERM...	211	62	29 %	4	Christine HUBERT (ind) Iwona GAJDA (ind) Laïla NEHME (SNCS) Sidney WIENER (SNCS)
D : Collège de France et organismes extérieurs IATOSS, CES, CEC...	353	207	59 %	6	Jean-Jacques GUILBARD (CGT) Dominique BROSZKIEWICZ (CFDT) Danièle QUÉNÉHEN (UNSA) Pierre LE COUPE GRAINVILLE (CFDT) Mohamed ZAOUÏ (ind) Marion ABELES (ind)
Total	701	329	47 %	14	

SECOURS ÉLECTRIQUE ET COGÉNÉRATION

Le Collège de France, comme tout Établissement à activité continue, doit disposer en cas de panne ou de coupure, d'un équipement de secours électrique capable de répondre en toutes circonstances aux besoins internes en énergie (éclairage, fonctionnement des amphithéâtres et des salles de cours, confinement physique et biologique des laboratoires de recherche). Jusqu'en 1990, le secours électrique était assuré par deux groupes électrogènes de faible puissance, fonctionnant au fuel. Ces équipements étaient devenus obsolètes et leur puissance était insuffisante pour répondre aux besoins du Collège de France, estimés à l'époque à 500 kilowatts électriques.

Le remplacement de l'installation par des groupes électrogènes plus puissants équipés de moteurs fonctionnant également au fuel avait été envisagé un moment, mais cette solution n'a pas été retenue parce qu'elle nécessitait l'aménagement d'une importante réserve de

carburant impossible à trouver à proximité.

C'est finalement une installation de conception totalement différente qui a été choisie à la fin de l'année 1990 : l'utilisation d'un moteur alimenté par le gaz naturel et fonctionnant à la demande en mode de cogénération d'énergie électrique et thermique. Ce procédé permet, non seulement de produire l'énergie électrique nécessaire à l'alimentation du site, mais aussi de récupérer la chaleur émise par les gaz d'échappement pour chauffer l'Établissement.

Depuis la mise en service des espaces rénovés (salles d'enseignement, bureaux des professeurs et de l'Administration, laboratoires de biologie) les besoins énergétiques ont doublé. Il a donc été décidé en 2002 de mettre en place un second groupe électrogène, de même conception que le premier, qui porte désormais la puissance du secours à 1000 kilowatts électriques et à 1500 kilowatts thermiques.

L'installation présente en outre la particularité de disposer d'une double alimentation, afin d'assurer une fourniture continue en gaz naturel, le second point d'alimentation n'étant pas situé dans le même réseau secondaire desservant Paris. En cas de défaillance entre les deux réseaux, la bascule de l'un vers l'autre se fait automatiquement.

On précisera encore que cette installation est située au même endroit que la précédente, c'est-à-dire sous une partie de la rue intérieure entre le bâtiment de biologie et le bâtiment administratif. Les locaux ont été agrandis et réaménagés, en 1990 et en 2002. Le coût total de l'investissement a été de 2,65 millions d'euros, financé pour les 2/3 par le Collège de France (crédits de maintenance et ressources propres) et pour 1/3 par un emprunt effectué en 1990, remboursé en dix ans grâce aux économies d'énergie réalisées par les nouvelles installations. ■

Jean-François Rigoni et Philippe Briaucourt

MOUVEMENTS DE PERSONNEL AU LABORATOIRE DE PHYSIQUE CORPUSCULAIRE ET COSMOLOGIE

Arrivées :

1/9/02 Françoise Virieux - IR informatique
 23/9/02 Eric Bréelle - IR techniques spéciales
 1/1/03 Sophie Maussion ADT - administration

1/10/02 Sophie Lenté - AJA administration
 1/10/02 Nathanaël Bleurvacq AI - mécanique

Départs :

31/12/02 Stéphane Cuzon - AI informatique
 7/4/03 Chantal Bréon-Hussenot IR - administration
 1/4/03 Jean Vergne - TP électronique
 1/4/03 Daniel Monnot - TP électronique

DISTINCTION

Le Collège de France présente toutes ses félicitations à M. Pierre Cheng Shao, magasinier affecté à la Direction des affaires administratives et financières, qui s'est vu attribuer par arrêté du 4 juillet 2002, la médaille d'or de la

Jeunesse et des sports, pour ses nombreuses années de bénévolat dans le domaine sportif.

Cette distinction lui a été remise par le Préfet de région du Val de Marne.



SITE INTERNET

Depuis sa création en janvier 2002, le site web du Collège de France est une réussite, avec une moyenne de 400 connexions par jour.

Cet outil médiatique, mis à jour en permanence, offre un éventail d'informations sur toutes les activités culturelles en constante augmentation, organisées dans l'établissement.

Tous les professeurs possèdent leurs pages, divisées en plusieurs rubriques : cours, séminaires, biographie, bibliographie, laboratoire, agenda et conférenciers invités. Dans un avenir proche, il est prévu également, la création d'une nouvelle rubrique concernant les professeurs disparus. Marie-Jeanne Studler contribuera à son développement aux côtés de l'équipe Web, composée de

Marion Susini et de Raymond Guillaou.

C'est aussi un moyen important de communication et d'échanges avec le monde scientifique extérieur et le public, toujours curieux de connaître le fonctionnement de cet établissement singulier et unique.

Les professeurs sont souvent mis à contribution pour répondre aux questions de tous ordres liées à leurs activités.

Nous sommes toujours émerveillés de constater la portée géographique d'internet car même d'un petit village africain, un enseignant souhaite avoir des informations sur le Collège de France.

D'ailleurs nous répondons systématiquement à tous les messages.

Nous vous invitons à venir

nombreux consulter régulièrement le site web du Collège de France afin d'être informé de la multiplicité des domaines de connaissance qui y sont présentés. ■

Marion Susini
 Responsable Web

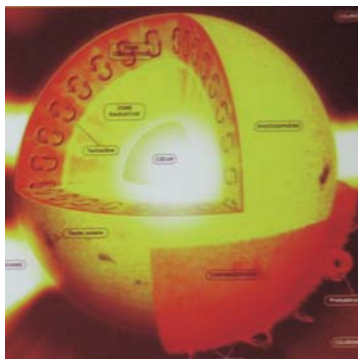
www.college-de-france.fr

CONFÉRENCE CLAS

Le mardi 29 avril 2003, M. Alain Bouquet, Directeur de recherches au laboratoire de Physique corpusculaire et cosmologie, a donné une conférence pour le personnel du Collège de France, s'intitulant :

« Pourquoi le soleil brille-t-il ? »

Bonne question ! Bien que tout enfant vous réponde d'une traite « Parce que c'est un réacteur thermonucléaire à confinement gravitationnel », la répartie est un peu courte et laisse sur sa faim. D'ailleurs la question n'est pas si naturelle, et pour beaucoup le Soleil brille comme la ciel est bleu : c'est un fait si banal qu'il ne demande pas d'explication. Quand le Soleil est perçu comme une divinité, autant bénéfique que maléfique, la question frôle même l'hérésie, et quand les savants s'emparent de l'énigme, Aristote décrète que la nature du Soleil diffère de celle de la Terre et qu'elle est formé d'un cinquième élément, une quintessence, éternelle et immuable.



Après la découverte par Galilée de taches sur le Soleil, on craint qu'il puisse s'éteindre, et on se demande enfin ce qui y brûle. Le charbon est vite exclu, de même qu'une combustion chimique quelconque : en quelques milliers d'années tout au plus, la masse du Soleil serait réduite en cendres. Des impacts de météorites sont envisagés un temps, mais l'averse requise frapperait aussi la Terre et ne passerait pas inaperçue. Helmholtz puis Kelvin imaginent vers 1860 une lente contraction du Soleil : la compression le chaufferait suffisamment pour qu'il rayonne. Leur calcul conduit à un âge de trente millions d'années, ce qui



Alain Bouquet

heurte les biologistes pour qui la théorie darwinienne de l'évolution exige plusieurs centaines de millions d'années. La controverse fait rage jusqu'à la découverte de la radioactivité, qui révèle l'existence d'un immense réservoir d'énergies insoupçonnées.

Einstein démontre l'équivalence de la masse et de l'énergie ($E = mc^2$) et on comprend alors que le rayonnement du Soleil vient justement d'une conversion partielle de sa masse en énergie : il s'allège de 4 millions de tonnes par seconde. Reste à découvrir le mécanisme précis : c'est l'affaire de quelques dizaines d'années et des progrès de la physique nucléaire. Quatre noyaux d'hydrogène, qui constitue 90% du Soleil, fusionnent pour former un noyau d'hélium, qui en constitue 9%. Dans l'opération, 0,7% de la masse devient de l'énergie : le rendement n'est pas extraordinaire, mais il laisse quand même dix milliards d'années de vie au Soleil avant épuisement de ses réserves.

Reste encore à comprendre pourquoi le Soleil n'explose pas d'un seul coup comme la bombe à hydrogène dont il partage le mécanisme. C'est la gravité qui fournit le thermostat qui permet au Soleil de brûler à tout petit feu. Si la température du Soleil augmente, les réactions thermonucléaires accélèrent et apportent plus d'énergie, la gravitation réagit à cet apport en dilatant le Soleil, et cette dilatation refroidit le Soleil. Inversement, une baisse de température ralentit les

réactions thermonucléaires, la gravitation prend le dessus, contracte le Soleil qui se réchauffe et cela relance la production d'énergie. Le thermostat gravitationnel est remarquablement efficace : la température n'aurait varié que de 5% au cours des derniers 600 millions d'années.

Cette température d'équilibre est fixée par la masse du Soleil : elle est de quinze millions de degrés au centre, et diminue vers la surface. Cela tombe bien ! C'est justement ce qui permet aux réactions thermonucléaires de s'allumer, et donc à notre Soleil de briller. Nous avons de la chance : si la masse du Soleil avait été dix fois plus faible, la température n'eût pas suffi à allumer le Soleil qui serait demeuré pour l'éternité une étoile noire, et si elle avait été dix fois plus forte, le Soleil aurait brûlé si vite que nous ne serions plus là.

Et pourquoi la surface du Soleil est-elle si froide, à peine 5500°C ? Parce que l'énergie est produite là où il fait le plus chaud, au centre, et elle a un mal fou à se frayer un chemin vers la surface : les photons produits au centre sont absorbés, réémis, réabsorbés des milliards de fois avant de parvenir à la surface, au bout de deux longs millions d'années. Plus rien alors ne les retient : ils quittent définitivement le Soleil et s'élancent en ligne droite dans la transparence d'un vide maintenant presque parfait. Quelques uns seront arrêtés huit minutes plus tard par la Terre et nous confirmeront que le Soleil brille toujours, quelques autres par une autre planète, mais l'immense majorité s'éloigne pour toujours dans l'espace interstellaire. Ce sont les rayons du Soleil. ■

Alain Bouquet

